

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

DEUXIÈME ANNÉE. — 1873

N° 1

CATALOGUE

DE LA

FLORE DU BASSIN DU RHONE

(SECONDE PARTIE)



LYON, GENÈVE, BALE
HENRI GEORG, LIBRAIRE-ÉDITEUR.

—
1873

EXTRAIT DES STATUTS

ART. 1^{er}. — La Société de botanique de Lyon se compose de membres titulaires et de membres correspondants; leur nombre est illimité.

ART. 2. — Pour être membre titulaire il faut être présenté par deux membres titulaires.

ART. 4. — Sont inscrites comme membres correspondants toutes les personnes qui, n'ayant pas domicile à Lyon, consentent à entretenir des rapports avec la Société au moyen d'échanges ou de communications scientifiques.

ART. 5. — Tout membre titulaire verse une cotisation annuelle actuellement fixée à six francs, plus un droit d'entrée de deux francs payés une fois seulement.

La cotisation est exigible dans le premier trimestre de chaque année, et, pour les membres reçus après le 1^{er} mars, dans le délai de trois mois à partir de la date de la réception.

Toute personne reçue membre titulaire avant le 31 août doit la cotisation entière. Celles reçues après le 31 août auront le droit d'assister aux séances de l'année courante mais ne deviendront membres titulaires qu'à dater du 1^{er} janvier suivant.

ART. 17. — Toute présentation de nouveaux membres doit être faite par lettre signée de deux membres titulaires. L'admission des membres présentés est soumise au vote dans la séance qui suit celle de la présentation.

Les membres qui n'ont pas d'exemplaires du règlement peuvent le réclamer au Secrétariat de la Société.

JOURS ET HEURES DES SÉANCES EN 1874

| | | | | | |
|--------------|----|-------------------|----|---------------|----|
| Janvier..... | 8 | Avril..... | 16 | Juillet..... | 23 |
| Id. | 22 | Id. | 30 | Août..... | 6 |
| Février..... | 5 | Mai (Vendredi)... | 15 | Novembre..... | 12 |
| Id. | 19 | Id. | 28 | Id. | 26 |
| Mars..... | 5 | Juin..... | 11 | Décembre..... | 10 |
| Id. | 19 | Id. | 25 | Id. | 24 |
| Avril..... | 2 | Juillet..... | 9 | | |

AVIS. — Adresser les lettres, communications, échantillons de plantes, livres, etc. à M. le Secrétaire de la Société, rue de la Barre, à l'École de Médecine. Adresser les envois d'argent à M. Mermod, trésorier de la Société, rue Victor-Arnaud, 13, Lyon.

La Société de botanique de Lyon a pris naissance au mois d'avril 1872; c'est donc par erreur que le premier volume de ses Annales porte la date 1871-72, c'est 1872-73 qu'il faut lire.

- C. lutea**, D. C. — Vieux murs. — Saône-et-Loire : Autun. — Haute-Savoie : Salève. — Environs de Lyon à Vaise, Saint-Cyr, Saint-Fortunat. — Isère : Meyland près Grenoble. — Drôme : Saint-Vallier.
- C. enneaphylla**, D. C. — Fentes des rochers. — Montagnes de l'Ardèche.
- C. claviculata**, D. C. — Isère : Crémieu. — Vaucluse : Avignon. — Le Languedoc.
- FUMARIA capreolata**, L. — Espèce méridionale remontant de la Provence, par Avignon, Lyon, jusqu'à Genève, Vevey. — Lyonnais : Sainte-Foy-les-Lyon, Saint-Genis-Laval, Vernaison, Oullins. — Ain : Néron.
- F. pallidiflora*, Jord. — Mêmes localités.
- F. spaciola*, Jord. — Rhône : Sainte-Foy, Saint-Genis-Laval. — Ain : Néron. — Alpes-Maritimes.
- F. officinalis**, L. — Champs dans tout le Bassin.
- F. agraria**, Lag. — Lieux cultivés. — Vaucluse : Avignon. — Var : Toulon, Hyères. — Bouches-du-Rhône : Marseille. — Gard : Manduel, le Caylard, route de Caissargues. — Hérault : Montpellier.
- F. Vaillantii**, Lois. — Moissons. — Haute-Saône : Chariez, Echenoz, Chassey-les-Montbozon, Villersexel, Vellechevreaux, Gouhenans. — Doubs : Besançon, environs de Montbéliard, Ecurcey, Mandeure, Matthey, Audincourt. — Jura : Quingey, Salins, Dole, Lons-le-Saunier, vallée du Doubs et de la Loue. — Rhône : mont Cindre, sur la digue au Grand-Camp. — Hautes-Alpes : la Garde près Gap, mont Aurouse, la Grave. — Drôme : Ponsas près Saint-Vallier, Tain, Crest. — Vaucluse : Avignon. — Gard : Nîmes, Manduel, le Vigan. — Bouches-du-Rhône : Arles.
- F. Laggeri*, Jord. — Bassin du Léman et Valais. — Hautes-Alpes : Villars-d'Arène sur la route.
- F. parviflora**, L. — Champs des départements méridionaux. — Alpes-Maritimes. — Var. — Bouches-du-Rhône. — Vaucluse. — Gard. — Ardèche. — Drôme. — Beaucoup plus rare au nord de

Lyon où on ne le rencontre qu'accidentellement dans les cultures de trèfle et de luzerne ensemencées de graines du Midi. — Jura : Chaussin. — Ain : Nèron, au dessus du pont de la Cadette, sur le bord du Rhône. — Rhône : Sainte-Foy-les-Lyon, Roche-cardon, Saint-Alban, Saint-Genis-Laval. — Drôme : Romans, Crest, Saint-Vallier. — Hautes-Alpes : Château-Queyras, Ville-veille.

F. spicata, L. — Alpes-Maritimes. — Bouches-du-Rhône. — Var. Gard. — Hérault : Cette, Aresquiès. — Drôme : Montélimar, le Buis, Crest.

CRUCIFÈRES

RAPHANUS sativus, L. — Subspontané.

R. raphanistrum, L. — Commun dans les champs de tout le bassin. Présente dans les montagnes du Dauphiné une variété à fleurs violettes.

R. iandra, Moretti. — Champs de la Provence et des Alpes-Maritimes ; a été quelquefois trouvé accidentellement à Lyon, aux Brotteaux.

SINAPIS arvensis, L. — Commun dans les champs de tout le bassin.

S. Schkuriana, Rehb. — Champs. — Saône-et-Loire. — Haute-Savoie : Thonon. — Drôme : Montmaur près Die. — Isère : Mens. — (D'après Grenier, il n'est qu'une déformation de l'*arvensis*.)

S. cheiranthus, Koch. — Terrains siliceux de la zone vosgienne de Haute-Saône, de Saône-et-Loire, du Beaujolais, du Lyonnais, du Pilat et de toute la chaîne des Cévennes.

S. glareosa, Jord. — Isère : graviers du Bourg-d'Oisans.

S. arenosa, Jord. — Lyon.

S. montana, D. C. — Débris des rochers des montagnes granitiques. — Isère : Allemont, Belledonne vers le lac Crouzet, Séchillienne, le Fréney. — Hautes-Alpes : Lautaret.

S. alba, L. — Commun dans les moissons surtout des départements méridionaux ; subspontané dans les localités où il a été cultivé. — Côte-d'Or. — Doubs : Montbéliard. — Haute-Saône : Ande-

larre. — Jura : Dôle. — Ain : Pont-d'Ain, etc. — Rhône : environs de Lyon, les Brotteaux, Oullins. — Loire : Montbrison. — Drôme : Crest.

ERUCA sativa, Lam. — Subspontané.

BRASSICA oleracea, L. — Subspontané.

B. Robertiana, Gay. — Toulon au mont Faron et au Coudon. — Ile Sainte-Marguerite.

B. napus, L. — Cette espèce présente deux variétés : l'une, *α. oleifera*, cultivée sous le nom de colza pour ses graines oléagineuses ; l'autre, *β. esculenta* (navet) donne des produits qui varient avec les qualités du sol ; les terrains siliceux en général, ceux du Morvan vers Saulieu, du Beaujolais à Chiroubles, en particulier, produisent des navets de qualité supérieure.

B. Richerii, Vill. — Prairies des hautes montagnes. — Isère : la Bérarde. — Hautes-Alpes : Lautaret, mont Genève, mont Viso.

B. nigra, Koch. — subspontané.

HIRSCHFELDIA adpressa, Moench. — Champs arides du midi. — Alpes-Maritimes. — Var : Toulon, le Luc, Fréjus. — Bouches-du-Rhône. — Gard : environs de Nîmes, Manduel, Aigues-Mortes. — Drôme : Saint-Vallier, Crest, Remollon, Nyons. — Plus rare dans le nord du bassin où il est fugace et peut-être introduit par des graines du midi. — Jura : Rahon, Saint-Baraing, Chaussin. — Saône-et-Loire : Mâcon, Tournus. — Ain : Pont-d'Ain. — Environs de Genève. — Rhône : Oullins, le Moulin-à-Vent, Vassieux. — Isère : Meyzieu, le Mollard de Décines, Feyzin, Saint-Rambert.

DIPLÔTAXIS repanda, G. G. — Débris de rochers des montagnes. — Alpes du Dauphiné. — Isère : Grandes-Rousses au-dessus de Brandes. — Hautes-Alpes : le Lautaret, le Galibier, le mont Viso, le col d'Isoire, col Agnel, Marcel près Saint-Véran, la Cluse en Devoluy, mont Morgon, près Boscodon d'Embrun. — Parfois amené par le Drac jusqu'au Polygone de Grenoble.

D. saxatilis, D. C. — Rochers. — Basses-Alpes : Digne. — Bouches-du-Rhône : mont Sainte-Victoire. — Var : Garde-Freyenet.

D. tenuifolia, D. C. — Bords des chemins. — Commun le long du

Lyon où on ne le rencontre qu'accidentellement dans les cultures de trèfle et de luzerne ensemencées de graines du Midi. — Jura : Chaussin. — Ain : Néron, au dessus du pont de la Cadette, sur le bord du Rhône. — Rhône : Saint-Foy-les-Lyon, Rochecardon, Saint-Alban, Saint-Genis-Laval. — Drôme : Romans, Crest, Saint-Vallier. — Hautes-Alpes : Château-Queyras, Villevieille.

F. spicata, L. — Alpes-Maritimes. — Bouches-du-Rhône. — Var. Gard. — Hérault : Cette, Aresquiès. — Drôme : Montélimar, le Buis, Crest.

CRUCIFÈRES

RAPHANUS sativus, L. — Subspontané.

R. raphanistrum, L. — Commun dans les champs de tout le bassin. Présente dans les montagnes du Dauphiné une variété à fleurs violettes.

R. landra, Moretti. — Champs de la Provence et des Alpes-Maritimes ; a été quelquefois trouvé accidentellement à Lyon, aux Brotteaux.

SINAPIS arvensis, L. — Commun dans les champs de tout le bassin.

S. Schkuriana, Rchb. — Champs. — Saône-et-Loire. — Haute-Savoie : Thonon. — Drôme : Montmaur près Die. — Isère : Mens. — (D'après Grenier, il n'est qu'une déformation de l'*arvensis*.)

S. cheiranthus, Koch. — Terrains siliceux de la zone vosgienne de Haute-Saône, de Saône-et-Loire, du Beaujolais, du Lyonnais, du Pilat et de toute la chaîne des Cévennes.

S. glareosa, Jord. — Isère : graviers du Bourg-d'Oisans.

S. arenosa, Jord. — Lyon.

S. montana, D. C. — Débris des rochers des montagnes granitiques. — Isère : Allemont, Bellecône vers le lac Crouzet, Séchilienne, le Fréney. — Hautes-Alpes : Lautaret.

S. alba, L. — Commun dans les moissons surtout des départements méridionaux ; subspontané dans les localités où il a été cultivé. — Côte-d'Or. — Doubs : Montbéliard. — Haute-Saône : Ande-

larre. — Jura : Dôle. — Ain : Pont-d'Ain, etc. — Rhône : environs de Lyon, les Brotteaux, Oullins. — Loire : Montbrison. — Drôme : Crest.

ERUCA sativa, Lam. — Subspontané.

BRASSICA oleracea, L. — Subspontané.

B. Robertiana, Gay. — Toulon au mont Faron et au Coudon. — Ile Sainte-Marguerite.

B. napus, L. — Cette espèce présente deux variétés : l'une, α . *oleifera*, cultivée sous le nom de colza pour ses graines oléagineuses ; l'autre, β . *esculenta* (navet) donne des produits qui varient avec les qualités du sol ; les terrains siliceux en général, ceux du Morvan vers Saulieu, du Beaujolais à Chiroubles, en particulier, produisent des navets de qualité supérieure.

B. Richerii, Vill. — Prairies des hautes montagnes. — Isère : la Bérarde. — Hautes-Alpes : Lautaret, mont Genève, mont Viso.

B. nigra, Koch. — subspontané.

HIRSCHFELDIA adpressa, Mœnch. — Champs arides du midi. — Alpes-Maritimes. — Var : Toulon, le Luc, Fréjus. — Bouches-du-Rhône. — Gard : environs de Nîmes, Manduel, Aigues-Mortes. — Drôme : Saint-Vallier, Crest, Remollon, Nyons. — Plus rare dans le nord du bassin où il est fugace et peut-être introduit par des graines du midi. — Jura : Rahon, Saint-Baraïng, Chaussin. — Saône-et-Loire : Mâcon, Tournus. — Ain : Pont-d'Ain. — Environs de Genève. — Rhône : Oullins, le Moulin-à-Vent, Vassieux. — Isère : Meyzieu, le Mollard de Décines, Feyzin, Saint-Rambert.

DIPLOTAXIS repanda, G. G. — Débris de rochers des montagnes. — Alpes du Dauphiné. — Isère : Grandes-Rousses au-dessus de Brandes. — Hautes-Alpes : le Lautaret, le Galibier, le mont Viso, le col d'Isoire, col Agnel, Marcel près Saint-Véran, la Cluse en Devoluy, mont Morgon, près Boscodon d'Embrun. — Parfois amené par le Drac jusqu'au Polygone de Grenoble.

D. saxatilis, D. C. — Rochers. — Basses-Alpes : Digne. — Bouches-du-Rhône : mont Sainte-Victoire. — Var : Garde-Freyenet.

D. tenuifolia, D. C. — Bords des chemins. — Commun le long du

Rhône depuis Genève jusqu'à Lyon et dans le bassin méridional,
— Plus rare dans le Doubs : Besançon ; le Jura : Saint-Ylie près
Dole, Pesmes et la Saône-et-Loire.

D. muralis, D. C. — Champs. — Commun le long du Rhône de
Genève à Lyon. — Alpes-Maritimes. — Bouches-du-Rhône. — Var.
— Gard. — Rare dans Saône-et-Loire : Chalon, Tournus,
Brancion. — Jura : Chaussin.

D. viminea, D. C. — Vignes dans Saône-et-Loire à Dezize, Cluny.
— Côte-d'Or : Talant. — (Nul dans Jura et Deubs.) — Drôme :
Crest, Saint-Paul-Trois-Châteaux. — Assez répandu dans le Gard,
l'Hérault, les Bouches-du-Rhône, le Var, les Alpes-Maritimes.

D. crucoides, D. C. — Très-commun dans les champs du Gard et
de la Provence. — Ne paraît qu'accidentellement dans le reste
du bassin. — Nous l'avons vu à Lyon sur le talus des fossés
d'enceinte entre le fort des Brotteaux et celui de Villeurbanne.

ERUCASTRUM Pollichii, Schimper et Spenner. — Bords du
Rhône et de ses affluents. — Alluvions du Doubs et de la Loue,
vallée de la Scille à Voiteur, Domblans. — Bords de la Saône,
ça et là dans la Bresse. — Bords de l'Ain et du lac de Nantua. —
Bords de l'Arve et du Fier dans la Haute-Savoie. — Bords du
Rhône à partir de Lyon ; de l'Isère, à Moutiers (Savoie). — Nul
dans le Gard et la Provence.

ERUCASTRUM obtusangulum, Rehb. — Mêlé au précédent.
— Très-rare dans le Doubs, Jura et Ain. — Commun dans les
terrains granitiques de la Côte-d'Or ; sur les graviers du bord de
l'Arve dans Haute-Savoie ; de l'Arc dans la Savoie ; assez com-
mun le long du Rhône. — Bouches-du-Rhône : Marseille, Aix,
Istres, Miramas. — Gard : Bellegarde et Manduel. — Var : Fré-
jus, Hyères. — Alpes-Maritimes : l'Estérel, Grasse, Entraunes.

E. intermedium, Jord. — Isère : Chasse. — Ardèche : Tournon.

MORICANDIA arvensis, D. C. — Marseille.

HESPERIS sylvestris, Clus. — Haies, bois, bords des ruisseaux.
— Doubs : côtes du Doubs, Maiche, Grande-Combe-des-Bois,
Noël-Cerneux. — Jura : roches de Baume près Lons-le-Saunier,
Champagnole, Sirod, Dournon près Salins. — Ain : Hauteville,
bords de l'Albarine, Cormaranche, Portes, le Molard de Don,

Colombier du Bugey, Pierre-Châtel, — Rhône : Limonest, Saint-Julien-sur-Montmelas, bords du Garon. — Haute-Savoie : vallée du Reposoir. — Isère : Décines, Saint-Ismier près Grenoble. — Gard : Tresques. — Bouches-du-Rhône : le long de la Durance, Peyrolles, Roquefeuille. — Var : Sainte-Baume.

E. laciniata, All. — Rochers. — Drôme : Saou près Crest. — Basses-Alpes : Digne, Cabasse, Sisteron, Castellane. — Bouches-du-Rhône : rochers sous le pic de Bretagne. — Var : Bau-de-Quatre-Heures près Toulon.

MALCOLMIA africana, R. Br. — Champs de la région méridionale. — Basses-Alpes : Digne. — Gard : Beaucaire, Teziès, Silve-Réal. — Hérault : Montpellier. — Vaucluse : Avignon. — Bouches-du-Rhône : Miramas, Istres entre Couvent et les Crottes.

M. parviflora, D. C. — Sables des côtes de la Méditerranée. — Var : Toulon, Hyères, Saint-Tropez, Fréjus.

M. littorea, R. Br. — Sables des bords de la mer. — Bouches-du-Rhône : Foz, les Martigues. — Gard : Aigues-Mortes. — Hérault : Maguelonne, de Cette à Agde.

M. maritima, R. Br. — Sables des côtes de la Méditerranée. — Bouches-du-Rhône : Marseille. — Var : Sablettes près Toulon. — Gard : Aigues-Mortes. — Hérault : près de Montpellier.

MATHIOLA incana, R. Br. — Bords de la Méditerranée : Marseille, Cassis, île de Portcros, îles d'Hyères, Fréjus, île Sainte-Marguerite.

M. sinuata, R. Br. — Sables maritimes. — Bouches-du-Rhône : Bonneveine près Marseille, Foz, les Martigues. — Alpes-Maritimes et Var : Pesquiers près Hyères, la Napoule, Cannes. — Gard : Grau-d'Orgon près Sainte-Marie. — Hérault : Cette.

M. tricuspidata, R. Br. — Sables maritimes. — Var : Isthme de Giens, îles d'Hyères.

M. tristis, R. Br. — Lieux pierreux. — Bouches-du-Rhône : Pilon-du-Roi, Pont-Royal, commun entre Barbentane et Tarascon, Orgon. — Vaucluse : Avignon, Bonpas, environs d'Apt à Rousillon, chemin de Buaux. — Gard : îles du Rhône à Vallabrègues. — Hérault : environs de Montpellier.

M. varia, D. C. — Rochers calcaires et gypseux de Villarodin (Savoie).

CHEIRANTHUS cheiri, L. — Sur les vieux murs dans tout le bassin.

ERYSIMUM cheiranthoides, L. — Champs cultivés, décombrés. — Doubs : Montbéliard, Besançon. — Haute-Saône : Selles, Chariez, Pontcey, Chassey-les-Montbozon. — Jura : alluvions du Doubs et de la Loue, Salins, Arbois. — Côte-d'Or. — Ain : bords de la Saône à Trévoux, Thoissey, Saint-Laurent-les-Mâcon, Sathonay. — Saône-et-Loire : bords de la Saône, Tournus, Cluny, Changes, Dezize. — Rhône : bords de la Saône et du Rhône, l'Île-Barbe, Perrache, la Mouche, Sainte-Colombe. — Loire : Saint-Pierre-de-Bœuf. — Isère : Eybens. — Gard : Saint-Gilles.

E. virgatum, Roth. — Lieux incultes. — Hautes-Alpes : Guil-
lestre, le Queyras, mont Dauphin, Embrun, la Grave, Mones-
tier de Briançon. — Valais : entre Charax et Saxon.

E. confertum, Jord. — Hautes-Alpes : Briançon.

E. densiflorum, Jord. — Hautes-Alpes : Villevieille.

E. delphinense, Jord. — Hautes-Alpes : Briançon.

E. glareosum, Jord. — Ain : Tenay, — Isère : Vertrieu.

E. confine, Jord. — Ardèche : Crussol.

E. australe, Gay. — Lieux pierreux. — Hautes-Alpes : Aiguilles
et Abriès en Queyras, mont Aurouse, la Garde, Rabou. —
Drôme : Tain, Valence. — Basses-Alpes : Gréoux, Saint-Geniès
près de Sisteron. — Vaucluse. — Bouches-du-Rhône : Sainte-
Victoire, tête de Carpiagne, pic de Bretagne. — Var : le Luc,
Cannet.

E. helveticum, D. C. — Pelouses. — Hautes-Alpes : Lautaret,
Briançon. — Savoie : d'Avriex au fort de l'Esseillon.

E. monticolum, Jord. (*hieracifolium*, Villars). — Isère : mont Aiguille,
col de la Limar près Gresse. — Hautes-Alpes : Charance près
Gap, le Queyras.

E. petrophilum, Jord. — Rochers calcaires de Châteaubourg (Ardèche).

E. curvifolium, Jord. — Nyons (Drôme).

E. leucophæum, Jord. — Avignon.

E. Aurosicum, Jord. — mont Aurouse près Gap.

E. ochroleucum, D. C. — Débris rocheux dans les hautes monta-

gues. — Doubs : creux du Van, Chasseral, Montfaucon près Besançon. — Jura : Rocailles calcaires de la Dôle, du Colombier de Gex, vallée de Saint-Claude près Flumen, Poupet, fort Belin près Salins. — Ain : de Tenay à la Burbanche, mont d'Ain près Nantua. — Savoie : mont Cenis à Ronche. — Isère : Chammechaude, col de l'Arc, la Moucherolle, l'Obiou—Hautes-Alpes : mont Viso. — Vaucluse : mont Ventoux.

E. consimile, Jord. — Mont Glandaz près Die (Drôme).

E. ascendens, Jord. — mont Aurouse près Gap.

E. pumilum, Gaud. — Débris de rochers dans les hautes montagnes. — Savoie : mont Cenis à Ronches. — Alpes-Maritimes.

E. alpestre, Jord. — Hautes-Alpes : mont Viso, Saint-Véran.

E. brevicaulis, Jord. — Saint-Véran (Hautes-Alpes).

E. parvulum, Jord. — Col Malrif (Hautes-Alpes).

E. oreites, Jord. — Rabou près Gap (Hautes-Alpes).

E. orientale, R. Br. — Champs cultivés. — Côte-d'Or. — Saône-et-Loire : champs calcaires, Saisy, Cheilly, Couches. — Rhône : Saint-Cyr-au-Mont-d'Or. — Ain : fort de l'Ecluse. — Isère : les Portes-en-Trièves, Roissard. — Hautes-Alpes : Rosans, Saint-Didier-en-Devoluy. — Drôme : Crest. — Gard : Tresques, Hieuzet, Campestre. — Hérault. — Bouches-du-Rhône : Fonscolombe. — Var : le Luc, Aups, Sainte-Baume. — Alpes-Maritimes.

BARBAREA vulgaris, R. Br. — Bords des fossés. — Doubs, Haute-Saône, Jura, Saône-et-Loire, Ain, Savoie, Dauphiné. — Gard, Bouches-du-Rhône, Var, Alpes-Maritimes.

B. rivularis, Martr. — Isère : Grenoble, Grande-Chartreuse près le couvent, entre Génas et Meyzieu.

B. longisiliqua, Jord. — Lieux humides.

B. brevistyla, Jord. — Lieux humides.

B. arcuata, Rehb. — Bords des chemins. — Jura : Chaussin. — Saône-et-Loire : Saint-Pierre près Autun, sables de l'Arroux à Orney. — Haute-Savoie : Allonzier, Pringy. — Rhône : Mouche, la Tassin.

B. stricta, Andr. — Champs. — Haute-Savoie : Allonzier, Pringy. — Rhône : Bourdelans près Anse, Alix. — Isère.

B. intermedia, Bor. — Lieux humides. — Jura : trouvé une fois près de Dôle par Michalet. — Saône-et-Loire : Autun, Curgy,

Antully. — Loire : Noirétable, route de Saint-Etienne à Annonay près de Planfoy. — Isère : Saint-Nizier, Prémol, la Salette. — Gard : prairies de l'Espérou.

B. præcox, Rob. Brown. — Champs sablonneux. — Doubs : Montbéliard, Belfort. — Jura : Sellières, Panessières près Lons-le-Saunier, Saint-Amour. — Ain : Langrin, entre Bellegarde et le fort de l'Ecluse, bords de la rivière de Glandieu. — Rhône : Vaulx-en-Velin, Charbonnières, Dardilly, Alix. — Isère : Uriage, Vaulnaveys, Saint-Nizier, Décines. — Hautes-Alpes : Gap à la Garde. — Drôme : Anneyron près Saint-Vallier. — Gard : Concoule, Anduze, Camprieux, bords du Gardon à la Beaume, l'Espérou. — Alpes-Maritimes et Var : le Pradet et la Garde près Toulon, le Luc, Fréjus, Saint-Raphaël, Maures et Estérel.

SISYMBRIUM officinale, Scop. — Commun le long des chemins dans tout le bassin.

S. polyceratium, L. — Lieux incultes, décombres des départements méridionaux. — Hérault. — Gard. — Bouches-du-Rhône. Var. — Vaucluse : Barbiers, Saint-Martin-de-Castillon.

S. supinum, L. — Lieux sablonneux, bords des rivières. — Haute-Saône : Authoison. — Doubs : Audincourt et de Montbéliard à la Saône, Besançon, etc. — Jura : bords du Doubs et de la Loue, Dole, Choisey, Molay, Montbarrey. — Côte-d'Or : bords de la Tille, à Til-Châtel, Is-sur-Tille. — Saône-et-Loire : bords de la Saône. — Ain : bords de la Saône, Saint-Laurent-lès-Mâcon, Vésine, Pont-de-Vaux, Thoissey. — Rhône : sables à Sainte-Colombe. — Isère : Vienne. — Hautes-Alpes : mont Bayard près Gap.

S. asperum, L. — Sables des rivières. — Côte-d'Or : Nuits, Arcelot. — Isère : Crémieu, Montalieu, Monestier de Clermont. — Hautes-Alpes : Gap. — Gard : Vaqueiroles près Nîmes, Saint-Marcel, bords de l'étang de Jonquières. — Hérault : Saint-Loup. — Bouches-du-Rhône : Puyricard, les Milles, plan d'Aups. — Vaucluse : Gadagne près Avignon, les Barbiers près Apt. — Var : Sainte-Baume.

S. Columnæ, Jacq. — Champs et vignes de la région méridionale. — Drôme : Crest, Saint-Paul-Trois-Châteaux. — Vaucluse : envi-

rons d'Apt. — Gard : Nîmes, Bagnols, Pujau, Comps, Serre-de-Bouquet, Blauzac. — Hérault : Saint-Guilhem, de Saint-Bauzile à Ganges. — Alpes-Maritimes. — Bouches-du-Rhône. — Var : Toulon, Gonfaron, le Luc, Fréjus.

S. alliaria, Scop. — Commun le long des haies dans tout le bassin.

S. irio, L. — Vieux murs et décombres. — Ain : le mont près Nantua. — Côte-d'Or : Arnay, Saulieu. — Saône-et-Loire : naturalisé à Autun. — Isère : Grenoble, le Freney en Oisans. — Savoie : mont Cenis. — Hautes-Alpes : Lautaret, Briançon. — Vaucluse : environs d'Apt au chemin de Rustrel, Saint-Martin-de-Castillon. — Hérault. — Gard. — Bouches-du-Rhône. — Var. — Alpes-Maritimes.

S. austriacum, Jacq. — Jura : rochers de Gily près Arbois, de Baume près Lons-le-Saunier. — Haute-Savoie : fentes des rochers du Salève, rochers du Coin et du Pas-de-l'Échelle, mont des Cornettes au-dessus de la Chapelle, Maggériaz près le lac d'Annecy, mont Tournette, vallon des Usses, mont Thobert près de Faverges. — Savoie : mont Cenis, Tignes, Laval, Pesey. — Ain : Saint-Rambert à la Craz-du-Reclus, Pierre-Châtel, Parves. — Isère : Vienne. — Hautes-Alpes : la Grave, Lautaret, Viso, abondant dans le Queyras. — Drôme : Saint-Vallier.

S. rupestricolum, Jord. — Ain : Serrières-de-Briord, Rossillon. — Isère : Dent d'Hyères près Crémieu.

S. strictissimum, L. — Bords des champs, dans les montagnes. — Isère : le Freney en montant à l'alpe du mont de Lans, Huez. — Hautes-Alpes : le Queyras. — Savoie : la Chambre, Vilette, Bourg-Saint-Maurice.

SISYMBRIUM sophia, L. — Champs sablonneux humides, bords des rivières, décombres. — Haute-Saône : vallée de l'Ognon à Pesmes, Gray. — Côte-d'Or. — Doubs : Montbéliard. — Jura : Gily près Arbois, Chaussin, Pesmes. — Saône-et-Loire. — Ain : Trévoux, Misérieux, Ars, le Revermont, Nantua. — Savoie. — Haute-Savoie : Salève. — Isère : Saint-Fons, Grenoble, Saint-Eynard. — Hautes-Alpes : Briançonnais, Queyras, Gapençais. — Rhône : Couzon, bords de l'Azergue. — Hérault. — Gard. —

Bouches-du-Rhône. — Var. — Vaucluse : vallon de Sivergues, Bastide-Basse près Apt.

S. pinnatifidum, D. C. — Débris de rochers des montagnes à sol siliceux. — Haute-Savoie : le Brévent, le Buet, mont Méry à la Pointe-Percée, col du Bonhomme, Tré-les-Chosal près le glacier de Tré-la-Tête et près de tous les glaciers du mont Blanc. — Savoie : mont Cenis, le Saut près des Allues. — Isère : chaînes de Belledonne, des Sept-Laux et des Grandes-Rousses. — Hautes-Alpes : Lautaret, Viso, Chaillol-le-Vieil.

HUGUENINIA tanacetifolia, Rehb. — Débris de rochers. — Haute-Savoie : Tré-les-Chosal. — Savoie : mont Cenis, mont Iséran du côté de Laval-de-Tignes. — Hautes-Alpes : Lautaret entre le mont Genève et Gondran, mont Viso à Pra-Michel, Saint-Véran au-dessus de Clausis. — Isère : entre Besse et les Valettes.

NASTURTIUM officinale, R. Br. — Commun dans les ruisseaux de tout le bassin.

N. sylvestre, R. Br. — Commun dans les lieux humides de tout le bassin.

N. anceps, D. C. — Mêmes lieux que le précédent. Espèce douteuse. — Michalet pense que cette forme est un hybride des *N. sylvestre* et *N. amphibium* ; il a trouvé tous les intermédiaires qui la relie à ses deux parents.

ARABIS brassicæformis, Wallr. — Bois et rocailles des montagnes. — Jura : escarpements de la Dôle, du Reculet et du vallon d'Ardran. — Haute-Savoie : mont Tournette, Saint-Germain-sur-Talloire, mont Méry, Cornette-de-Bise, Nautau au-dessus de Montriond, roc d'Enfer au-dessus de Saint-Jean-d'Aulph. — Ain : de Nantua au lac de Silan. — Isère : mont Rachais, Sassenage, la Pra-de-Belledonne, Saint-Christophe. — Hautes-Alpes : Charance, Boscodon. — Vaucluse : mont Ventoux. — Gard : bois de Salbous près Alzon. — Hérault : ravins de la Sérane. — Var : Sainte-Baume. — Alpes-Maritimes : montagnes au-dessus de Grasse et de Saint-Auban.

A. saxatilis, All. — Montagnes calcaires. — Haute-Savoie : Petit-Bornand, entre Cenise et Solaison, Saint-Germain-sur-Talloire, Veyrier, Maggériaz près Annecy-le-Vieux ; le Coin au Salève,

mont Tournette, mont Méry. — Ain : Collonges. fort l'Ecluse, Saint-Rambert-en-Bugey à la Craz-du-Reclus. — Isère : Saint-Eynard. — Hautes-Alpes : mont Viso, rochers calcaires le long de la Combe. — Drôme : montagnes de Die.

ARABIS verna, R. Br. — Coteaux des provinces méridionales. — Bouches-du-Rhône. — Gard : Serre-de-Bouquet. — Fontaine de Vaucluse. — Var : coteaux calcaires, le Revest près Toulon, le Cannel-du-Luc.

A. auriculata, Lam. — Rocailles dans les montagnes calcaires. — Haute-Savoie : Salève, le Coin, le Pas-de-l'Echelle; Maggéraz près Annecy-le-Vieux, vallon des Usses, abbaye de Vallon. — Valais : Branson. — Ain : fort de l'Ecluse, Belley, Pierre-Châtel, la Balme, Serrières. — Isère : Crémieu, Hyères, Vernaz, Saint-Eynard, Saint-Nizier. — Gard : rochers dolomitiques à Campestre, bois de Salbous près Alzon. — Hérault : bords de la Vis à Navacelle. — Bouches-du-Rhône : Saint-Loup.

A. stricta, Huds. — Rocailles calcaires. — Haute-Savoie : Salève au Pas-de-l'Echelle, au Coin, mont Tournette, mont Méry, Dents-d'Oche, rochers de Saint-Clair dans la vallée du Fier. — Ain : Thoiry, de Gex à la Faucille, fort de l'Ecluse. — Isère : la Bastille, Comboire, Pariset, Saint-Eynard. — Hérault : Saint-Loup, Capouladou. — Fontaine de Vaucluse.

A. serpillifolia, Vill. — Rochers. — Jura : les Rousses près du lac, Saint-Georges, la Dôle. — Haute-Savoie : rochers des pitons du Salève, grès numulitique du sommet des Voirons, Brizon, Vergy, mont Tournette, Parmelan, Dent-d'Oche. — Savoie : mont Cenis. — Ain : au-dessus de Gex. — Isère : Bovinant (Grande-Chartreuse), col de l'Arc, la Moucherolle. — Hautes-Alpes : mont Aurouse, la Garde près Gap.

A. hirsuta, L. — Rochers et murs. — Très-commun dans la Haute-Saône, le Doubs, le Jura, le Bugey, la Côte-d'Or, Saône-et-Loire, le Dauphiné et le Lyonnais. — Assez commun dans la Provence et le Languedoc.

A. procera, Jord. — Lyon.

A. pubigera, Jord. — Lyon.

A. accedens, Jord. — Lyon.

A. collisparsa, Jord. — Villeurbanne.

A. idanensis, Jord. — le Bugey.

- A. propera*, Jord. — Nantua. *A. subnitens*, Jord. — Saint-Nizier, Grande-Chartreuse, Villars-d'Arène, mont Aurouse.
A. hirtella, Jord. — Le Salève.
A. propinqua, Jord. — Guillestre, Villevieille en Queyras. *A. vesula*, Jord. — Viso.

A. gracilescens, Jord. — Evian.

ARABIS Allionii, D. C. — Rare. — Mont Viso, mont Cenis.

A. muralis, Bertol. — Vieux murs, rochers. — Jura : vallées de l'Ain, de la Bienne et toutes les vallées autour de Saint-Claude; de là s'élève à Morez, aux Rousses et vallée de Joux. — Ain : très-commun à Nantua, dans les montagnes du Bugey, Villebois, Belley, Parves. — Haute-Savoie : Salève au Pas-de-l'Echelle, mont de Pelloua, Colonies près Annecy, crêt du Maure, roc de Chère près Talloires, Allonzier, Semnoz, mont Charvin. — Valais : Saint-Maurice, le Trient. — Isère : commun dans les montagnes de Crémieu, Grenoble, Saint-Eynard, Sassenage, Saint-Nizier, Villars-de-Lans. — Drôme : Crest. — Gard : bords du Gardon à Saint-Nicolas, bois de Salbous. — Bouches-du-Rhône : Aix, Montredon. — Var : Bau-de-Quatre-Heures près Toulon, Sainte-Baume.

A. rosella, Jord. — Digne.

A. saxigena, Jord. — Chambéry, Grenoble.

A. alpestris, Schleich. — Pâturages des sommets du Jura, Doubs, Bugey. — Haute-Savoie : Salève, mont Parmélan, mont Méry, mont Darbon près Vacheresse, Hautigny près de Bonnevaux, Roc-d'Enfer, Dents-d'Oche. — Isère : Saint-Nizier, Chamechaude, alpe du mont de Lans. — Hautes-Alpes : Lantaret, montagnes de Gap.

A. cenisia, Reuter. — Savoie : mont Cenis. — Jura : Colombier au-dessus de Saint-Genis.

A. Gerardi, Bess. — Prés. — Gard : le Vigan, le Pont du Gard, Uzès. — Hérault : Montpellier. — Bouches-du-Rhône : Montredon près Marseille. — Var : Maures-du-Luc.

A. perfoliata, Lam. (*turritis glabra*, L.). — Coteaux secs dans la Haute-Saône, le Doubs, Jura, Ain, Rhône, Côte-d'Or, Dauphiné, Savoie et Haute-Savoie. — Plus rare dans les provinces méridi-

dionales. — Bouches-du-Rhône : Arles. — Var : Notre-Dame des Anges près Pignans. — Alpes-Maritimes. — Gard : Alzon.

A. cebennensis, D. C. — Bois. — Ardèche : mont Mézenc. — Gard : Banahu près l'Espérou, aux rochers du Valat de la Dauphine.

A. Thaliana, L. — Commun dans tout le bassin.

A. arenosa, Scop. — Très-commun sur les débris de rochers dans la partie septentrionale du bassin. — Haute-Saône : mont de Vannes, Plancher-Bas, Plancher-les-Mines, vallées de Miélin, Tête-du-Creuzot, Chauves-Roches, Champagny, Sabot-de-Frotoy, Conflandey, Echenoz, Fouvent, Roche, Chavanne, Saint-Germain, Lure, Roye, la Côte, Recologne, la Miotte et la Justice près Belfort. — Doubs et Jura : plaines de Montbéliard, de Besançon et de tout le Jura jusqu'à Lons-le-Saunier, environs de Dole. — Saône-et-Loire : vignes des coteaux calcaires à Saint-Sernin, Couches, Dezize, Cluny, Vergisson, Bruailles près Louhans. — Nul dans les régions moyennes et méridionales du bassin.

A. alpina, L. — Rochers calcaires du Doubs, Jura, Ain, Bugey, Revermont, Valais, Haute-Savoie, Savoie. — Isère : Vertrieu, Crémieu, Grande-Chartreuse et les autres montagnes du Dauphiné. — Hérault : Saint-Loup, Capouladou. — Gard : l'Espérou. — Provence : mont Ventoux, Sainte-Baume.

A. saxeticola, Jord. — Ain : Saint-Rambert.

A. cocculea, Jacq. — Rochers. — Haute-Savoie : col du Bonhomme, Sixt à la Vauzalle, Croix de fer du mont Méry. — Savoie : mont Cenis à Corne-Rousse. — Isère : Grandes-Rousses. — Hautes-Alpes : le Galibier, le Viso en descendant du col de Ruine.

A. bellidifolia, Jacq. — Bords des sources et des ruisseaux. — Haute-Savoie : mont Tournette, Cornette-de-Bise, Sixt à la Vauzalle. — Savoie : mont-Cenis à pattes creuses, Laval-de-Tignes, col du Bonhomme, montagne des Allues, Morteret. — Isère : la Pra-de-Belledonne, Piémeyan au mont de Lans. — Hautes-Alpes : Lautaret, mont Viso, Saint-Véran aux Serènes.

A. pumila, Wulf. — Fentes des rochers. — Haute-Savoie : glacière du mont Brizon, mont Vergy, mont Tournette, montagnes de

Samoëns, Cornette-de-Bise, Nautau au-dessus de Montriond, Roc d'Enfer.—Isère : grande et petite Moucherolle, Grand-Veymont.

A. turrita, L. — Commun dans les rochers calcaires. — Doubs. — Côte-d'Or. — Jura.—Ain : Revermont, Bugey.—Haute-Savoie : Salève, Voirons, environs d'Annecy, roc de Chère, Maggériaz, Meillerie. — Valais : porte du Scex, Saint-Maurice. — Rhône : entre Givors et Sainte-Colombe. — Isère : Crémieu, la Grande-Chartreuse, Grenoble, Sassenage, Vienne.—Hautes-Alpes : Gap, Loubet près Rabou, — Vaucluse : mont Ventoux. — Gard : Vigan, Olas, Serre-de-Bouquet. — Var : Sainte-Baume, Dardenne près Toulon.

CARDAMINE asarifolia, L. — Basses-Alpes : vallée de l'Arche jusqu'au lac du Lauzannier. — Vaucluse : environs d'Apt. — Alpes-Maritimes.

C. Plumieri, Villars. — Rochers des alpes granitiques. — Isère : chaîne de Belledonne au chalet de Jassevieille, bords du lac Robert. — Hautes-Alpes : mont Viso à la Traversette. — Savoie : petit mont Cenis à la Combe-d'Ambin.

C. pratensis, L. — Prés dans tout le bassin.

C. praticola, Jordan. — Environs de Lyon.

C. herbivaga, Jordan. — Environs de Lyon.

C. udicola, Jordan. — Environs de Lyon.

C. Mathioli, Moretti. — Prairies humides. — Haute-Savoie : la Roche.

C. amara. L. — Prés humides, bord des eaux.—Haute-Saône : Auxon, Chassey-les-Montbozon, Lure, Corravillers, Champagny. — Toute la chaîne du Jura ; monte depuis la plaine jusque dans les hautes vallées de Joux et des Rousses. — Ain : vallées de l'Albarine, chaîne du Colombier, montagnes d'Hauteville et de Nantua. — Saône-et-Loire : Renaudiots, Champs-Chanoux près Autun, Selle-d'Auxy, Canada. — Côte-d'Or : Roche-en-Brenil, Saulieu. — Rhône : Saint-Bonnet-le-Froid. — Loire : Pilat, Pierre-sur-Haute. — Isère : Tencin, gorges de Sarène au-dessus de Clavans. — Drôme : Saint-Vallier. — Gard : bords des ruisseaux de l'Aigual près de l'Espérou. — Alpes-Maritimes.

C. impatientis, L. — Lieux frais et ombragés. — Toute la chaîne du

Doubs, Jura, Bugey. — Haute-Saône : vallée du Puix, Plancher-les-Mines, Chemilly, Chargey, Thieffrans. — Côte-d'Or : Flavignerot, vallon Sainte-Foy, Cîteaux. — Saône-et-Loire : bords de l'Arroux, Canada, Pauvret, Bourbon, Cluny. — Dauphiné. — Savoie. — Hérault. — Gard : Alzon, Vigan. — Alpes-Maritimes.

C. hirsuta, L. — Champs et bois dans tout le bassin.

C. sylvatica, Link. — Bois des montagnes. — Doubs et Jura : forêts de Joux, de Champagnole, de Pontarlier, du Russey, du Rizoux, de la Dôle, de la Faucille; se montre aussi sur les sols siliceux de la plaine, notamment dans la forêt de la Serre et la Bresse. — Zone vosgienne de la Haute-Saône : Chauves-Roches près Servance, montagne de Ternuay, vallée de Miélin, Plancher-les-Mines, Champagny, Plancher-Bas. — Ain : sous Pierre-Châtel, forêt de Mazières au-dessus de l'Hallérierat. — Haute-Savoie : mont Semnoz, Tournette, Voirons. — Rhône : entre Givors et Sainte-Colombe. — Loire : Pilat. — Isère : Comboire, Saint-Eynard, Grande-Chartreuse, chaîne de Belledonne. — Hautes-Alpes : environs de Gap à Devez-de-Rabou. — Drôme : Saint-Vallier. — Gard : Aulas, Signe-Diou près Saint-Guiral. — Hérault.

C. parviflora, L. — Prés humides des provinces méridionales. — Gard : l'Espérou. — Bouches-du-Rhône : environs de Marseille. — Drôme : Montélimar.

C. alpina, Willd. — Pelouses des Alpes granitiques. — Haute-Savoie : chaîne du mont Blanc aux Grands-Mulets à 3,060^m et au jardin de la Mer de glace, Brévent, montagnes de Sixt et de Samoëns, mont Méry, Cornette-de-Bise, col du Bonhomme. — Savoie : vallée de Tignes, mont Iseran, mont Cenis à Cornerousse, montagnes des Aillues. — Isère : chaîne de Belledonne, des Sept-Laux, des Grandes-Rousses. — Hautes-Alpes : Galibier, Chaillolle-Vieil, mont Viso.

C. resedifolia, L. — Pelouses des hautes montagnes à sol siliceux. — Haute-Savoie : chaîne du mont Blanc jusqu'aux grands Mulets à 3,060^m, Brévent, Cornettes-de-Bise, col de Golèse, mont Tournette, grès du Vergy et du Méry. — Savoie : Tignes, mont Iseran, mont Cenis, col du Bonhomme, montagnes des Aillues.

— Sommités des Alpes-Maritimes. — Gard : l'Espérou à l'Hort-de-Diou. — Ardèche et Haute-Loire ; mont Mezenc.

DENTARIA digitata, Lam. — Bois. — Doubs : côtes du Doubs à Mauron, au Vallanvron, Morteau. — Jura et Ain : toute la chaîne depuis le Suchet, Rizoux, Noirmont, Dôle, Reculet jusqu'à la Faucille, au Gralet et au Sorgiaz. — Haute-Savoie : le Salève, les Voirons, chalets de Colone, Tournette, Veyrier près Annecy, montagnes de Bonnevaux. — Savoie. — Isère : Saint-Nizier, Grande-Chartreuse. — Hautes-Alpes : environs de Gap, chartreuse de Durbon. — Drôme : Aucelon. — Gard : le long du Valat de la Cereirède, à Banahu, sur l'Espérou. — Alpes-Maritimes.

D. pinnata, Lam. — Bois. Toute la chaîne jurassique dans le Doubs, Haute-Saône, Jura, Bugey, Revermont. — Montagnes calcaires de la Savoie, du Dauphiné, de Vaucluse. — Gard : Bramabioou, Saint-Sauveur, l'Aigual. — Alpes-Maritimes.

D. bulbifera, L. — Bois. — Isère : parc de Viziile, Gavet. — Alpes-Maritimes.

LUNARIA rediviva, L. — Bois. — Doubs : côtes du Doubs et du Dessoubre, Besançon, Nans, Gondenans. — Haute-Saône : vallées du Puix et du Rahin, Ballon-de-Giromagny, Thieffrans. — Jura : Salins, Lons-le-Saunier, Saint-Claude, Dôle, le Reculet, Saint-Cergue. — Ain : Saint-Rambert, Tenay, Ruffieu, la Fouge près Poncin, Nantua, Colombier du Bugey. — Saône-et-Loire : Cuisseaux. — Côte-d'Or : bois de Savigny, Combe-d'Arcey. — Haute-Savoie : montagnes de Bonnevaux. — Savoie : mont du Chat. — Isère : Sassenage, Grande-Chartreuse, Saint-Gervais, Prémol. — Alpes-Maritimes.

VESICARIA utriculata, Lam. -- Débris de rochers des montagnes. — Côte-d'Or : bords de l'Armançon à Semur, Bordes près Montbard. — Savoie : environs de Moutiers, Apremont. — Isère : Séchilienne, Bourg-d'Oisans, le Fréney, la Salette. — Hautes-Alpes : la Grave, Monestier de Briançon, Villars-d'Arène.

ALYSSUM maritimum, Lam. — Coteaux du littoral de la Méditerranée ; remonte quelquefois assez loin des bords de la mer jusque dans le département de la Drôme vers Crest.

- A. hallmifolium**, L. — Montagnes de la Provence à Sigale et Gars dans la vallée de l'Estéron, Saint-Vaïtier près de Grasse, la Caille, Saint-Auban, confluent du Var et de la Tinéa, etc.
- A. macrocarpum**, D. C. — Rochers calcaires des Cévennes, Serre-de-Bouquet près d'Uzès. — Ardèche : vallée de l'Ouvéze. — Hérault : de Saint Chinian à Saint-Pons.
- A. spinosum**, L. — Rochers calcaires des environs de Toulon, à Coudon et au mont Faron. — Bouches-du-Rhône : Aix. — Gard : le Vigan, Montdardier près d'Alais, bords du Gardon à Saint-Nicolas, la Beaume. — Hérault : de Saint-Chinian à Saint-Pons, Pic-Saint-Loup, Granges, Saint-Guilhem-le-Désert.
- A. saxigenum*, Jord. et Fourr. — Rochers calcaires. — Gard : Saint-Nicolas, la Beaume, Serre-de-Bouquet. — Drôme : Donzère.
- A. calycinum**, L. — Champs dans tout le bassin.
- A. vagum*, Jord. — Villeurbanne près Lyon.
- A. sabulosum*, Jord. — Le Bugey.
- A. rudérale*, Jord. — Environs de Genève.
- A. arvaticum*, Jord. — La Grave (Hautes-Alpes).
- A. campestre**, L. — Champs des provinces méridionales. Provence, Languedoc; remonte dans les Hautes-Alpes vers Gap et dans la Drôme vers Crest.
- A. montanum**, L. — Pelouses et rochers. — Jura : Arbois, Poligny, Champagnole. — Côte-d'Or : vallée de Gourville, Gevrey, Marsannay. — Saône-et-Loire : Vergisson, Solutré. — Isère : gorges d'Engins. — Savoie : mont Cenis, mont Iseran, mont Galise. — Hautes-Alpes : mont Viso. — Drôme : mont d'Ambel, Ratives, Crest. — Vaucluse : mont Ventoux. — Alpes-Maritimes : les Lattes près Saint-Auban. — Gard : environs de Nîmes.
- A. beugesiacum*, Jord. et Fourr. — Rochers. — Ain : Saint-Sorlin entre Serrières et Villebois, Ambronay, Château-Gaillard, Loyettes.
- A. psammœum*, J. F. — Isère : Chasse près de Vienne.
- A. brevisfolium*, J. F. — Isère : Charette près de Crémieu.
- A. rhodanense*, J. F. — Drôme : Tain.
- A. orophilum*, J. F. — Hautes-Alpes : Briançon.
- A. brigantiacum*, J. F. — Hautes-Alpes : mont Gondran près Briançon.

- A. cuneifolium**, Tenore. — Hautes-Alpes : mont Genève.
- A. flexicaule**, Jord. — Mont Ventoux (Vaucluse).
- A. alpestre**, L. — Rochers des Hautes-Alpes : Villard-d'Arène, Galibier, environs de Briançon, mont Viso, Saint-Véran aux Sérènes. — Alpes-Maritimes.
- A. incanum**, L. — Rochers. — Hautes-Alpes : Guillestre. — Var : remparts de Toulon. — Ain : d'Ambronay à Pont-d'Ain. — Isère : Chamagnieu.
- CLYPEOLA jonklaspi**, L. — Vieux murs et rochers. — Ain : Saint-Rambert sous le rocher de la Craz-du-Reclus, Muzin, Serrières-de-Briord. — Haute-Savoie : sous les rochers du Parmelan au-dessus de Dingy. — Isère : Saint-Eynard, Comboire. — Drôme : Nyons. — Vaucluse : Apt, Gargas. — Gard : Nîmes, Chusclan. — Hérault : mont de Saint-Clair près Cette. — Alpes-Maritimes : Antibes, Nice, Menton. — Var : Toulon, le Luc, Gonfaron, Fréjus. — Bouches-du-Rhône : environs d'Arles. — Se montre aussi dans le bassin supérieur du Rhône près de Sion-en-Valais, à Tourbillon et Valère.
- Cl. psilocarpa*, J. F. — Serrières, Muzin (Ain).
- Cl. petræa*, J. F. — Donzère (Drôme).
- Cl. semiglabra*, J. F. — Vaucluse : Saint-Didier. — Bouches-du-Rhône : Saint-Rémy. — Gard : Remoulins.
- Cl. hispidula*, J. F. — Les Alpines (Bouches-du-Rhône).
- Cl. lævigata*, J. F. — Pinède d'Aigues-Mortes.
- Cl. microcarpa*, Moris. — La Provence.
- Cl. cyclocarpa*, J. F. — La Provence.
- Cl. lomato-tricha*, J. F. — La Provence.
- DRABA pyrenaica**, L. — Rochers des Alpes. — Isère : Chamechaude, Colon-de-Belledonne, Grand-Veymont. — Hautes-Alpes : mont Arouse, col Isoire, Saint-Véran, mont Viso au col des Ruines sous le rocher de la Traversette. — Savoie : mont Cenis à Ronches.
- D. alzoides**, L. — Rochers des montagnes. — Toute la chaîne jurassique du Doubs, Jura, Ain : côtes du Doubs et du Dessoubre, Lomont ; tout le Jura du vignoble aux sommités ; le Colombier du Bugey, Torcieu, Dortan, mont d'Ain, le Revermont. —

Côte-d'Or : rochers calcaires des combes de Gevrey, Bouilland, vallée de la Fontaine-Froide. — Haute-Savoie : rochers calcaires de Salève, Môle, Dents-d'Oche, montagnes d'Abondance et de Saint-Jean-d'Aulph, Parmelan, Tournette, chalets de Flaine, col des Aravis, Brévent, la Sauce près du Bonhomme, montagnes de Sixt. — Savoie : mont du Chat. — Isère : Saint-Nizier, Chamchaude, Grand-Som. — Hautes-Alpes : Lautaret, col du Goléon, mont Arouse, mont Viso, Saint-Véran. — Alpes-Maritimes. — Gard : rochers de Graillès près Campestre.

D. saxigena, Jord. — Rochers. — Isère : Vertrieu, Hyères, Crémieu.

D. chrysantha, J. F. — Ain à Tenay.

D. ochroleuca, J. F. — Ain à Tenay.

D. trichocarpa, J. F. — Ain à Matafelon.

D. beugesiana, J. F. — Le Colombier-du-Bugey.

D. alpestris, J. — Briançon au Chabas (Hautes-Alpes).

D. fladnizensis, Wulfen. — Rochers des Alpes granitiques. — Haute-Savoie : chaîne du mont Blanc, Grands-Mulets. — Isère : chaîne de Belledonne, des Grandes-Rousses, du Pelvoux. — Hautes-Alpes : pic du Bec près de Villard-d'Arène, col du Goléon, mont Viso.

D. tomentosa, Wahlenb. — Rochers siliceux des Alpes. — Haute-Savoie : mont Blanc, Brévent, montagnes de Samoëns, le Bonhomme, Tournette, col des Aravis, mont d'Étale près de la Clusaz, mont Méry à la Pointe-Percée, Cornette-de-Bise, mont Drison sur Tamié. — Savoie : vallée de Tignes, mont Iseran, mont Cenis, le Saut près des Allues. — Isère : chaîne de Belledonne à la Grande-Lance. — Hautes-Alpes : au pied des glaciers de la Grave, mont Viso à la Traversette, de Saint-Véran au col Agnel.

D. frigida, Sauter. — Rochers des sommités alpines. — Haute-Savoie : chaîne du mont Blanc, Grands-Mulets, pied du glacier de Tré-la-Tête, montagnes de Sixt, Trelod, Vergy, Drizon, monts de Véron, Dents-d'Oche. — Savoie : mont Jovet, mont Cenis, col de la Madeleine, Hauteluce entre la Grande-Pariras et la Cyclaz, vallée de Tignes entre le pont de la Balme et Laval, mont Iseran. — Isère : Grandes-Rousses autour du lac Blanc, la Salette. — Hautes-Alpes : glacier du Bec au-dessus de Vil-

lard-d'Arène, Galibier, mont Viso, Saint-Véran, Blanchette et la Noire.

D. carinthiaca, Hoppe. — Prairies et rochers des hautes montagnes. — Haute-Savoie : Buet, mont Vergy, Cornette-de-Bise. — Savoie : mont Cenis, petit mont Cenis, mont Iseran. — Isère : chaîne de Belledonne, Champrouse, Taillefer, Grandes-Rousses. — Hautes-Alpes : Lautaret, Galibier, mont Chabrière-en-Chorges.

D. muralis, L. — Vieux murs, lieux arides. — Saône-et-Loire : Cluny, Tournus, Cormatin, Cortembert. — Rhône : Vallon du Mornantet entre Mornant et Givors, environs de Condrieu. — Ain : Virignin, environs de Belley, à Muzin, Saint-Germain, Virieu-le-Grand, Saint-Rambert. — Isère : Vienne, Vaulnaveys, la Motte-les-Bains. — Drôme : Saint-Vallier, Tain, Aucejon. — Bouches-du-Rhône : Aix à la Laouvo, Puyricard. — Gard : l'Arche près d'Anduze. — Var : Fréjus, le Luc. — Alpes-Maritimes : Mouans, Biot.

D. incana, L. — Prairies des montagnes. — Hautes-Alpes : Lautaret à Prime-Messe.

EROPHILA vulgaris, D. C. (*Draba verna*, L.). Champs dans tout le bassin.

Les formes suivantes sont des démembrements de cette espèce :

- | | |
|--|--|
| <i>E. virescens</i> , Jord. — Environs de Lyon. | <i>E. decipiens</i> , Jord. — Lyon. |
| <i>E. vivariensis</i> , Jord. — Ardèche : Celles. | <i>E. Lugdunensis</i> , Jord. — Lyon. |
| <i>E. medioxima</i> , Jord. — Lyon. | <i>E. furcipila</i> , Jord. — Lyon. |
| <i>E. micrantha</i> , Jord. — Lyon. | <i>E. stenocarpa</i> , Jord. — Lyon. — Polygone de Grenoble. — Genève. |
| <i>E. oblongata</i> , Jord. — Lyon. | <i>E. majuscula</i> , Jord. — Lyon. — Isère : Saint-Nizier, Vaulnaveys, Tullins. — Haute-Savoie : Annecy, entre Evian et Thonon. |
| <i>E. rubella</i> , Jord. — Lyon. | |
| <i>E. chlorotica</i> , Jord. — Lyon. | |
| <i>E. hirtella</i> , Jord. — Villeurbanne près Lyon. | <i>E. glabrescens</i> , Jord. — Environs d'Annecy et de Genève. |
| <i>E. brachycarpa</i> , Jord. — Villeurbanne. — Isère : St-Ismier. | |
| — Annecy, Genève. | |

ROBIPA nasturtioides, Spach. — Lieux humides dans tout le bassin; s'élève jusque sur les plateaux tourbeux du Jura et des Alpes.

R. pyrenaica, Spach. — Sables siliceux. — Doubs : Charmont près Monthéliard, sables de la Savoureuse. — Haute-Saône : Champagny, Rccologne. — Saône-et-Loire : Autun, Auxy, Bourbon, bords de l'Arroux. — Assez commun dans la région granitique du Lyonnais. — Ardèche : le Pouzin. — Gard : le Vigan, Trèves.

R. amphibia, Besser. — Bords des ruisseaux dans tout le bassin.

R. rusticana, Godron. — Prés humides. — Hautes-Alpes : Romette près Gap, Rosans. — Savoie : Belleville près Hauteluce. — Gard : entre Alais et la Grande-Combe. — Quelquefois subspontané près des habitations.

COCHLEARIA glastifolia, L. — Gard : Aigues-Mortes.

KERNEBA saxatilis, Reichb. — Espèce caractéristique des rochers calcaires du Doubs, Jura français et helvétique, Revermont, Bugey, Savoie, Valais, Dauphiné, Basses-Alpes, Alpes-Maritimes. — Gard : environs du Vigan. — Hérault : Saint-Jean-de-Fos.

MYAGRUM perfoliatum, L. — Moissons. — Bouches-du-Rhône : Aix, Marseille. — Drôme : le Buis, Châteauneuf. — Hérault : Montpellier, Aigues-Mortes. — Gard : Nîmes, Manduel, Bellegarde, Saint-Gilles. — Rare dans la partie moyenne et septentrionale du bassin.

CAMELINA sativa, Crantz. — Moissons; plante cultivée et quelquefois subspontanée. — Haute-Savoie : Monetier. — Rhône : Mont-Chat, digue du Grand-Camp. — Ain : Meximieux, entre Sainte-Croix et Saint-André-de-Corcy. — Drôme : Saint-Vallier. — Var : Fréjus, Aups. — Bouches-du-Rhône : Aix. — Gard : Campestre près d'Alzon. — Var. *sylvestris*. — Moissons. — Avec le précédent.

C. foetida, Fries. — Champs de lin.

NESLIA paniculata, Desv. — Moissons des terrains calcaires. — Doubs et Jura : depuis les plaines (excepté en Bresse) jusque dans les vallées les plus élevées. — Côte-d'Or. — Saône-et-Loire.

— Rhône. — Ain. — Dauphiné. — Savoie. — Provence. — Alpes-Maritimes. — Languedoc.

CALEPINA Corvini, Desv. — Rhône : environs de Lyon. — Isère : Saint-Martin-le-Vinoux, Vizille. — Hautes-Alpes : Gap. — Drôme : Saint-Vallier. — Gard : Candiac, Alais. — Var : Fréjus, le Luc. — Bouches-du-Rhône : Aix, bords de l'Arc, Marseille. — Alpes-Maritimes. — Valais à Branson, Saint-Maurice.

BUNIAS erucago, L. — Moissons des provinces méridionales, remonte à Lyon, Trévoux, Belley et dans le bassin du Léman.

B. arvensis, Jord. (silicules à angles non bordés d'une crête dentée). — Environs de Lyon et de Saint-Vallier.

B. brachyptera, Jord. — Environs de Lyon et la Provence.

B. macroptera, Reichb. — La Provence.

B. orientalis, L. — Quelquefois subspontané à Lyon sur la digue du Grand-Camp et autour de Bourg-d'Oisans (Isère).

ISATIS tinctoria, L. — Coteaux secs, bords des routes, quelquefois subspontané. — Saône-et-Loire : Charolles, Cluny, Châlon. — Côte-d'Or : environs de Nuits. — Jura : vallée de Joux près du village de l'Abbaye. — Ain : Tenay. — Isère : près du petit séminaire de Grenoble, Trésane près du mont Aiguille. — Drôme : Crest, bassin du Léman et Valais. — Savoie : environs de Moutiers. — Plus répandu et moins fugace dans la Provence et le Languedoc.

Variété *canescens*, D. C. — Bouches-du-Rhône : mont de Saint-Loup près Marseille, la Treille. — Var : Toulon, la Valette, le Luc, Draguignan. — Alpes-Maritimes : Gourdon près de Grasse. Variété *hirsuta*, D. C. *Villarsii*, Gaudin. — Hautes-Alpes : la Grave, Lautaret, Briançon.

I. alpina, All. — Pâturages du mont Viso à la Gaffe, Taillante au-dessus du lac Sgourgeau, passage de la brèche des Ruines, valon des Brun.

BISCUTELLA lævigata, L. — Rocailles des montagnes. — Manque dans Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Jura, Doubs. — Commence à paraître dans le Valais aux Folateires, au Trient entre Martigny et Saint-Maurice, puis apparaît dans la Haute-Savoie aux Dents-d'Oche, mont de Pelloua, Brizon, Vergy, mont Char-

vin, crêt du Maure, Parmelan, Tournette, Seanoz, col du Bonhomme. — Savoie : Mont-Cenis, montagnes des Allues et des Avanchers. — Ain : Serrières-de-Briord, montagnes d'Ambronnay. — Isère : Belledonne vers le lac Crouzet, mont de Lans. — Hautes-Alpes : la Grave, Lautaret. — Ardèche : Rochemaura. — Drôme : Loriol, Livron. — Très-commun dans la Provence, les Alpes-Maritimes et le Languedoc. — Cette plante présente un grand nombre de formes, qui se distinguent suivant que les feuilles radicales sont entières, dentelées ou pinnatifides. Les silicules sont tantôt lisses, tantôt scabres.

B. intricata, Jord. — Ardèche : Tournon.

B. collina, J. — Isère : Vernas, Hyères près Crémieu.

B. lima, J. — Drôme : Loriol.

B. mediterranea, J. — Gard : Nîmes.

B. polyclada, J. — Drôme : Nyons, Saint-Vallier.

B. picroïdes, J. — Gard : Lussan.

B. mollis, Lois. — Gard : Nîmes.

B. coronopifolia, Vill. — Débris de rochers. — Isère : la Moucherolle, Grand-Veymont. — Hautes-Alpes : mont Aurouse. — Hérault : entre Madière et Navacelle, environs de Béziers. — Vaucluse : mont Ventoux. — Bouches-du-Rhône. — Var : Sainte-Baume.

B. eichoriifolia, Lois. — Rochers. — Ain : Culoz, Serrières-de-Briord. — Isère : mont Rachais, Comboire. — Hautes-Alpes : Charance près Gap. — Basses-Alpes : Sisteron. — Var : Bormes, Collobrières, Fréjus. — Alpes-Maritimes : Grasse, Cagnes, Nice, Monaco, Menton.

IBERIS Candolleana, Jord. — Débris de rochers calcaires ; mont de Glandaz près Die.

I. stricta, Jord. — Pierrailles calcaires. — Hautes-Alpes : Gap.

I. Villarsii, Jord. — Pierrailles calcaires. — Drôme : Nyons. — Hautes-Alpes : Notre-Dame du Laus près Gap, bois de Lescout près Rabou. — Ardèche : la Voulte, Cruas.

I. Timevoji, Jord. — Collines calcaires. — Isère : entre Crémieu et la Balme.

I. delphinensis, S. — Pierrailles calcaires. — Drôme : Die.

- I. aurotica*, Chaix. — Pierres calcaires. — Hautes-Alpes ; mont Aurouse à Fontalibao, la Cluse en Devoluy. — Vaucluse : mont Ventoux.
- I. collina*, Jord. — Ain : Serrières, Lhuis.
- I. leptophylla*, Jord. — Bouches-du-Rhône.
- I. Lamotti*, J. — Ain : Virieu-le-Grand.
- I. Violetti*, Soy.-Vill. — Gard : Jonquières près Bagnols. — Ain : Chapelle du Mont près Nantua.
- I. intermedia*, Guers. — Coteaux calcaires. — Côte-d'Or : Chambolle, Sainte-Foy, Marsannay. — Gard : Alzon, Alais, le Vigan.
- I. Prostii*, Soy.-Will. — Gard : Anduze, bois de Salbous près Campestre. — Ardèche : entre Thueyts et Montpezat, cratère de Jaujac.
- I. *obliata***, All. — Rochers. — Vaucluse : Mornas. — Bouches-du-Rhône : Château-Gombert près Marseille, Saint-Antoine. — Var : Brignoles, Toulon. — Alpes-Maritimes : Grasse.
- I. *bulifolia***, L. — Coteaux calcaires de la Provence. — Bouches-du-Rhône : Aix, Marseille. — Var : Toulon, le Luc, Fox-Amphoux, Barjols. — Alpes-Maritimes : Grasse, le Chaudan, Valbonne, Nice. — Vaucluse : Orange. — Drôme : Nyons. — Ardèche : vallée d'Ouvéze, le Pouzin, mont Charray. — Je l'ai trouvé à Lyon sur les talus du chemin qui relie le fort des Brotteaux à celui de Villeurbanne.
- I. *amara***, L. — Moissons. — Commun dans la partie septentrionale du bassin français ; beaucoup plus rare dans les provinces méridionales. — Gard : Camprieux, bords du ruisseau de Brama-Bioou.
- I. affinis*, Jord. — Environs de Lyon : le Vernay, la Mouche. — Hautes-Alpes : Gap.
- I. *pinnata***, L. — Champs cultivés. — Rare dans la partie septentrionale du bassin. — Jura : Lons-le-Saunier, Pannessières. — Saône-et-Loire : Solutré. — Est très-répendu dans les terrains graveleux du Lyonnais et du Bugey. — Isère : Sassenage, le Sappey, Clelles. — Drôme : Crest. — Hautes-Alpes : environs de Gap. — Savoie. — Haute-Savoie. — Gard : Nîmes, Blandas près du Vigan. — Var : Fréjus, le Muy, le Luc, Aups, Fox-Amphoux. — Bouches-du-Rhône. — Alpes-Maritimes.
- I. *saxatilis***, L. — Collines calcaires des provinces méridionales. —

Bouches-du-Rhône : sommet de Sainte-Victoire, pic de Bretagne.
— Var : Sainte-Baume. — Vaucluse : mont Ventoux. — Alpes-Maritimes : montagnes de Caussols et du Cheiron au-dessus de Grasse. — Basses-Alpes : Sisteron. — Drôme : le Buis, Brette. — Gard : Serre-de-Bouquet. — Hérault : Saint-Jean-de-Fos. — N'est connu dans la partie septentrionale du bassin que sur le Crêt des roches, à Pont-de-Roide (Doubs).

I. Garreziana, All. — Fentes des rochers. — Basses-Alpes : l'Arche.

TEESDALIA nudicaulis, R. Browa. — Sables siliceux, détritiques sablonneux sur la lisière vosgienne de la Haute-Saône et de l'arrondissement de Montbéliard. Manque dans toute la chaîne jurassique. — Côte-d'Or : terrains granitiques du Morvan autour d'Arnay, Saulieu, Semur, Tournesac, Roche-en-Brenil. — Se retrouve sur le même terrain dans la partie voisine de Saône-et-Loire, puis au sud sur les terrains siliceux du Beaujolais, du Lyonnais et du Forez jusqu'au Pilat et aux Cévennes. — Gard : le Vigan, bois de Campagne, près Nîmes sur les cailloux quartzeux. — Var : porphyres et granits des Maures. — Isère : sables de la Mollasse à Saint-Nizier, Pont-de-Beauvoisin, la Tour-du-Pin.

T. lepidium, D. C. — Mêlé au précédent mais plus rare, si ce n'est dans la région méditerranéenne.

ÆTHIÖNEMA saxatile, R. Br. — Rochers des montagnes calcaires; descend très-bas dans les vallées. — Manque dans le bassin suisse, le Doubs et le Jura. — Apparaît dans l'Ain au fort de l'Ecluse, pied du Colombier vers Culoz, Muzin, Pierre-Châtel, Rossillon, Serrières, Portes. — Savoie : le mont du Chat, les deux rives du lac du Bourget. — Haute-Savoie : vallée du Fier, Thônes, rives du lac d'Annecy, Talloires, roc de Chère, Veyrier, le Vuache. — Isère : la Bastille de Grenoble, la Balme. — Hautes-Alpes : Gap, Briançon. — Drôme : Crest, Nyons. — Ardèche : Châteaubourg. — Bouches-du-Rhône : les Alpines à Saint-Rémy. — Var : Bagnols, Aups. — Alpes-Maritimes : Gourdon, Grasse, Vence, Touët-de-Beuil, le Chaudan, Nice. — Gard : Marguerite, Uzès, Serre-de-Bouquet, Sablons, Camprieux.

THLASPI arvense, L. — Moissons, champs cultivés dans tout le bassin.

T. montanum, L. — Rochers calcaires des hautes montagnes. — Doubs : très-répandu dans l'arrondissement de Montbéliard, Lomont, côtes du Doubs et du Dessoubre, environs de Besançon, Chaudanne, Rosemont. — Jura : Arbois, Salins, Lons-le-Sau-nier. — Ain : Saint-Rambert, côte d'Evoges, de Tenay à Rossillon, Nantua. — Côte-d'Or : Route de Plombières, Combe-de-Saint-Joseph. — Saône-et-Loire : Solutré, Vergisson, Dezize. — Isère : Chalais au Grand-Pic, rochers du Pas-de-l'Ane et des Bannettes, Pas-de-l'Echelle entre Saint-Gervais et Rencurel. — Ardèche : col de l'Escrinet. — Les Cévennes.

T. Villarsianum, Jord. — Isère : col de l'Arc, la Moucherolle, mont Aiguille.

T. perfoliatum, L. — Champs des terrains calcaires dans tout le bassin.

T. martiale, Jord. — Environs de Lyon : Grand-Camp, Charçennes.

T. erraticum, Jord. — Le Bugey. — Isère : Crémieu.

T. improprium, Jord. — Provinces méridionales.

T. alpestre, L. — *T. Gaudinianum*, Jord. — Pâturages des montagnes. — Région supérieure du Jura : vallées des Verrières, de Joux, de la Brevine, des Rousses, des Dappes, de Mijoux, le Noirmont, la Dôle, la Trélasse, la Faucille, Saint-Claude, Beldoux, Goumois. — Ain : montagnes de Hauteville, Colombier du Bugey, environs de Nantua. — Haute-Savoie : montagnes de Sixt et de Saint-Jean-d'Aulph. — Savoie : mont Nivolet.

T. Lereschii, Reuter. — Saint-Jean près de Thoiry (Ain). — Jura : près tourbeux de la vallée de Joux.

T. brachypetalum, Jord. — Bois et prairies des hautes montagnes. — Haute-Savoie : Dents-d'Oche, Nautau, Parmelan, Tournette, Semnoz. — Savoie : Feissons-sur-Briançon, Hautecour, Galopaz, Sainte-Foy. — Isère : Prémol, Champrousse, Chamechaude, mont Rachais. — Hautes-Alpes : Charance, mont Sèuse près Gap. — Ardèche : mont Mezenc. — Gard : l'Espérou dans la gorge de la Cereirèdes, les Pises.

T. Verlotti, Jord. — Prairies. — Isère : col de la Coche.

T. salticolum, Jord. — Prairies des hautes montagnes. — Isère : mont de Lans, Allemont, Saint-Christophe-en-Oisans, la Chapelle-en-Valjouffray. — Hautes-Alpes : mont Viso, vallon des Vaches.

T. beugesiacum, Jord. — Ain : Tenay, Hauteville, Saint-Rambert.

T. virens, Jord. — Rochers siliceux des montagnes. — Loire : mont Pilat, Pierre-sur-Haute. — Ardèche : mont Mézenc. — Cévennes. — Gard : rochers à Concoule. Je ne sais s'il faut rapporter à cette forme ou à la suivante le *T. alpestre* des Ballons de Servance et de Giromagny.

T. sylvestre, Jord. — Rochers granitiques du Lyonnais à Chaponost, Soucieu, Brignais, Mornant ; le Beaujolais. — Les Cévennes.

T. alpinum, L. — Pelouses des hautes montagnes. — Hautes-Alpes : mont Viso entre le chalet de Ruines et le col de la Traversette.

T. rotundifolium, Gaudin. — Débris de rochers des hautes montagnes. — Haute-Savoie : mont Buet, le Bonhomme, Tournette, Vergy, mont Charvin, Cornettes-de-Bise, roc d'Enfer, col de Golèse. — Savoie : mont Cenis à Ronche, col des Fours, Beaupré. — Isère : chaîne de Belledonne vers le lac du Crouzet, lac Robert, Grandes-Rousses, haute tête de Racha au-dessus du mont de Lans, Chamechaude. — Hautes-Alpes : mont Aurouse, mont Viso à la Traversette, Ubac-du-Mouth, Saint-Véran à Marcel.

CAPSELLA Bursa pastoris, Mœnch. — Lieux cultivés, bords des chemins dans tout le bassin. — Espèce très-polymorphe.

C. agrestis, Jord. — Environs de Lyon.

C. virgata, Jord. — Environs de Lyon.

C. præcox, Jord. — Environs de Lyon.

C. ruderalis, Jord. — Environs de Lyon.

C. sabulosa, Jord. — Rhône : les Chères.

C. rubella, Reuter. — Lyonnais, Dauphiné, Savoie, environs de Genève.

HUTCHINSIA alpina, R. Brown. — Débris de rochers des montagnes. Chaîne jurassique : vallée des Dappes entre la Faucille et le Reculet, crêt des Neiges. — Haute-Savoie : mont Charvin, chalets de la Baime près du Bonhomme, Parmelan, Tournette, Buet, mont d'Étale près de la Clusaz, les Platets, mont Vergy, Cornettes-de-Bise, Dents-d'Oche, mont Ardin, mont des Granges

dans les montagnes d'Abondance, montagnes de Sixt.—Savoie.
— Isère : Grand-Som, Saint-Nizier, chaîne de Belledonne et des Sept-Laux. — Hautes-Alpes : la Grave, le Lautaret, mont Viso, Taillante près des lacs, col Agnel, environs de Gap. — Drôme : Glandaz près Die.

H. petraea, R. Brown. — Rochers et graviers calcaires. — Doubs : Pont-de-Roide, Besançon, Ornans, Baume-les-Dames. — Jura : Poupet près Salins, Arbois à la source de la Cuisance, Baume-les-Messieurs, Saint-Claude au vallon de Flumen. — Bassin du Léman et Valais. — Côte-d'Or : Combe-Saint-Joseph. — Saône-et-Loire : Dezize, Vergisson, Solutré. — Haute-Savoie : Salève au Pas-de-l'Echelle, vallon des Usses près de la Caille, mont Semnoz, Tournette, Dents-d'Oche. — Ain : Nantua, Pierre-Châtel, Parves, Belley, la Pape, Meximieux aux Peupliers, Saint-Rambert, Charabotte près Chaley. — Isère : balmes de Fontaine, Vienne, Revantin. — Hautes-Alpes : Gap. — Drôme : Saint-Vallier, Nyons, Barnave. — Bouches-du-Rhône. — Var : Fréjus, le Luc, le Cannet, Toulon. — Alpes-Maritimes. — Gard : Nîmes, bords du Brama-Bioou. — Hérault.

H. procumbens, Desv. — Lieux humides et sablonneux de la région méditerranéenne. — Bouches-du-Rhône : Marseille, bords de la mer. — Var : isthme de Giens. — Gard : bords des salines à Aigues-Mortes. — Hérault : bords de la mer près de Montpellier.

LEPIDIUM sativum, L. — Subspontané.

L. campestre, L. — Champs, bord des chemins dans tout le bassin.

L. campicolum, Jord. — Villeurbanne près Lyon.

L. errabundum, Jord. — Lyon.

L. accedens, Jord. — Ain : Virieu-le-Grand.

L. heterophyllum, Benth. — Prairies des montagnes.—Hautes-Alpes : col de Vars, la roche des Arnauds, mont Séuse, col de Claise.

L. hirtum, Smith. — Lieux incultes. — Drôme : Crest. — Bouches-du-Rhône. — Var : Fréjus, Touris, le Luc, Gonfaron. — Vaucluse : Apt. — Gard : Nîmes, Tresques, Uzès, bois de Salbous près d'Alzon.—Hérault : pic de Saint-Loup près de Montpellier.

L. ruderals, L. — Lieux stériles, décombres. — Environs de Montbéliard et de Belfort. — Jura : bords du canal entre Dole et Saint-Jean-de-Losne. — Saône-et-Loire : Couches, Saint-Maurice, Mâcon, Cluny. — Côte-d'Or : Dijon, Ladoix. — Rhône : les Charpennes, Vaise. — Isère : Crémieu, Grenoble. — Hautes-Alpes : de Briançon à Embrun. — Valais : Martigny, Sion. — Savoie : environs de Moutiers. — Bouches-du-Rhône : Peyrolles Marseille. — Gard : Aigues-Mortes, Bellegarde.

L. graminifolium, L. — Bords des routes, décombres. Dans tout le bassin.

L. polycladum, Jord. — Environs de Lyon.

L. draba, L. — Bords des champs, décombres. — Très-rare dans le Doubs et le Jura à Neuchatey près Nans-les-Rougemont, pont de Baume-les-Dames, Mouchard, Dole le long des talus du chemin de fer. (Nul dans Côte-d'Or et Saône-et-Loire). — Valais près de Sion. — Devient surtout commun à partir de Lyon, autour de la ville, Villeurbanne, Vaulx, Charbonnières, entre Mornant et Givors. — Loire : vallée du Gier. — Très-répandu dans la partie méridionale du bassin.

L. latifolium, L. — Très-rare dans la partie septentrionale du bassin ; assez répandu au sud de Lyon dans toute la partie méridionale du bassin.

SENEBIERA coronopus, Poir. — Bords des chemins, décombres. Dans la plus grande partie du bassin.

S. pinnatifida, D. C. — Espèce américaine naturalisée dans les Bouches-du-Rhône près Marseille à Saint-Just, bords du Jarret. — Var : près de Toulon à la Grosse-Tour, la Garde. — Hérault : Montpellier. — Isère : près du jardin de botanique de Grenoble.

CARTELLE maritima, Scop. — Littoral de la Méditerranée.

RAPISTRUM rugosum, All. — Champs cultivés. — Commun dans le bassin du Léman ; manque dans la partie septentrionale du bassin français ; apparaît dans l'Ain autour de Belley, Trévoux, Saint-Laurent-les-Mâcon, la Pape. — Rhône : Villeurbanne, Saint-Alban. — Isère : Grenoble, les Portes-en-Trièves, Chichiliane. — Hautes-Alpes : Romette près Gap. — Drôme : Saint-Vallier. — Commun dans la région méditerranéenne. —

Bouches-du-Rhône. — Var : Hyères, Fréjus, le Luc. — Alpes-Maritimes. — Hérault. — Gard : Nîmes, Manduel.

R. microcarpum, Jord. — Autour de Lyon à Villeurbanne, la Croix-Rousse, Dardilly.

CAPPARIDÉES.

CAPPARIS spinosa, L. — Le Câprier est cultivé dans plusieurs parties de la Provence et devient souvent subspontané.

CISTINÉES.

CISTUS umbellatus, L. — Coteaux secs. — Gard : les bois de pins du Chanet près de Bourdezach, la Grand-Combe.

C. laurifolius, L. — Collines sèches de la région méridionale. — Gard : terrains schisteux entre le Coulet et Trèves le long de la route de Sumène au Vigan, à Saint-Martial, Saint-Jean-du-Bruel. — Drôme : Nyons. — Ardèche : la Voulte. — Vaucluse : Avignon. — Hérault : Murviels près Montpellier, bois de Fabrègue près Roquebrun.

C. ladaniferus, L. — Terrains siliceux de l'Hérault : de Saint-Chinian à Saint-Pons. — Var : granites et porphyres des Maures et de l'Estérel, Fréjus, Bagnols, Roquebrune.

C. albidus, L. — Collines calcaires de la région méridionale ; plus rare sur les terrains siliceux. — Ardèche : Viviers. — Drôme : Nyons. — Vaucluse : Orange, Avignon. — Gard : environs de Nîmes, bords du Gardon. — Hérault : environs de Montpellier. — Très-commun dans les Bouches-du-Rhône, Var, Alpes-Maritimes.

C. albido-crispus, Delile. — Collines pierreuses de la région méridionale. — Hérault : Montpellier. — Aude : Narbonne.

C. crispus, L. — Terrains siliceux de la région méridionale. — Hérault : graviers quartzeux de Montarnaud près Montpellier, Grammont, Lamoure, garrigue de Prègnes, entre Béziers et Bédarieux, Roquehaute près Agde. — Aude : Fontfroide près Narbonne. — Var : îles d'Hyères, Sablettes près Toulon, Fréjus. —

Alpes-Maritimes : Grasse, île Sainte-Marguerite. — Vaucluse : Avignon.

C. Pouzolii, Delile. — Hérault : Montpellier. — Gard : Peyremale près Alais, Quinti près le Vigan, Bourdezac, bois des Fourières, Montdardier, Saint-Laurent-le-Minier.

C. salviaefolius, L. — Collines sèches des terrains siliceux dans la région méridionale ; remonte jusque vers les collines granitiques de Sainte-Colombe et d'Ampuis dans le Rhône et de Vienne et Châsse dans l'Isère. — Drôme : Saint-Vallier, Serves, Tain, Montélimar, Crest. — Ardèche : granite de Tournon, Celle. — Gard : terrains diluviens, cailloux siliceux autour de Nîmes et Manduel. — Hérault : graviers quartzeux de Taillade de Gignac, bois de Murviel entre la Planchude et les bois de Moure, bois de Grammont, garrigue de Prègnes près de Béziers. — Alpes-Maritimes : Cannes sur le granite. — Var : micaschistes des environs de Toulon, granites et porphyres des Maures et de l'Estérel.

C. Rhodanensis, Jord. et Fourr. — Ain : Néron.

C. populifolius, L. — Environs de Narbonne à Font-Froide, forêt de Cascatel près Sigean, Font-Laurier.

C. corbariensis, Pourr. — Narbonne.

C. longifolius, Lam. — Donos et Font-Froide près Narbonne.

C. ledon, Lam. — Terrains siliceux de la région méridionale. — Hérault : graviers quartzeux de Murviel, Grammont et Lavalette près Montpellier. — Bouches-du-Rhône : Marseille. — Aude : bois de Cascatel près Narbonne.

C. monspeliensis, L. — Lieux pierreux des terrains siliceux dans la région méridionale. — Vaucluse : Avignon, Orange. — Bouches-du-Rhône. — Var : environs de Toulon, Maures, Estérel. — Alpes-Maritimes : Cannes. — Aude : Narbonne. — Hérault : environs de Montpellier, graviers quartzeux de Grammont, entre la Planchude et les bois de Moure, Murviel, garrigue de Prègnes près de Béziers, de Caylus près Agde. — Gard : Nîmes.

HELIANTHEMUM niloticum, Pers. — Hérault : environs de Montpellier, Pézenas, Gignac. — Gard : bois de Broussan. — Bouches-du-Rhône : Aix près les Milles, la Mède près les Martigues, Istres. — Aude : Narbonne.

- H. salicifolium**, Pers. — Champs arides de la région méridionale; remonte jusque vers Lyon. — Rhône: Saint-Alban, Irigny, Saint-Jean-des-Vignes près Charnay. — Ain: Néron, pont de la Cadette, Balan. — Manque dans le Jura, Doubs, Côte-d'Or, Saône-et-Loire. — Apparaît dans le Valais vers Branson près Martigny. — Isère: Vienne, Jonage, pic de Sérezin. — Drôme: Laveyron près Saint-Vallier. — Vaucluse: Avignon. — Bouches-du-Rhône: Aix, Marseille. — Var: Fréjus, Aups. — Alpes-Maritimes: la Malle au-dessus de Grasse, Saint-Vallier, Cannes, Nice. — Hérault: Montpellier, Béziers. — Gard: Nîmes, Saint-Gilles, Villeneuve, pont du Gard, Uzès, Manduel, Corconne, Alzon, Brama-Bioou sur l'Espérou.
- H. intermedium**, Thib. — Lieux secs. — Hérault: Montpellier.
- H. lavandulacefolium**, D. C. — Coteaux secs. — Vaucluse: Viens près Apt. — Bouches-du-Rhône: Marseille. — Var: Toulon.
- H. hirtum**, Pers. — Coteaux arides de la région méridionale. — Drôme, Nyons, Die. — Vaucluse: Avignon, Roussillon près Apt. — Bouches-du-Rhône: Marseille, Aix. — Gard: bois de Cygan et de Broussan, Nîmes, Aigues-Mortes, Beaucaire. — Hérault: Montpellier, Saint-Loup.
- H. vulgare**, Gaertn. — Espèce polymorphe très-répan due sur les collines de tout le bassin. Les variations portent surtout sur la dimension des feuilles et des fleurs. Celles-ci, habituellement jaunes, sont quelquefois blanches ou roses. Les feuilles sont tantôt vertes sur les deux faces, d'autres fois blanches-tomentueuses en dessous. Les quatre formes ci-après indiquées sont décrites par la plupart des auteurs comme de simples variétés; par d'autres, au contraire, comme des espèces.
- H. tomentosum**, Dun. — Feuilles blanches-tomentueuses en dessous. — Assez commun dans la région méridionale. — Gard: collines du Vigan, l'Espérou, Campestre, Genoulhac, Aigues-Mortes. — Hérault. — Bouches-du-Rhône. — Hautes-Alpes: col de Glaïse près Gap.
- H. obscurum**, Pers. — Feuilles vertes sur les deux faces. — Très-répan du dans tout le bassin.

- H. mummularium*, Mill. — Feuilles courtes, hérissées de poils. — Drôme : entre Crest et Montélimar. — Hautes-Alpes : la Garde près Gap.
- H. grandiflorum*, D. C. — Pétales trois fois plus grands que les sépales. — Très-commun dans les montagnes du Doubs, Jura, Bugey, Savoie, Dauphiné, Pilat et Cévennes.
- II. pulverulentum**, D. C. — Coteaux secs. — Rare dans la Haute-Saône au Sabot-de-Frotey ; dans le Jura à Pagnoz près Salins ; devient très-abondant à partir du mont Vuache (Haute-Savoie), puis dans l'Ain au fort de l'Ecluse, Pierre-Châtel, plaine de la Valbonne, Meximieu, Balan, Miribel et la Pape. — Coteaux calcaires de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire. — Isère : la Bastille de Grenoble, Pariset. — Hautes-Alpes : Gap. — Drôme : Saint-Vallier, Crest. — Vaucluse. — Ardèche : mont Combier près d'Alissas, le Pouzin. — Hérault : Montpellier, Cette. — Gard : Nîmes, Saint-Nicolas, Serre-de-Bouquet, Anduze, Alzon. — Var : Mourières près Toulon, Cannet-du-Luc. — Bouches-du-Rhône : Marseille, la Crau. — Alpes-Maritimes.
- H. velutinum*, Jord. — Débris de rochers. — Ain : Serrières, Villebois, Saint-Sorlin. — Isère : Comboire. — Drôme : Claveyson près Saint-Vallier. — Hautes-Alpes : Briançon.
- H. calcareum*, Jord. — Montagnes calcaires des Hautes-Alpes : Brame-Buou près Serres, Lagagne.
- III. pilosum**, Pois. — Terrains arides de la région méridionale. — Vaucluse : Avignon. — Bouches-du-Rhône. — Var : Mourières près Toulon. — Alpes-Maritimes : le Chaudun, montagne du Cheiron. — Gard : Pont-du-Gard, Tresques, Uzès, Valbonne, Campestre. — Hérault : Madières, Navacelle.
- IV. celandicum**, D. C. — Plateaux et rochers des montagnes calcaires. — Isère : Chamechaude, col de la Ruchère, la Mouche-rolle. — Hérault. — Alpes-Maritimes. — Cette espèce est réunie à la suivante par la plupart des auteurs.
- H. alpestre*, D. C. — Rochers calcaires des montagnes. — Haute-Savoie : mont Tournette, Vergy, Méry, Brizen, Cornette-de-Bise, mont Ardin, mont Chaique, Buet. — Savoie : mont Cenis à la Combe-de-

- Riverse. — Ain : Colombier-du-Bugey, Sorgiaz, fort de l'Ecluse. — Isère : Néron, Saint-Eynard, Saint-Nizier, Grande-Char treuse. — Hautes-Alpes : le Queyras, la Garde près Gap. — Drôme : Crest. — Vaucluse : mont Ventoux. — Alpes-Maritimes.
- H. penicillatum**, Thib. — Bouches-du-Rhône : Saint-Rémy, Barben tane, Graveson. — Gard : Villeneuve, Beaucaire, bois des Espè ces près de Nîmes, Blauzac. — Ardèche : Rochemaure, Viviers.
- H. canum**, Dun. — Lieux pierreux. — Doubs : Lomont, Pont-de-Roide, mont d'Or. — Jura : Arbois, Salins, Lons-le-Saunier, Saint-Claude; s'élève jusqu'aux sommités du Noirmont, de la Dôle et du Reculet. — Saône-et-Loire : Dezize, Vergisson, Solu tré. — Ain : bords de l'Ain, Balan, Meximieu, Ambronay, Pierre-Châtel, le Mont près Nantua. — Haute-Savoie : Petit-Piton du Salève, le Môle, Parmelan, Tournette, Calvaire-de-Thônes. — Isère : Crémieu, Vilette-d'Anthon, Jonage. — Rhône : Vaulx-en-Velin, la Mouche et les Iles du Rhône près de Lyon. — Gard : le Vigan, Alzon, Montlardier, Brama-Bioou, Salbous. — Hérault : rochers de l'Abeille et du Pertus, Saint-Michel-des-Sers, Pas-de-l'Escalette, Cette, Viols, Sérane, Saint-Loup, Capouladou, Montpeyroux.
- H. marifolium**, L. — Cette espèce présente deux variétés : l'une (*tomentosum*) à feuilles blanchâtres-cotonneuses en dessous, l'autre (*virens*) à feuilles non blanchâtres-tomeuteuses. — Bou ches-du-Rhône : les Pennes, Saint-Chamas, Montaud, Saint-Mitre, lisière de la Crau.
- H. guttatum**, Mill. — Coteaux des terrains sablonneux. — Isère : Décines, Vienne. — Ain : la Pape. — Drôme : Saint-Vallier, Valence. — Vaucluse : Avignon. — Var : Toulou, forêts des Maures et de l'Esterel. — Alpes-Maritimes : Cannes, la Roquette, Antibes. — Gard : Nîmes, Uzès, le Vigan. — Hérault : graviers quartzeux de Montarnaud, bois de Grammont, Murviel, Castelnau. — Bouches-du-Rhône : Aix, la Ciotat au Bec-de-l'Aigle.
- H. tuberaria**, Mill. — Terrains siliceux de la région méridionale. — Gard : Nîmes en descendant à Saint-Gilles, bois de Broussan près Loubé. — Hérault : environs de Montpellier, Grammont,

Pérols. — Var : Toulon, Hyères, Maures et Estérel. — Alpes-Maritimes : Cannes, la Roquette, Berre, Contes.

FUMANA procumbens, Gr. Godr. — Collines sèches.—Doubs : Ornans. — Jura : Salins, Lons-le-Saunier, Saint-Amour, mont d'Authume, Dôle. — Plus commun dans le bassin du Léman et dans le Valais. — Côte-d'Or. — Saône-et-Loire. — Ain : collines du Bugey, Belley, Culoz, Pont-d'Ain, Nantua et jusque près de Lyon. — Haute-Savoie : environs de Thonon.—Savoie : mont du Chat, environs de Moutiers. — Isère : la Bastille de Grenoble, Comboire, Décines. — Hautes-Alpes : Gap. — Drôme : Saint-Vallier. — Bouches-du-Rhône : Arles, bords de l'Arc aux Milles. — Var : Toulon, le Luc, Roquebrune. — Alpes-Maritimes. — Vaucluse : Bedoin, Apt, Croignes. — Hérault : Roquehaute, environs de Montpellier.— Gard : Aigues-Mortes, Alais.

F. Spachii, Gr. et Godr. — Rochers. — Savoie : Brizon près Aix, Saint-Innocent, Arbin au-dessus de la route de la Thuile. — Isère : Pont-de-Claix, Comboire, la Bastille de Grenoble. — Ardèche : mont Charray. — Gard : garrigues des environs de Nîmes, le long du chemin de la Beaume.

F. loevipes, Spach. — Coteaux secs de la région méridionale. — Var : Toulon, Draguignan, le Luc, Fréjus, Aups. — Bouches-du-Rhône : environs de Marseille. — Alpes-Maritimes. — Hérault : environs de Montpellier, bois de Grammont, Murviel, Montpeyroux.

F. viscida, Spach. — Coteaux secs de la Provence et du Languedoc. — Var : Toulon, Fréjus. — Bouches-du-Rhône. — Alpes-Maritimes. — Hérault : environs de Montpellier à Murviel. — Vaucluse : Orange, Avignon. — Drôme : Nyons.

Variété *Thymifolia*, Pers. — Drôme : Nyons. — Vaucluse : Orange. — Bouches-du-Rhône. — Gard : Villeneuve, Broussan, Nîmes. — Hérault : Grammont, Cette, Celleneuve, Foncaude, Caunelle, Saint-Loup.

VIOLARIÉES.

VIOLA pinnata, L. — Hautes-Alpes : Col de Vars, mont Genève, mont Cuculet près Guillestre.

V. palustris, L. — Marais et tourbières des montagnes. — Haute-Saône : zone vosgienne, Annegray, Ecromagny, vallée de Mansvillers, monts de Vannes et de Ternuay, vallée de Miélin, Plancher-les-Mines, Ballon de Giromagny, Frahier, Champey, Etobon, Belverne, Genechier, grès bigarré de Magnivray, Grands-Bois près Melisey. — Doubs : Morteau, Bélieu, Chenalotte, Mémont, Russey, Guinots, Pontarlier. — Versant helvétique des montagnes. — Jura : la Trélasse près la Dôle. — Côte-d'Or et Saône-et-Loire : terrains granitiques du Morvan à Saulieu, Saint-Léger, la Roche-en-Brenil, l'Autunois. — Ain : marais de Colliard, Malbronde, Retord, vallée de Lélex. — Haute-Savoie : Brizon à Solaison, Montanvert, Barberine. — Savoie : Beaupré. — Isère : la Pra-de-Belledonne, Prémol, Taillefer. — Hautes-Alpes : Lautaret, mont Viso. — Loire : Pilat, les Salles, Planfoy. — Drôme : Villeneuve près Saint-Vallier. — Alpes-Maritimes. — Gard : l'Aigual, Saint-Guiral, la Grandès-Haute.

V. hirta, L. — Bois et coteaux dans tout le bassin.

V. Foudrasi, Jord. — Loire : Pilat.

V. Thomasiana, Perr. et Song. — Isère : Champrousse vers le lac Robert.

V. collina, Besser. — Bois, haies. — Haute-Savoie : schistes talqueux de la dent du Corbeau et toute la chaîne qui s'étend du mont Mirantin au col de la Louse. — Rhône : Rochecardon, rives de l'Ardière, Saint-Jean-d'Ardière. — Isère : Saint-Nizier, Vif, Corenc. — Gard : bois de Salbous.

V. propera, Jord. — Environs de Lyon.

V. permixta, Jord. — Haies. — Haute-Savoie : environs de Thonon, pied du Salève, base du Môle entre Contamines et Marignier, Cran près Annecy, Pringy, pied du Semnoz entre Annecy et Vovray, Crêt-du-Maure. — Savoie : Conflans. — Environs de Genève et de Lyon. — Isère : Comboire, Bastille de Grenoble.

- V. abortiva*, Jord. — Haies et bois. — Environs de Genève, de Thonon et de Lyon.
- V. sciaphylla*, Jord. — Lieux ombragés. — Jura : Crêt-du-Miroir. — Haute-Savoie : rochers depuis la Tournette jusqu'à Arclusan. — Savoie : Mont-Cenis. — Valais : au-dessus de Branson en montant à Joux-Brûlée, Montorge, Tourbillon. — Isère : Comboire, mont Rachais, Saint-Eynard, Bourg-d'Oisans.
- V. Delphinensis*, Jord. — Bois. — Hautes-Alpes : Rabou près Gap, Puy-Maure.
- V. sulphurea*, Cariot. — Loire : Cervières.
- V. Beraudii*, Jord. — Loire : Chalmazelle.
- V. virescens**, Jord., *V. alba*, Besser. — Bois. — Calcaire jurassique de Haute-Saône, Doubs, Jura, environs de Crémieu (Isère) et mont d'Or lyonnais. — Haute-Savoie : Voirons, pied du Salève, environs de Thonon, Armoy, Allinges. Arenthon, revers occidental du Crêt-du-Maure près d'Annecy. — Environs de Genève.
- V. scotophylla*, Jord. — Bois. — Haute-Savoie : environs de Thonon et d'Annecy. — Environs de Genève, de Lyon, de Grenoble, de Crest. — Provence.
- V. odorata**, L. — Haies et bois dans tout le bassin. — Les neuf formes suivantes sont démembrées de celle-ci :
- V. sepincola*, Jord. — Haies. — Haute-Savoie : environs de Thonon, Arenthon. — Savoie : Aime, Moutiers, Conflans, de Cruet à Saint-Geoire. — Environs de Lyon. — Isère : Bron près Lyon, Vif, Comboire.
- V. multicaulis*, Jord. — Haies et buissons. — Jura : environs de Dole et de Lons-le-Saunier. — Haute-Savoie : environs de Thonon, Allinges. — Environs de Genève et rives du Léman dans le canton de Vaud. — Rhône : le Vernay, Saint-Cyr, Saint-Didier-au-Mont-d'Or, d'Irigny à Saint-Genis-Laval, Vernaison. — Isère : Charvieu.
- V. dumetorum*, Jord. — Haies. — Haute-Savoie : environs de Thonon. — Rhône : bords de la Saône à Collonges. — Loire : Champoly.
- V. floribunda*, Jord. — Haies, broussailles. — Drôme : Crest.
- V. propinqua*, Jord. — Environs de Lyon.
- V. consimilis*, Jord. — Environs de Lyon.

- V. jucunda*, Jord. — Environs de Lyon, de Thonon (Haute-Savoie).
- V. suavissima*, Jord. — Environs de Lyon, de Thonon.
- V. subcarnea*, Jord. — Environs de Lyon, Sainte-Foy.
- V. sylvatica**, Fries. — Espèce polymorphe répandue dans les bois de tout le bassin ; les trois espèces suivantes en sont des démembrements :
- V. Reichenbuchiana*, Jord. — Haies et bois. — Haute-Savoie : Chavanod, bois du Barioz près Pringy. — Environs de Genève, de Lyon, de Grenoble et de Gap.
- V. Riviniana*, Rchb. — Bois taillis. — Plaine et collines du Jura, du Doubs et de l'Ain. — Bassin du Léman. — Haute-Savoie : Environs, pied du Salève, Chavanod, Reignier, bois de Barioz près Pringy, Cran près d'Annecy. — Isère : Polygone de Grenoble, Fontaine. — Hautes-Alpes : environs de Gap. — Alpes-Maritimes. — Les Cévennes. — Comme les deux espèces précédentes ont été confondues sous le nom de *V. sylvatica*, Fries, par un grand nombre d'auteurs, il y a lieu d'étudier de nouveau leur dispersion.
- V. nemoralis*, Jord. — Haute-Savoie : Salève au Grand-Piton, Vacheresse, mont Pétetod. — Savoie : Conflans. — Loire : les Salles, Chalmazelle. — Rhône : environs de Lyon. — Ain : bois des Volières aux Echeyx. — Rive gauche du Rhône près de Genève.
- V. arenaria**, D. C. — Lieux sablonneux et graveleux. — Jura : pelouses rocailleuses du Colombier. — Haute-Savoie : environs de Thonon, entre Annecy et Vovray, crêt du Maure, Servoz. — Savoie : Moutiers, Champoulet, bois de Champion, Tignes, Lans-le-Bourg. — Isère : Belledonne vers le lac Crouzet. — Hautes-Alpes : la Grave, Lautaret, Briançon, col des Hayes, mont Viso, Saint-Véran aux Sérènes, col Agnel, Taillante, mont Bayard, mont Séuse. — Vaucluse : mont Ventoux. — Alpes-Maritimes : montagnes du Cheiron, de Caussols, du Bar et de Séranon.
- V. cantina**, L. — Pelouses sèches, bruyères des terrains siliceux. — Morvan granitique dans Côte-d'Or et Saône-et-Loire. — Haute-Saône : zones vosgienne et sous-vosgienne composées de schistes carbonifères traversés par les granites et porphyres : vallée du Rahin, Sigle de Ternuay, Ronchamp, Champagny, Lure, la

- Côte, Plancher-Bas, Clairegoutte, Belverne, Etobon, Frahier, Chenebier, Chagey, Châlonvillars. — Jura : granite de la forêt de la Serre, argiles tertiaires de la forêt de Chaux, de la Chênée et de Pleurre près Chaussin. — Haute-Savoie : grès nummulitique des Voirons. — Valais : les Folateires. — Isère : Charvieu, le Sappey, Vaulnaveys, Prémol, Revel. — Drôme : Saint-Vallier, Crest. — Provence et Languedoc.
- V. pumila**, Chaix. — Prés humides. — Haute-Savoie : pied du Salève dans les mares de Crévin, marais d'Allonzier. — Ain : Belley. — Hautes-Alpes : mont Bayard, Gap.
- V. stagnina**, Kitaib. — Marais. — Roellebot et Sionnet près de Genève; Villeneuve et Aigle dans le canton de Vaud. — Haute-Savoie. — Ain : marais des Echeyx. — Rhône : Bourdelans près Villefranche. — Isère : Charvieu, Brangues.
- V. elatior**, Fries. — Prés humides. — Environs de Genève et bassin du Léman. — Haute-Savoie. — Ain : Montluel, Pont-de-Vaux, Asnière, Ile Bène près Trévoux. — Isère : Feyzin, Charvieu, Pont-de-Chêrui, la Terrasse. — Rhône : les Charpenne, Vaulx-en-Velin, Anse, Villefranche, Bourdelans. — Var et Alpes-Maritimes.
- V. mirabilis**, L. — Bois taillis des montagnes calcaires. — Cette belle espèce, indiquée comme fréquente à Belfort, à Grand-Villard près Montbéliard, sur les calcaires jurassiques de Colombe et Frotey dans la Haute-Saône et, en dehors de nos limites, à Bâle, Schaffouse, Neuchâtel, ainsi que dans le Valais à Riddes, Branson, Porte-du-Scex, n'est pas signalée par Michalet, Reuter et Grenier, dans la chaîne jurassique, quoique Babey prétende qu'elle existe au Montendre, au Colombier et au Reculet. — Existe aux environs de Genève dans le ravin de Lagnon au-dessous de Bernex, Campagne-d'Ivernois près d'Aire. — Haute-Savoie : pied du Salève entre Veyrier et Crevin, Reignier, près de Thonon entre la Dranse et le pont de Bioge. — Savoie : bois de Champion près Moutiers, montagne de la Thuile. — Isère : mont Rachais, Saint-Eynard. — Hautes-Alpes : Charance près Gap. — Côte-d'Or : Combe-de-Flavignerot, Nuits, Savignysous-Beaume.

- V. stricta**, Horn. — Bois. — Environs de Genève dans les bois de Bey, de Veissy, de la Bâtie, de Meyrin. — Ain : marais des Echeyx, Colliard, les monts d'Ain. — Loire : Saint-Julien-Molin-Molette au Grand-Pré. — Cévennes à Saint-Guiral et à l'Espérou.
- V. biflora**, L. — Rochers des montagnes. — Côtes du Doubs ; chaîne du Jura depuis le Montendre jusqu'au Reculet. — Toutes les sommités de la Savoie et de Haute-Savoie : le Môle, monts Brizon, Vergy, Méry, Charvin, Buet, massif du mont Blanc. — Savoie : vallée de Tignes, mont Iseran, mont Cenis, montagne des Allues. — Isère : chaîne d'Allevard, de Belledoune, de l'Oisans et de la Chartreuse. — Hautes-Alpes : Lautaret, Viso, etc.
- V. arborescens**, L. — Bouches-du-Rhône : sur les ruines de Taurentum dans le golfe des Lèques vis-à-vis la Ciotat. — Aude : Narbonne, Sainte-Lucie.
- V. calcarata**, L. — Pelouses des montagnes. — Jura : chaîne du Colombier et du Reculet, crêt de Chalam. — Haute-Savoie : montagnes du Chablais, du Faucigny, monts Charvin, Méry, Vergy, Tournette. — Savoie : mont Cenis, mont Iseran, mont Galise, Beauprê et toutes les hautes montagnes de la Maurienne et de la Tarantaise. — Isère et Hautes-Alpes : toute la chaîne d'Allevard, de Belledoune, de la Grande-Chartreuse, de l'Oisans, du Briançonnais, du Queyras, montagnes de Gap. — Alpes-Maritimes.
- V. grandiflora**, L., *V. Zoyzii*, Wulf. — Pelouses des hautes montagnes. — Haute-Savoie : mont Charvin, chalets de Flaine, Tournette, Cornettes-de-Bise. — Hautes-Alpes : Galibier, col de l'Echauda, la Rechette, Avançon.
- V. sudetica**, Willd. — Prairies des montagnes granitiques. — Haute-Saône : massif granitique et porphyrique des baillons de Servance et de Giromagny, Arrachies, Planche-des-Belles-Filles. — Loire : chaîne granitique du Pilat et de Pierre-sur-Haute.
- V. cenisia**, L. — Débris de rochers des hautes montagnes. — Haute-Savoie : chaîne du mont Blanc, moraines de la Mer de glace, le Buet, la Gittaz. — Savoie : mont Cenis vers le lac Clair. — Hautes-Alpes : Grand-Villard près Briançon, col isoire, col de l'Echauda, mont Viso. — Basses-Alpes : Barcelonnette, l'Arche, Vars. — Vaucluse : mont Ventoux. — Alpes-Maritimes.

- V. tricolor**, L. — Espèce polymorphe disséminée dans tout le bassin et qui a été divisée en un grand nombre de formes dont l'énumération suit :
- V. segetalis*, Jord. — Champs cultivés. — Doubs, Jura, Saône-et-Loire, Côte-d'Or. — Haute-Savoie : Voirons, Thonon, Vacheresse, Pringy. — Environs de Genève et rives du Léman ; Valais à Branson. — Ain : la Bresse. — Rhône : Charbonnières, Quincieu. — Isère : Vaulnaveys, Saint-Nizier. — Drôme : Saint-Vallier. — Provence et Languedoc.
- V. agrestis*, Jord. — Champs cultivés. — Plaines du Doubs, Jura, Saône-et-loire, Côte-d'Or. — Haute-Savoie : Voirons, Pringy, Thonon. — Bassin du Léman. — Rhône. — Languedoc. — Provence.
- V. obtusifolia*, Jord. — Environs de Lyon.
- V. contempta*, Jord. — Loire : Saint-Etienne, les Salles.
- V. variata*, Jord. — Environs de Lyon.
- V. subtilis*, Jord. — Champs cultivés. — Isère : Sassenage, Pont-de-Claix.
- V. alpestris*, Jord. — Petouses des montagnes. — Jura : Réculet, vallon d'Ardran. — Haute-Savoie : Onzon près le Biot, dents d'Oche au-dessus de Bonne dans les Voirons, Brizon, Saxonnet, abbaye de Vallon, Charvin, Tournette, environs du mont Blanc. — Savoie : vallée de Tignes, Conflans, mont Cenis. — Ain : Chartreuses d'Arvières et de Portes, Colombier, Retord. — Isère : Chartreuse de Prémol près Uriage, Saint-Eynard, Gavet, la Salette, Sainte-Luce. — Hautes-Alpes : Gap. — Cévennes : Espérou, Grandès-Haute. — Alpes-Maritimes.
- V. Cavioti*, Jord. — Colombier-du-Bugey.
- V. nemausensis*, Jord. — Moissons. — Rhône : Chaponost. — Gard : Nîmes, Pont-du-Gard, Jonquièrre, Bellegarde, dunes de la pinède des Quatre-Maries près le Grau-d'Orgon, pinède d'Aigues-Mortes. — Var : Gonfaron, le Luc.
- V. Sagoti*, Jord. — Bois et lieux humides. — Haute-Savoie : Salève près des Treize-Arbres. — Gard : bois de l'Espérou, cap de Coste. — Hérault : la Salvétat-Fraise.

- V. Paillouxi*, Jord. — Les Cévennes, le Beaujolais.
V. gracilescens, Jord. — Tourbières de la région supérieure du Jura, la Brévine, etc. — Haute-Savoie : Pringy. — Compesières près Genève. — Saône-et-Loire : Autun, Broye. — Rhône : Givors. — Ain : Tramoye, Saint-André-de-Corcy. — Cévennes et Lozère.
V. vivariensis, Jord. — Le Vivarais au-dessus de Burzet et d'Entrai-gues. — Gard : champs cultivés de l'Espérou, de Concoule.
V. pallescens, Jord. — Rhône : Lyon. — Var : Bormes. — Alpes-Mari-times : cap Croisette près Cannes. — Gard : Capellier près Alzon.

RÉSÉDACÉES.

- RESEDA** *phyteuma*, L. — Champs cultivés. — Très-commun dans la partie méridionale et moyenne du bassin ; devient plus rare dans le Jura, où on le signale dans la vallée de l'Ain ; plus rare encore dans Côte-d'Or et Saône-et-Loire.
- R. lutea**, L. — Terres sablonneuses, fentes des vieux murs. — Com-mun dans tout le bassin.
- R. luteola**, L. — Terrains incultes, murs. — Assez commun dans tout le bassin. — Cultivé sous le nom de *Gaude*.
- R. Jacquini**, Reichb. — Les Cévennes, Vigan, Bonpérier, Peire-male. — La Lozère.
- R. suffruticulosa**, L. — Terrains sablonneux et graveleux. — Bouches-du-Rhône : Ile de Maïré, la Ciotat. — Var : isthme de Giens, les Pesquiers près Hyères. — Gard : les dunes d'Aigues-Mortes. — S'est naturalisé à Lyon sur les talus du chemin de ronde.
- ASTROCARPUS** *sesamoides*, Gay. — Sables granitiques et schisteux de l'Espérou et de la Lozère. — Isère : forêt de Saint-Séverin près Vertrieu. ? (Indication à vérifier).

DROSERACÉES.

- Drosera** *rotundifolia*, L. — Marais tourbeux des plaines et des montagnes. — Haute-Saône : terrains siliceux de la zone vos-gienne. — Doubs et Jura. — Côte-d'Or : marais du Morvan gra-

nitique à Saulieu, Semur; même terrain dans Saône-et-Loire. Bugey, Savoie, Dauphiné. — Valais : marais de Salvan. Chaîne granitique des montagnes du Lyonnais et du Pilat. — Isère : lac de Luitel au-dessus de Prémol, la Bérarde, Bressieu, forêt de Chambaran. — Cévennes : l'Espérou, Saint-Guiral. — Nul dans la Provence et les Alpes-Maritimes.

D. obovata, M. K. — Marais tourbeux. — Haute-Savoie : marais de Lossy au pied des Voirons, Crevin, Bossey au pied du Salève. — Isère : Renage, Eydoche. — Suivant Schiede, Godron et Grenier, le *Dr. obovata* est un hybride du *Dr. rotundifolia* et du *Dr. longifolia*.

D. longifolia, L. — Lieux tourbeux. — Zone vosgienne de Haute-Saône : Fresse, Belfahy, Ballon de Giromagny. — Doubs et Jura : Pontariier, le Boulu, Prémanon, les Rousses. — Haute-Savoie : marais de Crevin, de Lossy, de Cernex près le mont Sion, d'Arenthon sur les bords de l'Arve. — Ain : Sainte-Croix près Montluel, environs de Belley à Premeysel, Magnieu. — Isère : Décines, Meyziou, Frontonas, la Fullie près Saint-Quentin, Crémieu, environs de la Tour-du-Pin. — Nul dans la région méridionale.

D. intermedia, Hayn. — Lieux tourbeux. — Haute-Saône : zone vosgienne, Fresse, Belfahy, les Guidons, la Marcelle, zone sous-vosgienne, Franchevelle, Saint-Germain, Lantenot, les Grands-Bois près Mélisey. — Côte-d'Or : bois d'Auxonne, Etang-Morin près Saulieu. — Saône-et-Loire : Cuisery. — Ain : étang Genoux à Pont-de-Veyle.

PARNASSIA palustris, L. — Lieux tourbeux des plaines et des montagnes dans tout le bassin.

POLYGALÉES.

POLYGALA rosea, Desf. — Bruyères et bois de pins. — Var : Estérel, Bagnols, rochers des Lions près Saint-Raphaël. — Alpes-Maritimes : Caussols, Vaucluse, Auribeau, Nice, Menton.

P. comosa, Schkuhr. — Pelouses des montagnes calcaires. — Calcaire jurassique de la région du vignoble jurassien et des basses mon-

tagnes du Dauphiné, du Bugey et de la Savoie. — Isère : mont Rachais, Comboire, Crémieu, Bourgoin. — Hautes-Alpes : Charrance près Gap. — Savoie : entre Saint-Jean-d'Arvey et les Déserts, Monterminod, mont du Chat. — Haute-Savoie : le Salève. — Rhône : calcaire jurassique du mont d'Or à Couzon, mont Toux. — Thurmann prétend que le *P. comosa* est une variété du *P. vulgaris*. Ce dernier serait, d'après lui, la forme des sols frais et détritiques ; le premier, la forme des collines sèches. La longueur des bractées ne lui paraît pas un caractère spécifique suffisant ; il ajoute que les deux formes extrêmes sont reliées l'une à l'autre par une série d'intermédiaires.

P. vulgaris, L. — Prairies et bois des plaines et des montagnes dans tout le bassin. — Espèce très-polymorphe.

Variété *oxyptera*, Reichenb. — Bois et prairies des terrains siliceux. — Haute-Saône : Champagny, Mont-de-Plancher, Chagey, Genechier, Chenebier, Frahier, Etobon, Belverne, Frédéric-Fontaine, Clairegoutte, Plancher-Bas. — Jura : Chêne-Bernard, Pleurre, Neublans, forêts de Chaux et de la Serre. — Saône-et-Loire : Bragny près Verdun, environs d'Autun. — Rhône : environs d'Alix. — Loire : Pierre-sur-Haute. — Isère : environs de Grenoble, le Sappey, Pariset.

Variété *Lejeunei*, Boreau. — Ne diffère de la précédente que par la forme plus obtuse des ailes. — Bruyères des montagnes. — Isère : Saint-Nizier, Revel, Prémol.

Variété *alpestris*, Koch. — Ain : Colombier-du-Bugey. — Isère : Grande-Chartreuse à la Ruchère, Prémol. — Loire : Pierre-sur-Haute.

P. calcarea, Schultz. — Pelouses des terrains calcaires. De la plaine aux sommités de la chaîne jurassique. — Coteaux calcaires de Saône-et-Loire : Dezize, Chamilly. — Isère : mont Rachais, Pariset, Grande-Chartreuse, Crémieu, Vertrieu, Chalais. — Savoie : Apremont, la Thuile. — Hautes-Alpes : environs de Gap. — Drôme : Crest. — Gard : prairies de toute la chaîne de l'Espérou, d'Alais et d'Anduze.

P. alpestris, Reichenb. — Bois, pelouses des montagnes. Toutes les sommités du Jura : Noirmont, Montendre, Dôle, Suchet, Recu-

let. — Ain : le Colombier-du-Bugey. — Haute-Savoie : mont Charvin, mont Châtillon, Haut de Véron près des chalets de Flaine, Brizon, Salève aux Pitons, montagnes d'Abondance et de Montriond, Cornettes-de-Bise, Dents-d'Oche. — Savoie : Nivolet, Margériaz, la Ravoire-sur-Arbine, Arclusan, mont Drison, la Gitaz près Beaufort, montagnes de Belleville près Hauteluce, Tignes, mont Iseran, mont Cenis. — Isère : Haute-tête-de-Racha près du mont de Lans. — Hautes-Alpes : Lautaret, Villard-d'Arène, environs de Gap. — Alpes-Maritimes.

P. depressa, Wender. — Pelouses, bruyères des terrains siliceux. — Haute-Saône : grès des cantons d'Héricourt et Champagny, Chagey, vallée du Rahin vers la Grande-Goutte, Ballon de Giro-magny, Château-Lambert ; grès bigarré et diluvium de Franche-velle, Linxert, Oxfordien, grès du lias à Auxon, Chariez, Grattery. — Doubs : la lisière vosgienne, tourbières du Mémont — Jura : forêt de Chaux, bois de Gatey, de la Chénée, de Pleurre. — Morvan dans Côte-d'Or et Saône-et-Loire. — Ain : Colombier-du-Bugey. — Isère : mollasse de Saint-Nizier. — Rhône : Vaugneray aux Jumaux, Larajasse. — Loire : Pilat, les Salles, Pierre-sur-Haute. — Haute-Savoie : roc de Chère sur les bords du lac d'Annecy, monts Voirons du côté de Boège. — Savoie : montagnes de Saint-Hugon et toute la chaîne qui s'étend du col de la Louse au mont Mirantin, vallées de Bâmont et de Hauteluce. — Gard : prairies de l'Espérou.

P. amara, Jacq. — Prés humides et tourbeux. — Doubs, Jura et Ain : depuis les plaines jusqu'aux sommets. — Haute-Savoie : marais de Glaisins près Annecy-le-Vieux, Pringy. — Savoie : mont Nivolet, Margériaz, bois Champion près Moutiers, Tignes, mont Cenis. — Isère : environs de Grenoble, Charvaz près de Pusignan. — Hautes-Alpes : Briançon, environs de Molines. — Vaucluse : mont Ventoux. — Gard : l'Espérou. — La forme suivante est considérée par la plupart des auteurs comme une variété du *P. amara*.

P. austriaca, Crantz. — Prés marécageux. — Commun dans le Doubs et Jura. — Côte-d'Or. — Haute-Savoie : marais de Troinex et de Bossey au pied du Salève, Pringy, bords du Chéran près du châ-

teau des Balmes, montagnes de Morzine, plateau des Gets. — Ain : les Echeyx, Sainte-Croix près de Montluel, Hauteville. — Isère : Décines, Meyzieu, Charvaz près Pusignan, Villars-de-Lans, environs de Grenoble. — Hautes-Alpes : Lautaret, col de Glaise. — Alpes-Maritimes : Colmiane.

P. pedemontana, Perrier. — Savoie : mont Cenis à Ronches.

P. alpina, Perr. et Song. — Pâturages des Hautes-Alpes entre le col de la Croix et Abriès.

P. exilis, D. C. — Prairies marécageuses, pelouses humides. — Ain : bords de l'Ain sous Chazey, Château-Gaillard et environs ; entre Meximieu et Balan. — Isère : Décines, derrière le moulin de Platacul, pâturages à Jonage entre Saint-Roman et Jonsac. — Bouches-du-Rhône : Pas-des-Lanciers. — Gard : Aigues-Mortes. — Hérault : dunes de Maguelonne.

P. chamaebuxus, L. — Bois des montagnes. — Haute-Savoie : Calvaire de Thônes, Bluffy près Saint-Germain-sur-Talloires, bois du Barioz près Pringy, crête du petit Salève entre Reignier et la Roche, mont Brizon, de Chède à Servoz, frêtes de Magland, bords de la Dranse près Armoy. — Savoie : entre Avrioux et le fort de l'Esseillon. — Isère : Saint-Nizier, la Gardette au-dessus de Bourg-d'Oisans, entre le Sappey et Sarcenas. — Hautes-Alpes : mont Genève, Briançon, Boscodon. — Alpes-Maritimes : mont Cheiron, Thorenc, les Lattes près Saint-Auban, Aiglun, Gillette, Clans, Colmiane.

P. rupestris, Pourr. — Coteaux pierreux. — Environs de Marseille.

P. monspeliaca, L. — Prés et collines de la région méridionale. — Vaucluse : Avignon. — Var : environs de Toulon à Coudon, forêt des Maures. — Alpes-Maritimes : Grasse. — Bouches-du-Rhône : Marseille, Pas-des-Lanciers. — Gard : garrigues du mas de Seine près Saint-Nicolas. — Hérault : Nissan près de Béziers, environs de Montpellier.

ALDROVANDA vesiculosa, L. — Signalé à Arles dans les eaux du Trébon, où il ne se trouve plus ; bords du Rhône à Orange ? — Environs de Montpellier.

FRANKENIA pulverulenta, L. — Bords de la Méditerranée.

F. laevis, L. — Bords de la Méditerranée.

F. intermedia, L. — Bords de la Méditerranée.

SILÉNÉES.

CUCUBALUS bacciferus, L. — Haies. — Dans tout le bassin.

SILENE vesicaria, Schrad. (*S. inflata*, Smith.) — Espèce polymorphe commune dans tout le bassin. — Les quatre formes suivantes sont démembrées de celle-ci :

S. brachyata, Jord. — Environs de Lyon, de Thonon, etc.

S. puberula, Jord. — Haute-Savoie : Thonon, Evian, Lyaud, Dent-d'Oche, mont des Granges. — Isère : Saint-Martin-le-Vinoux, Pariset. — Drôme : Nyons.

S. glareosa, Jord. — Rocailles des montagnes du Doubs, Jura, Ain : Nantua et tout le haut Bugey. — Isère : Saint-Nizier, Chamechaude, col de l'Arc. — Hautes-Alpes : environs de Gap.

S. alpina, Thomas. — Débris de rochers schisteux des hautes montagnes. — Haute-Savoie : haut de Véron au-dessus des chalets de Flaine. — Savoie : mont Cenis. — Isère : mont de Lans. — Hautes-Alpes : la Grave, Villard-d'Arène entre Briançon et Cervières, mont Viso, mont Arouse. — Basses-Alpes : montagnes de Barcelonnette. — Vaucluse : mont Ventoux. — Alpes-Maritimes.

S. conica, L. — Lieux sablonneux. — Toute la région méridionale jusqu'à Lyon, Montluel et Meximieu. — N'est pas signalé dans le bassin du Léman, dans le Valais, ni dans le Jura, le Doubs, Saône-et-Loire, Côte-d'Or.

S. conoidea, L. — Rare dans les moissons. — Isère : Vienne au-delà duquel cette plante ne remonte pas. — Drôme : Montélimar. — Basses-Alpes : Castellane. — Var : le Revest. — Alpes-Maritimes : Nice. — Hérault : environs de Montpellier.

S. gallica, L. — Espèce polymorphe commune dans les champs sablonneux de la région méridionale, Provence, Alpes-Maritimes, Languedoc, Drôme. — Plus rare dans la région moyenne. — Rhône : Limonest, Marcilly, bords de l'Azergue et de l'Ardière, Saint-Alban. — Isère : Décines, Bron. — Ain : Bourg, Thoisse, Garnerans. — Jura : champs sablonneux de la plaine, Arbois, Villersfarlay, Chaussin. — Haute-Saône : Champagny, Mansvillers, Ronchamp, Plancher-Bas, Francheville, Saint-Germain,

Lure, Esprels, Chargey-les-Ports. — Manque vers Genève, le bassin du Léman, le Valais ainsi que dans Saône-et-Loire et Côte-d'Or. — Les deux formes suivantes sont des démembrements de celle-ci :

- S. agrestina*, Jord. et F. — Rhône : Quincieu.
- S. quinquevulnera*, L. — Champs sablonneux de la région méridionale. — Drôme : Nyons, Dieu-le-Fit. — Provence et Languedoc.
- S. nocturna**, L. — Champs des Provinces méridionales. — Provence. — Alpes-Maritimes. — Languedoc. — Remonte jusque dans la partie méridionale de la Drôme à Grignan, le Buis, Tain. — Nul dans la partie moyenne et supérieure du bassin.
- S. brachypetala*, Robert et Castagne. — Bouches-du-Rhône : Marseille, Montredon, Endoume. — Var : Fréjus. — Alpes-Maritimes : Cannes, Nice, Menton.
- S. nicæensis**, All. — Sables maritimes depuis Menton jusqu'à Toulon.
- S. vallesia**, L. — Rochers siliceux des montagnes. — Massif granitique de l'Oisans dans les vallées de la Romanche, du Vénéon, de l'eau d'Olle, du torrent de Clavans. — Savoie : petit mont Cenis à la Combe d'Ambin, mont Cenis. — Hautes-Alpes : massif granitique de Champoléon et du mont Viso au vallon des Brun, Malrif. — Une variété *graminea*, Vis., à feuilles plus étroites, existe sur les calcaires siliceux du mont Ventoux.
- S. portensis**, L. — Lieux sablonneux de la région méridionale. — Drôme : Saint-Paul-trois-Châteaux. — Vaucluse : Mornas, Orange. — Gard : Trezques, la Capelle, Bagnols.
- S. armeria**, L. — Rochers de grès et de granite. — Rhône : granite des bords du Garon et du Mornantet, Brignais, Chaponost, Givors, Lavore. — Loire : grès houiller et granite de la vallée du Gier et du versant méridional du Pilat, Saint-Jodard, Champoly au bois des Gouttes, Chalmazelle. — Isère : Vertrieu, Bourg-d'Oisans, Séchilienne, Allemont. — Savoie : Venosc, Calvaire de la Roche-Cébins, entre Petit-Cœur et Naves, Fontaines. — Valais : rochers granitiques de Salvan, Branson, Folateires. — Drôme : rochers granitiques de Tain, Saint-Vallier. — Ardèche : le Pouzin. — Gard : le Vigan, Concoules. — Bouches-du-Rhône : bords

de la Durance. — Alpes-Maritimes : Berre, Tende, Saint-Sauveur, Saint-Étienne et Saint-Dalmas-le-Sauvage. — Manque sur toutes les chaînes calcaires.

- S. inaperta**, L. — Champs de la région méridionale. — Drôme : Nyons, le Buis, Saint-Paul-trois-Châteaux. — Gard : bords du Gardon à Montfrin, le Vigan, l'Espérou, Alais. — Var : Hyères, Cannet-du-Luc, Fréjus. — Hérault : Montpeyroux.
- S. sedoides**, Jacquin. — Rochers maritimes. — Bouches-du-Rhône : Montredon, Ile Ratoneau près Marseille, la Ciotat.
- S. saxifraga**, L. — Rochers calcaires des collines et des montagnes. — Ain : fort de Pierre-Châtel et sur l'autre rive du Rhône à la Balme (Savoie). — Isère : Vertrieu. — Hautes-Alpes : mont Viso, col de la Traversette, Château-Queyras. — Drôme : Donzère, Nyons, Crest, Die, Luz-la-Croix-Haute. — Ardèche : Tournon, Viviers. — Vaucluse : fort de Buoux près d'Apt. — Var : mont Faron, Sainte-Baume. — Alpes-Maritimes. — Gard : Serre-de-Bouquet, Vialat, bords du Gardon. — Hérault : pic Saint-Loup, Capouladou, Saint-Guilhem.
- S. quadrifida**, L. — Rochers des montagnes. — Jura : Reculet dans le vallon d'Ardran, creux de Pranciaux, crevasse d'Allemogne. — Haute-Savoie : Brizon près de la glacière, Tournette, col des Aravis, Cornettes-de-Bise, mont Pétetod, mont d'Étalle près de la Clusaz, Hautigny en face de Bellevaux. — Isère : Chamcheaude, la Moucherolle, Saint-Christophe-en-Oisans. — Hautes-Alpes : Chaillol. — Alpes-Maritimes.
- S. rupestris**, L. — Rochers siliceux des montagnes. — Granite, porphyre et schistes carbonifères de la zone vosgienne de Haute-Saône : Mélisey, Plancher-Bas, Ecomagny, vallée de Mansvillers, Fresse, Saint-Bresson, mont de Vannes, Chauves-Roches, Servance, Belfahy, Ballons de Servance et de Giromagny; sur grès vosgien aux Guidons. — Haute-Savoie : toute la chaîne granitique du mont Blanc, mont Brévent, grès nummulitique du sommet des Voirons, du mont Méry, du Haut-de-Véron et de la Tournette. — Savoie : toute la chaîne granitique qui confine au Piémont. — Isère : toute la chaîne granitique qui s'étend depuis le grand Charnier d'Alleverd jusqu'au mont Pelvoux et au-delà

dans les Hautes-Alpes et les Alpes-Maritimes. — Ardèche : massif volcanique du Gerbier-de-Jonc. Terrains siliceux de la chaîne des Cévennes à Saint-Guiral, l'Aigual près de l'Espérou. — Cette espèce manque dans les terrains calcaires.

- S. acaulis**, L. — Rochers et pelouses des hautes montagnes. — Haute-Savoie : Brizon, Vergy, Méry, Charvin, col des Aravis, col de Balme, Buét, mont Blanc jusqu'aux Grands-Mulets (3,060^m). — Non moins répandu dans toutes les hautes montagnes de la Savoie, du Dauphiné et des Alpes-Maritimes. — Nul dans les Vosges et la chaîne jurassique. — Les deux formes suivantes sont des démembrements de celle-ci.
- S. bryoides*, Jord. — Haute-Savoie : Brizon, Méry, Tournette, Dents-d'Oche, Drizon. — Savoie : mont Trélod, mont Grenier, mont Cenis. — Isère : la Moucherolle, Grand-Som, la Pra-de-Belledonne. — Hautes-Alpes : montagnes des environs de Gap, mont Viso.
- S. exscapa*, All. — Rochers des Montagnes. — Haute-Savoie : chaîne du mont Blanc, Tré-la-Tête, col du Bonhomme, Brizon, Brévent, col de Balme. — Savoie : mont Mirantin, mont Iseran, mont Cenis à Ronche. — Hautes-Alpes : Lautaret, Galibier, mont Viso à la Traversette. — Alpes-Maritimes.
- S. cretica**, L. — Champs cultivés de la Provence et du Languedoc. — Var : Fréjus, Grasse. — Gard : entre le Vigan et le pont de l'Hérault.
- S. muscipula**, L. — Moissons de la région méridionale. — Drôme : Montélimar. — Vaucluse : Morières près d'Avignon. — Bouches-du-Rhône : Marseille, Vauvenargues, Miramas, les Milles. — Var : Toulon, le Luc, Draguignan. — Alpes-Maritimes : Antibes, Cannes. — Gard et Hérault : environs du Vigan et de Montpellier.
- S. noctiflora**, L. — Champs cultivés. — Haute-Saône : Héricourt, Champey, Chassey-les-Montbozon. — Doubs et Jura : Montbéliard, alluvions du Doubs et de la Loue, Salins, Arbois, Bletterans, Chassey-les-Montboson. — Côte-d'Or : Meursault, bois d'Arcelot, Saint-Aubin. — Hautes-Alpes : le Champsaur et les environs de Rosans. — Var : Mourières près Toulon. — Gard : bois de Salbous près Alzon. — Valais à Martigny.

- S. pratensis**, Godron, *Lychnis dioica*, D. C. — Lieux incultes dans tout le bassin.
- S. diurna**, Godron, *Lychnis sylvestris*, Hoppe. — Bois dans tout le bassin.
- S. nutans**, L. — Pelouses et rochers dans tout le bassin.
- S. spathulæfolia*, Jord. — Rocailles. — Isère : Saint-Christophe-en-Oisans. — Hautes-Alpes : Briançon.
- S. italica**, Pers. — Coteaux pierreux. — Rare dans la partie septentrionale et moyenne du bassin. — Saône-et-Loire : Brancion, Culles, Tournus. — Rhône : Oullins, les Etroits, Ecully, Saint-Alban. — Ain : la Pape, environs de Belley. — Loire : vallée de Mallevall. — Isère : Décines, Vienne. — Hautes-Alpes : environs de Gap. — Plus répandu dans la partie méridionale du bassin. — Drôme : Tain, Saint-Vallier, Crest, Nyons. — Vaucluse. — Bouches-du-Rhône. — Var. — Alpes-Maritimes. — Gard. — Hérault.
- S. paradoxa**, L. — Rochers. — Drôme : pont de Serre, Crest. — Hautes-Alpes : environs de Gap à Charance, la Roche-des-Arnauds.
- S. otites**, Smith. — Coteaux secs et sablonneux. — Rare dans Saône-et-Loire et Côte-d'Or. — Nul dans Jura et Doubs. — Haute-Savoie : Sciez près de Thonon. — Environs de Genève à la colline de Coudray, Sèzeguien près de Cartigny, colline des Crêts près de Chancy. — Valais : Martigny, Branson, Fouly. — Ain : la Pape. — Savoie : Salins près Moutiers, Pas-du-Roc près Saint-Michel. — Isère : Décines. — Rhône : Villeurbanne, Saint-Alban, Vernaison. — Bouches-du-Rhône : Notre-Dame-des-Anges, Aix, Miramas, vallon de Toulouse. — Var : environs de Toulon. — Gard : bords du Gardon.
- S. pseudo-otites*, Besser. — Coteaux secs et vieilles murailles. — Isère : Grenoble à Saint-Laurent, la Tronche, Comboire, Sassenage.
- S. cæti-rosa**, Godron. — Les Sablettes près Toulon, Hyères (Var).
- VISCARIA purpurea**, Wimmer. — Bois et rochers siliceux. — Saône-et-Loire : Cluny, Cotte, Buffières. — Rhône : Charbonnières. — Loire : chaîne du Forez. — Valais : Gueuroz, val de Salvan. — Drôme : Tain. — Hautes-Alpes : Ubac-en-Valgaudemar,

mont Viso, Pennin près Aiguilles, Saint-Véran. — Bouches-du-Rhône : Jouques. — Gard : Camprieux, Dourbie. — Alpes-Maritimes : entre Saint-Étienne-le-Sauvage et l'Enchastraye, val de Pesio.

V. alpina, Fries. — Rochers siliceux des hautes montagnes. — Savoie : col du mont Iseran, col de la Seigne, montagne entre le col des Fours et col de l'Enclave, mont Cenis, à Frassières-Dessus. — Isère : rochers granitiques des Grandes-Rousses au-dessus de Brandes, Taillefer, Piémeyan au Mont-de-Lans.

Lychnis flos cuculi, L. — Prairies dans tout le bassin.

L. flos Jovis, Lam. — Débris de rochers des hautes montagnes granitiques. — Haute-Savoie : mont Buet. — Valais : Mayens-de-Fouly. — Savoie : petit mont Cenis à la Combe-d'Ambin et dans la vallée de Villette, Pralognan, près du col de la Louse en face de Couard. — Isère : chaîne granitique des Sept-Laux et de Belledonne, la grande Vaudaine, le Valjoufray près de la Salette. — Hautes-Alpes : Lautaret, mont Viso, Saint-Véran, la Grangeane. — Alpes-Maritimes.

L. coronaria, Lam. — Débris de rochers. — Haute-Savoie : château de la Motte à Aysc au pied du Môle. — Savoie : chapelle de la Madière près de Conflans. — Valais : au-dessus de Branson et de Fouly.

AGROSTEMA githago, L. — Moissons dans tout le bassin.

SAPONARIA officinalis, L. — Haies, bords des champs. Dans tout le bassin.

S. ocymoides, L. — Coteaux pierreux. — Doubs : vallées du Doubs et du Dessoubre. — Jura : collines de Lons-le-Saunier, Arbois, Saint-Claude, toute la vallée de l'Ain jusqu'à Thoirette. — Ain : toutes les basses montagnes du Bugey. — Haute-Savoie : pied du Salève, vallée du Fier, Pringy, les Allinges, Thonon. — Savoie : montagnes du bassin de Chambéry, vallées de l'Isère et de l'Arc. — Isère : environs de Vienne, de Crémieu et de Grenoble. — Rhône : Condrieu. — Loire : Saint-Pierre-de-Bœuf, Malleval, Thélis-la-Combe. — Hautes-Alpes : Charance près Gap. — Drôme : Saint-Vallier, Tain, Crest. — Var : Toulon, Barjols, Aups, Vence. — Alpes-Maritimes : Grasse, Nice, Menton. — Collines des Bou-

ches-du-Rhône. — Gard : bords du Gardon, Salbous, Marguerite. — Hérault : Saint-Loup. — Excepté Vienne, Condrieu, les localités de la Loire, Tain et Saint-Vallier, dont le terrain est granitique, toutes les autres stations de cette espèce sont sur le calcaire jurassique ou crétacé. Il m'a semblé que la présence du *S. ocymoides* sur le granite pouvait s'expliquer par l'existence d'un dépôt diluvien superposé à la roche granitique.

S. lutea, L. — Savoie : mont Cenis à Pattes-Creuses, petit mont Cenis dans le vallon de Villette, la Chapelle-Blanche.

S. vaccaria, L. — Champs cultivés dans tout le bassin.

GYPSOPHILA repens, L. — Sables, rocailles. — Rhône : Lyon à la Mouche, îles du Rhône à Vaulx. — Ain : Seyssel, Massigneu-de-Rives, Virignin, Cordon. — Jura : Colombier, Reculet au vallon d'Ardran, la Dôle. — Isère : la Grande-Chartreuse, Chalais, Revel, mont Aiguille. — Haute-Savoie : Brizon, Vergy, Méry, mont Charvin, Platets, Tournette. Entraînée par l'Arve au-dessous de Genève, par le Rhône jusqu'à Lyon, par le Drac jusqu'à Grenoble, par le Fier aux environs d'Ancey. — Hautes-Alpes : col Isoire, col de Glaise, mont Aurguse. — Alpes-Maritimes. — Ardèche : le Pouzin, vallée d'Ouvèze.

G. alpestris, Jord. — Gravier à la Grave (Hautes-Alpes).

G. muralis, L. — Champs sablonneux. — Haute-Saône : région vosgienne dans la vallée de Mansvillers, Champagne, grès bigarré et diluvium à Franchevelle, Linexert, Lure, Saint-Germain, oxfordien siliceux et grès du lias à Grattery, Lambrey, Chariez, Bougnon. — Lisière vosgienne du Doubs et plaines du Doubs, Jura, Ain jusque dans la Bresse et dans la Dombes. — Terrains siliceux de Côte-d'Or et Saône-et-Loire. — Environs de Genève à Aire, Penex. — Rhône : Charbonnières, Tassin et toute la région granitique du Lyonnais et du Pilat. — Sables de la molasse du Dauphiné et de la Savoie. — Nul dans la région méridionale.

TUNICA saxifraga, Scop. — Gravier, rocailles. — Indiqué par Lorey dans Côte-d'Or à la Roche-en-Brenil, où on l'a vainement cherché. — Nul dans Haute-Saône, Doubs, Jura, Saône-et-Loire.

— Très-commun dans le bassin du Léman et dans la vallée du Rhône depuis Genève jusqu'à Arles, puis dans le Var et les Alpes-Maritimes, et, d'un autre côté, dans le Gard et l'Hérault.

- D. proflifer**, L. — Bords des chemins, terres incultes dans tout le bassin.
- D. armeria**, L. — Bois et pelouses des terrains siliceux et argilo-siliceux. — Haute-Saône : Grattery, Chariez, Arbey, mont de Vannes, Champagny. — Doubs : mollasse et lisière vosgienne de l'arrondissement de Montbéliard. — Jura : terrains marneux et argileux de la plaine et des collines. — Côte-d'Or. — Saône-et-Loire. — Haute-Savoie : pied du Salève, Pringy, bassin du Léman. — Régions granitiques du Lyonnais. — Isère : Revel, Vaulnaveys, Villard-de-Lans. — Drôme : Crest. — Var : forêt des Maures, Notre-Dame-des-Anges, Fréjus. — Alpes-Maritimes : Grasse, Nice, Menton. — Gard : Barjac, Alzon, bois de Brousseau, bords du Gardon. — Hérault : environs de Montpellier.
- D. carthusianorum**, L. — Pelouses sèches dans toute la partie septentrionale et moyenne du bassin ; plus rare dans la région méridionale où il est remplacé par le suivant.
- D. liburnicus*, Bartling et Wendl. — Collines pierreuses. — Bouches-du-Rhône : entre Aubagne et Cujes, vallon de la Géraude. — Var : Toulon, le Luc, Saint-Quenis près Camp, Fréjus. — Alpes-Maritimes : Grasse, Antibes, Nice, Menton.
- D. vaginatus*, Chaix. — Prairies. — Isère : Saint-Nizier, Corançon. — Hautes-Alpes : Lautaret, mont Séuse, Furmeyer.
- D. atro-rubens*, All. — Pâturages des Alpes-Maritimes.
- S. Seguieri**, Chaix. — Pelouses des montagnes. — Hautes-Alpes : environs de Gap, mont Bayard, mont Chaillol, la Bâtie-Neuve, mont Genève, Embrun.
- D. sylvaticus**, Hoppe. — Pelouses et bruyères des montagnes. — Loire : Saint-Sauveur au-dessus des bois de Taillard, chaîne de Pierre-sur-Haute, Pilat.
- D. hirtus**, Vill. — Rochers calcaires dans la région méridionale. — Bouches-du-Rhône : la Bourdonnière, Sainte-Victoire, Sainte-Baume. — Var : Montrieux, route de Draguignan à Castellane. — Hautes-Alpes : Serres. — Basses-Alpes : Digne, Gréoux, Col-

mars, Sisteron. — Vaucluse : Avignon. — Alpes-Maritimes : montagnes de Caussols et des Claps au-dessus de Grasse.

D. graniticus, Jord. — Forme silicicole démembrée du *D. hirtus*, lequel est, au contraire, calcicole. — Loire : rochers granitiques des environs de Saint-Etienne et de Firminy. — Ardèche et Cévennes. — Gard : Saint-Paul-de-la-Coste, rochers granitiques de Valleraugue, l'Espérou, Saint-Jean-du-Gard.

D. subacaulis, Vill. — Rochers des montagnes. — Drôme : Rousset près Nyons, le Buis, montagne d'Angèle. — Hautes-Alpes : mont Arouse. — Vaucluse : mont Ventoux.

D. neglectus, Lois. — Pelouses des hautes montagnes. — Savoie : mont Cenis. — Hautes-Alpes : la Grave, Lautaret, Galibier, mont Genève, mont Viso au col de Malrif, vallon des Vaches, val Aguel. — Basses-Alpes : Digne, col de l'Arche, vallée de Barcelonnette. — Vaucluse : mont Ventoux.

D. deltoides, L. — Prairies des montagnes. — Côte-d'Or : le Morvan granitique à Saulieu. — Saône-et-Loire : Millery près Autun. — Haute-Saône : zone vosgienne à Plancher-les-Mines, le Thillot. — Nul sur les chaînes calcaires du Doubs, Jura, Bugey, Savoie. — Région granitique du Lyonnais à Charbonnières, Tassin, Limonest; de la Loire à Pilat, Pierre-sur-Haute, mont Sémaphore; du Dauphiné à Prémol, Brandes et Huez-en-Oisans, Lautaret, mont Viso. — Calcaire crétacé à rognons siliceux du mont Arouse; sur quelle couche se trouve-t-il au plateau jurassique du mont Bayard près Gap? — Ardèche : chaîne granitique et basaltique du Coyron. — Cévennes : massif granitique de l'Espérou à Concoule. — Alpes-Maritimes.

D. caesius, Smith. — Rochers et pelouses des montagnes. — Doubs : coteaux jurassiques de l'arrondissement de Montbéliard, côtes du Doubs et du Dessoubre, Lomont, citadelle de Besançon, sur le versant helvétique au Chasseron, Suchet. — Jura : Baume, la Châtelaine, Salins, le Reculet. — Haute-Savoie : montagnes du Chablais, mont Laouet près Reyvroz, mont Tournette près du lac d'Annecy. — Isère : Grande-Chartreuse, Sassenage, gorges d'Engins, col de l'Arc, Moucherolle.

D. sylvestris, Wulf. — Coteaux arides. — Espèce polymorphe très-

répandue dans le Jura, Bugey, la Savoie, les environs de Lyon et de Crémieu, les côtes du Rhône. — Côte-d'Or. — Saône-et-Loire : Solutré, Vergisson, Tournus, Cullis. — Côte du Rhône. — Ardèche : Châteaubourg. — Var. — Alpes-Maritimes. — Les huit formes suivantes sont démembrées de cette espèce.

D. crophilus, Jord. — Pelouses des montagnes. — Isère : de Villard-de-Lans au col de l'Arc. — Hautes-Alpes : Lautaret, mont Séuse.

D. saxicola, Jord. — Rochers des basses montagnes. — Jura : région du vignoble. — Ain : montagnes inférieures du Bugey. — Haute-Savoie : pied du Salève, vallon des Usses, Maggériaz, roc de Chère, Colonies près Annecy, base du Môle entre Marignier et Contamines, mont Darbon près Vacheresse, les Platets. — Isère : la Bastille de Grenoble, Comboire, gorges d'Engins, la Motteles-Bains. — Hautes-Alpes : environs de Gap.

D. juratensis, Jord. — Sommités du Colombier, du mont-d'Or, de la Dôle et du Reculet dans le Jura.

D. collivagus, Jord. — Coteaux des environs de Lyon à Néron.

D. aggericolus, Jord. — Le Reculet.

D. Godronianus, Jord. — Pelouses rocailleuses. — Environs de Gap à Charance, la Garde, Rabou. — Partie méridionale de la Drôme à Granne, Loriol, Montélimar, Donzère, Nyons. — Ardèche : le Pouzin, mont Combier, Rochemaure, Viviers.

D. Guyetani, Jord. — Coteaux secs. — Isère : Feysin, Crémieu.

D. consimilis, Jord. — Alpes de l'Oisans. — Pont de Sarrazin près Gap.

D. *virginicus*, L. — Coteaux de la région méridionale. — Provence, Alpes-Maritimes et Languedoc.

D. *monspeulanus*, L. — Pâturages et rochers des montagnes. — Jura et Ain : pentes du Colombier, du Reculet et de toute la chaîne depuis la Faucille jusqu'au Credo. — Savoie : mont du Chat. — Isère : mont Rachais, Saint-Nizier, Chamechaude, col de la Ruchère, la Chapelle-en-Valjoux, Grande-Chartreuse. — Hautes-Alpes : mont Séuse, col de Glaise. — Loire : Pierre-sur-Haute. — Bouches-du-Rhône : Sainte-Victoire. — Alpes-Maritimes. — Gard : Aigual, Espérou, Concoule, Salbous. — Hérault : assez rare dans les environs de Montpellier ; beaucoup plus commun dans les environs de Saint-Pons.

Ed. *superbus*, L. — Prés marécageux. — Haute-Saône : bois de la Drôle, Mollans. — Tourbières de la région des sapins du Doubs et du Jura : Bêlicux, Noël-Cerneux, Chenalotte, Pontarlier, le Boulu, Prémaçon, Saint-Laurent-en-Grandvaux, Nans près Salins, vallée de Joux. — Côte-d'Or : bois d'Essarois. — Ain : bois du Chenavaret, Saint-Germain-de-Joux, Evoges, Divonne, Abergement-de-Varey. — Environs de Genève dans les bois de la Bâtie, des Frères, du Vangeron. — Haute-Savoie : pied des Voirons et du Salève, Allonzier, Pringy, Thonon. — Isère : Meyzieu, Janeyriat, Charvieu. — Drôme : Saint-Barthélemy-de-Vals. — Gard : environs de l'Espérou.

VELEZIA rigida, L. — Terrains sablonneux de la région méridionale. — Drôme : Tain, les Baronies. — Vaucluse : Avignon. — Bouches-du-Rhône : Marseille, Aix, Miramas. — Var : Fréjus, la Lauzade et la Rouisse près le Luc, forêt des Maures, Evenos. — Alpes-Maritimes : environs de Grasse, Baus-Rous. — Gard : bords du Gardon, mas Charlot, bois de Broussan, Loubes, Gènerac. — Hérault : environs de Montpellier et d'Agde.

ALSINÉES.

SAGINA procumbens, L. — Lieux sablonneux humides dans tout le bassin, depuis les plaines jusqu'aux sommités des montagnes. — Nul sur les calcaires.

S. muscosa, Jord. — Pâturages tourbeux. — Loire : Pilat, pré Lager, — Montagnes de l'Ardèche.

S. apetalæ, L. — Même habitat que le *procumbens*, mais moins commun.

S. ciliata, Fries, *patula*, Jord. — Mêlé aux précédents. Des expériences de culture, dans les conditions les plus variées, seraient nécessaires pour juger définitivement de la valeur spécifique des trois précédentes formes.

S. maritima, Don. — Littoral de la Méditerranée.

S. subulata, Wimm. — Lieux sablonneux. — Isère : Saint-Baudille près Crémieu, Bouyesso. — Alpes-Maritimes : Grasse, Cannes.

S. Linnæi, Presl. — Pelouses des montagnes. — Sommités du Doubs, Jura, Ain : mont Sac, mont d'Or, les Rousses, Prémanton, le Noirmont, la Dôle, la Faucille, le Reculet, le Colombier-de-Gex, Retord, le Colombier-du-Bugey. — Haute-Savoie : pitons du Salève, les Voirons, montagnes du Chablais, mont Laouet près de Reyroz, Nautan au-dessous de Montriond, Haut-de-Lin, Dents-d'Oche, mont Darbon près Vacheresse, la Flégère, Brévent, chaîne du mont Blanc, le jardin de la Mer de glace, col de Balme. — Savoie : mont Cenés vers le lac Blanc. — Isère : chaîne de Belledonne à la Combe de la Lance, Chamechaude, Saint-Nizier. — Hautes-Alpes : la Grave, mont Aurouse, mont Chaillol, le Queyras au bois Foran près Villevieille. — Drôme : mont Glandaz. — Alpes-Maritimes.

S. glabra, Willd. — Pelouses des montagnes. — Haute-Savoie : rochers siliceux du Brévent, des montagnes de Sixt et du Bonhomme, grès nummulitique du Haut-de-Véron et du col des Aravis. — Savoie : mont Cenés. — Isère : chaîne granitique des Sept-Laux à Pindé; de Belledonne à la Pra. — Hautes-Alpes : granite des sommités du Lautaret, Galibier, mont Viso, Villevieille en Queyras, col Isoire, mont Chaillol, pic de Bure. — Alpes-Maritimes.

S. nodosa, Fenzl. — Lieux tourbeux. — Haute-Saône : zone vosgienne à Etobon, Frahier, Chagey, Faucogney. — Doubs et Jura : région des sapins, tourbières de Belieu, Russey, Mémont, Mouthé, Pontarlier, Boujailles, Champagnole, vallée de Joux, la Trélasse. — Ain : Tourbières de Viry près Oyonnax, Belley au lac de Bar. — Rhône : Vaulx-en-Verin et les îles voisines. — Loire : Chalmazelle. — Isère : Meyzieu.

BUFFONIA macrosperma, Gay. — Collines sèches. — Côte-d'Or : Dijon, Nolai. — Saône-et-Loire : Vergisson, Solutré, Dezize. — Ain : la Pape. — Valais : Charraz, Ardon, la Morge, Sion, Sierre, Varone. — Rhône : le mont Cindre, le mont Toux. — Isère : bords du Drac vers Seyssinet. — Hautes-Alpes : environs de Gap, le Queyras. — Drôme : bords de l'Isère au Chapetier près Romans, Crest, le Glandaz. — Vaucluse : Avignon. — Bouches-du-Rhône. — Var : environs de Toulon et de Fréjus. — Gard : Campestre. — Hérault : environs de Montpellier.

B. tenuifolia, L. — Champs de la Provence et du Languedoc.

ALSINE tenuifolia, Crantz. — Champs sablonneux dans tout le bassin. — Les trois formes suivantes sont démembrées de cette espèce.

A. laxa, Jord. — Champs sablonneux des environs de Lyon, de Grenoble, de Saint-Vallier et de Genève. — Hérault : Madière sur la Vis.

A. viscosa, Schreber. — Champs sablonneux. — Environs de Lyon à Villeurbanne, Saint-Alban, Décines. — Environs de Grenoble, de Saint-Vallier, de Crest, de Thonon et de Genève.

A. hybrida, Jord. — Graviers des rivières. — Environs de Lyon, de Grenoble et de Saint-Vallier. — Ain : plaines de Balan, d'Ambrognay et de Château-Gaillard. — Haute-Savoie : grèves de la Dranse. — Environs de Genève.

A. Jacquinii, Koch. — Terrains sablonneux et graveleux. — Jura : environs de Saint-Claude, Moirans, Oyonnax, les Rousses, forêt du Rizoux. — Côte-d'Or : Dijon, Nolai. — Saône-et-Loire : Dezize, Montaigu, Buxy. — Ain : les Balmes de Balan, la Pape, Ruffieu, Virieu-le-Grand, Artemare, Hottone. — Haute-Savoie : Pas-de-l'Echelle au Silève, grèves de la Dranse près d'Armoy, Îles du Fier près d'Annecy. — Savoie : mont Cenis. — Valais, Martigny, Charraz, Sion, Sierre. — Isère : environs de Crémieu et de Grenoble au Polygone, Sassenage

A. mucronata, L. — Débris de rochers des montagnes. — Haute-Savoie : calvaire de Thônes. — Isère : Sassenage, Pariset, Bourg-d'Oisans. — Drôme : Solaure près Die. — Hautes-Alpes : Lautaret, Briançon, Cervières, Abriès, mont Viso. — Ardèche : Crussol, Soyons, la Voultte, Rochemaure, Viviers. — Vaucluse : Orange, mont Ventoux, Lançon près Apt. — Bouches-du-Rhône : les Alpines. — Var : Sainte-Baume. — Gard : Serre-de-Bouquet, Vigan, Campestre, Alzon, Montdardier, le long du Gardon.

A. petraea, Jord. — Débris de rochers des montagnes calcaires. — Hautes-Alpes : Gap, Serres.

A. brevifolia, Jord. — Rocailles des montagnes. — Briançon.

A. setacea, Mert. et Koch. — Coteaux secs. — Côte-d'Or : Saint-Romain, Auxey, la Rochepot, roches de Vauchignon à Nolay. —

Saône-et-Loire : Dezize, Saint-Cernin, Cluny, Vergisson. —

Bouches-du-Rhône : la Verdrière. — Var : Sainte-Baume, Toulon.

A. verna, Bartl. — Pelouses des montagnes. — Doubs et Jura : le Noirmont, les Rousses, Prémamanon, Saint-Laurent, la Dôle, le Colombier, le Reculet, Lélex, Thoiry ; descend jusqu'à Durnon au-dessus de Salins et entre Aubonne et le val de la Loue. — Haute-Savoie : montagnes du Chablais, Cornettes-de-Bise, mont de Pelloua, mont Ardin, roc d'Enfer au-dessus de Saint-Jean-d'Aulph, montagnes de Samoëns et de Sixt, Haut-de-Véron, Brizon, mont Vergy, col du Bonhomme, mont Tournette. — Savoie : mont Cenis, mont du Chat. — Isère : chaîne des Sept-Laux et de Belledonne, Champrousse, Chamechaude, col de l'Arc. — Hautes-Alpes : Lautaret, Galibier, col du Noyer, mont Aurouse, granges d'Isoire.

A. recurva, Wahlenb. — Pelouses. — Savoie : mont Cenis à l'Eau-Blanche. — Basses-Alpes et Alpes-Maritimes.

A. Villarsii, Mert. et Koch. — Rochers des montagnes. — Haute-Savoie : la Vauzalle près Sixt, Haut-de-Véron, mont Tournette. — Savoie : mont Cenis, petit mont Cenis dans le vallon de Villette. — Isère : mont Aiguille. — Hautes-Alpes : mont Séuse, mont Aurouse, mont Viso au chalet des Ruines, la Traversette, Saint-Véran, Blanchette. — Basses-Alpes : Barcelonnette. — Vaucluse : mont Ventoux. — Alpes-Maritimes.

A. striata, Gren. — Pelouses et rocailles des montagnes granitiques. — Savoie : entre les Brévières et Tignes, entre le Chapiu et le Mottet, chalet du Saut dans la vallée des Allues. — Isère : entre Gavet et Livet, vallée de la Bérarde, la Salette. — Hautes-Alpes : la Grave sous les glaciers, mont Chaillol, Vallon près Abriès-en-Queyras. — Alpes-Maritimes. — Gard : massif granitique de l'Espérou.

A. Bauhinorum, Gay. — Débris de rochers des hautes montagnes. — Jura : la Dôle, le Colombier, le Reculet. — Ain : Hottone, le Retord, Ambronay. — Haute-Savoie : Dents-d'Oche, montagnes de Samoëns, mont Brévent. — Savoie : mont Cenis, petit mont Cenis à la Combe-d'Ambin. — Isère : Néron, la Moucherolle, mont Aiguille. — Hautes-Alpes : Abriès, Brame-Buou près

Serres. — Basses-Alpes : Castellane, Sisteron. — Drôme : environ de Luc-en-Diois. — Vaucluse : mont Ventoux. — Ardèche : Etheise. — Gard : Blandas, Saint-Michel-dei-Sers, Alzon, Montdardier. — Hérault : le Caylard.

A. Cherleri, Fenzl. — Pelouses des hautes montagnes. — Haute-Savoie : chaîne du mont Blanc, jardin de la Mer de glace, Brévent, Buet, col du Bonhomme, Dents-d'Oche, Brizon, Méry, Vergy, Haut-de-Véron. — Savoie : mont Cenis à Cornerousse, montagnes des Allues. — Isère : Belledonne, Champrousse, Taillefer. — Hautes-Alpes : Galibier, col d'Isère, mont Viso, Chaillole-le-Vieil. — Alpes-Maritimes.

A. stricta, Wahlenb. — Tourbières de la chaîne jurassique : la Chenalotte, les Ponts, la Brévine, Pontarlier, Sainte-Croix, val de Joux.

A. lanceolata, Mert. et Koch. — Rochers des montagnes. — Hautes-Alpes : mont Viso au col Agnel, pâturages du Selar, Saint-Véran à Clausis, col des Tourettes entre Châteauroux et Orcières, mont Chabrière, mont Morgon, le Sapey de la Bâtie-Neuve.

HONKENEJA peploides, Ehrh. — Bords de la Méditerranée.

MEHRINGIA muscosa, L. — Rochers humides des montagnes. — Haute-Saône, Doubs, Jura, Revermont, Bugey, Savoie, Dauphiné, Pilat, Cévennes, Alpes-Maritimes.

M. dasyphylla, Bruno. — Rochers des montagnes. — Alpes-Maritimes.

M. polygonoides, Mert. et Koch. — Débris de rochers des montagnes. — Haute-Savoie : col de Golèse, Cornettes-de-Bise, roc d'Enfer, montagnes de Samoëns, mont Tournette, Vergy, Brévent. — Isère : la Moucherolle. — Hautes-Alpes : mont Viso au-dessus du Grand-Chalet. — Vaucluse : mont Ventoux. — Gard : Banahu près de l'Espérou.

M. trinervia, Clairv. — Lieux ombragés des basses montagnes dans tout le bassin.

M. pentandra, Gay. — Lieux pierreux de la région méridionale. — Var : Fréjus. — Alpes-Maritimes : l'Estérel et Maures de Tanneron. — Gard : l'Espérou, la Tessonne.

ARENARIA montana, L. — Rochers des Cévennes : le Vigan, Aulas, Espérou, la Grandès. — Hérault : environs de St-Pons.

- A. biflora**, L. — Débris de rochers des montagnes granitiques. — Haute-Savoie : chaîne du mont Blanc, jardin de la Mer de glace, Brévent, col du Bonhomme. — Isère : les Sept-Laux, chaîne de Belledonne, bords des lacs Doménon, Grandes-Rousses. — Hautes-Alpes : Galibier, col de Valesstresse, la Grave, mont Chailol, mont Viso, vallon des Ruines près l'Asty, Saint-Véran sous le rocher des Etoiles, col Isoire.
- A. ciliata**, L. — Rocailles des montagnes calcaires. — La chaîne jurassique : Chasseral, Dôle, Colombier, Reculet, bords du lac de Joux. — Ain : Colombier-du-Bugey. — Haute-Savoie : les montagnes du Chablais, Dents-d'Oche, Cornettes de Bise, roc d'Enfer au-dessus Saint-Jean-d'Aulph, Nautau au-dessus de Montriond, col de Golèse, Vergy, Méry, Tournette. — Savoie : mont Cenis, mont du Chat. — Isère : Saint-Nizier, col de l'Arc, Saint-Eynard, Grand-Som, Obiou. — Hautes-Alpes : mont Aurouse, Briançon, le Queyras, mont Viso à la Traversette, Saint-Véran au col de Blanchette. — Drôme : Glandaz. — Alpes-Maritimes. — Gard : l'Espérou.
- A. serpyllifolia**, L. — Terrains sablonneux et graveleux depuis les plaines jusqu'aux sommités alpines dans tout le bassin. Espèce polymorphe.
Variété *Marschlinii*, Koch. — Chaîne du mont Blanc, jardin de la mer de glace.
Variété *leptoclados*, Guss. — Bords des chemins. — Environs de Genève, Thonon, Annecy, Grenoble, Sassenage, Revel, Lyon. — Saône-et-Loire. — Ardèche : le Pouzin, mont Combier.
Variété *viscida*, Loisel. — Mêmes stations que la précédente.
- A. cinerea**, D. C. — Basses-Alpes : Castellane. — Alpes-Maritimes : Sigale, Mas près Saint-Auban.
- A. hispida**, L. — Débris de rochers dans la région méridionale. — Gard : Vigan, Montdardier, Campestre, Alais. — Hérault : environs de Montpellier, Capouladou, Saint-Guilhem.
- A. modesta**, Daf. — Bouches-du-Rhône : montagnes des environs de Marseille, Notre-Dame-des-Anges, Sainte-Victoire. — Gard : sables dolomitiques de Campestre.
- A. grandiflora**, All. — Débris de rochers des montagnes. — Chaîne

jurassique : Chasseron, Chasseral, Suchet. — Haute-Savoie : montagnes du Chablais, Dents-d'Oche, mont Laouet près de Reyvroz, chaîne du mont Blanc, moraines de la Mer de glace, petit Salève. — Savoie : mont Cenis. — Ain : fort de l'Ecluse. — Isère : la Salette. — Hautes-Alpes : Briançon sous le fort des Têtes, mont Durbonnas, le Queyras. — Vaucluse : mont Ventoux. — Alpes-Maritimes. — Gard : Saint-Guiral près d'Alzon. Variété *stolonifera*, Vill. — Débris de rochers. — Isère : Saint-Nizier, Seyssins, mont Aiguille. — Drôme : Glandaz.

A. tetraquetra, L. — Lieux arides des montagnes de la région méridionale. — Vaucluse : mont Léberon et mont Ventoux. — Bouches-du-Rhône. — Var : Sainte-Baume, Barjols. — Alpes-Maritimes : Tende, l'Aiguille au-dessus de Meaton, mont Chauve et mont Ferrion au-dessus de Nice, mont Lachen au-dessus de Séranon. — Gard : sables dolomitiques de Campestre, le Vigan, Anduze. — Hérault : pic Saint-Loup, Capouladou, la Sérane près Saint-Guilhem, Saint-Jean-de-Fos, Montpeyroux.

A. massiliensis, Fenzl. — Collines rocailleuses des environs de Marseille et de Toulon.

STELLARIA nemorum, L. — Bois des montagnes. — Les Vosges et toute la chaîne jurassique du Doubs, Jura, Bugey, Savoie, Dauphiné. — Morvan dans Côte-d'Or et Saône-et-Loire. — Beaujolais, Pilat, Forez et Cévennes. — Alpes-Maritimes.

S. media, Vill. — Bords des champs cultivés et des chemins, environs des habitations et partout où le sol est riche en matières azotées. — Les deux formes suivantes sont démembrées de celle-ci.

S. neglecta, Weihe. — Lieux cultivés autour de Lyon et de Saint-Vallier (Drôme).

S. Borœana, Jord. — Le long des murailles dans les environs de Genève, de Lyon et de Grenoble. — Hérault : autour de Béziers.

S. holostea, L. — Haies et bois. — Très-commun sur les coteaux de la partie septentrionale et moyenne du bassin ; plus rare dans la région méridionale où on ne l'observe que dans les montagnes des Alpes-Maritimes et des Cévennes. — Chose singulière ! cette espèce est très-rare en Suisse.

S. glauca, With. — Lieux humides dans les terrains siliceux ou argilo-siliceux. — Doubs : tourbières de Pontarlier, Lomont-de-Roche-d'Or, Montferney près Rougemont. — Haute-Saône : Scey-sur-Saône, alluvions du Val à Lure. — Jura : Dôle, Pleurre, Neublans, Chaussin. — Côte-d'Or : étangs du Morvan granitique à Saulieu et Roche-en-Brenil, Citeaux. — Saône-et-Loire : Verdun, Ecuelles. — Ain : dans la Dombes à Marlieu, Beaumont, Saint-Didier-sur-Chalonne. — Isère : Saint-Chef, Crémieu. — Cette espèce manque dans la région méridionale.

S. graminea, L. — Haies et bois dans tout le bassin ; plus rare dans la région méridionale.

S. uliginosa, Murr. — Lieux humides des terrains siliceux et argilo-siliceux. — Haute-Saône, zone vosgienne à Ruz-Jeannot, vallée de Mansvillers, Chauves-Roches, vallée de Miélin à la Ravalle, Goutte-Radère, Champagny, Ballon-de-Giromagny ; diluvium et grès bigarré à Grands-Bois près Melisey, Francheville ; alluvions quartzieuses à Port-d'Atelier, Villersexel. — Doubs : tourbières des arrondissements de Montbéliard et de Pontarlier. — Jura : la Bresse, granite de la forêt de la Serre, descente de la Dôle à Gex. — Granite du Morvan, du Beaujolais, du Lyonnais, du Pilat et des Cévennes. — Haute-Savoie : grès nummulitiques des Voirons. — Isère : Saint-Geoirs, bords du lac Luitel près de Prémol, Revel, col du Merdaret, les Fauces du Villard-de-Lans. — Bouches-du-Rhône : Sainte-Baume. — Alpes-Maritimes : Saint-Martin-de-Lantosque.

HOLOSTEUM umbellatum, L. — Champs sablonneux et graveleux dans tout le bassin.

CERASTIUM trigynum, Vill. — Rochers humides. — Haute-Savoie : montagnes du Chablais, Cornettes-de-Bise, roc d'Enfer, Buet, Brévent, col de Balme, chaîne du mont Blanc, le jardin de la Mer de glace, Couvercle, Tré-la-Tête, Brizon, Vergy, Haut-de-Véron, mont Charvin. — Savoie : mont Cenis à Cornrouse. — Isère : la Pra-de-Belledonne, au-dessus de l'Oursière, les Sept-Laux. — Hautes-Alpes : Lautaret, col de Valesstresse, Chaillol-le-Vieil, mont Viso près la Traversette, Taillante près

le passage des Ruines. — Cévennes : entre Brama-Bioou et Meyruels.

- C. glaucum**, Gr., variété *quaternellum*, Fenzl. *Sagina erecta*, L. — Champs sablonneux des terrains siliceux et argilo-siliceux. — Jura : Foucheraus, Chaussin, Rahon, Gatey, environs de Salins et d'Arbois, Gramans. — Côte-d'Or : Saulieu, Cîteaux. — Saône-et-Loire : le Morvan. — Ain : la Dombes, Thoissey, Trévoux. — Région granitique du Lyonnais à Chaponost, Mernant, Craponne, Charbonnières. — Loire : vallée du Gier. — Isère : sables de la Molasse entre la Tour-du-Pin et le Pont-de-Beauvoisin, Saint-Michel-de-Geoirs, environs de Crémieu. — Drôme : Saint-Vallier, Laveyron. — Hautes-Alpes : Montmort près de Gap. — Var : Hyères, forêt des Maures. — Gard : Alzon, le Vigau, bois de Campagne près de Nîmes.
Variété *octendrum*, Godr. — Var : Fréjus, Hyères. — Alpes-Maritimes : l'Estérel, Cannes, Biot.
- C. viscosum**, L. — Champs sablonneux et graveleux dans tout le bassin.
- C. brachypetalum**, Desp. — Même dispersion.
- C. semi-decandrum**, L. — Lieux sablonneux dans tout le bassin ; plus rare que les deux précédents.
- C. glutinosum**, Fries. — Même dispersion.
- C. pumilum**, Curt. — Région méditerranéenne. — Bouches-du-Rhône : Marseille, Miramas. — Var. — Alpes-Maritimes : Biot, Nice, Menton.
- C. aggregatum**, Dur. — Champs. — Toulon, Hyères.
- C. Biel.** Desmoulins. — Champs cultivés du Gard à Trèves et sur l'Espérou.
- C. vulgatum**, L. — Bords des champs dans tout le bassin.
- C. alpinum**, L. — Rochers. — Haute-Savoie : chalets de Colone. — Isère : chaîne de Belledonne près des lacs Doménon, Champrousse, Haute-Fête-de-Racha dans l'Oisans, Taillefer, la Salette. — Hautes-Alpes : Galibier, col des Hayes près Arvieux, mont Pellevas près du village de la Monta au mont Viso. — Alpes-Maritimes.

Variété *lanatum*, Lam., *squalidum*, Ram. — Rochers des montagnes granitiques. — Hautes-Alpes : pic du Bec au-dessus de Villard-d'Arène, Champoléon à la montagne de l'Ours.

C. arvense, L. — Espèce polymorphe qui existe dans les lieux incultes de tout le bassin.

Variété *strictum*, L. — Commune sur les sommités de la chaîne jurassique du Doubs, Jura, haut Bugey, Savoie, Dauphiné.

Variété *laricifolium*, Villars. — Montagnes de la partie méridionale de la Drôme et de la Provence.

C. latifolium, L. — Débris de rochers. — Haute-Savoie : montagnes de Samoëns et de Sixt, chaîne du mont Blanc, le Jardin, Leschaux, moraines de la Mer de glace, col du Bonhomme, Tournette. — Savoie : mont Cenis vers le lac Clair et le lac Noir. — Isère : bords des lacs Doménon, du lac Blanc dans les Grandes-Rousses, Haute-Tête-du-Racha au-dessus du mont de Lans, Taillefer, col de la Muzelle, mont Obiou. — Hautes-Alpes : mont Aurouse, Chaillol-le-Vieil, col Isoire, mont Viso sous les rochers de la Traversette, vallon des Brun. — Alpes-Maritimes. — Cévennes : entre Brama-Bioou et Meyrueis.

C. aquaticum, L. — Lieux humides dans tout le bassin.

SPERGULA arvensis, L. — Terres sablonneuses des terrains siliceux et argilo-siliceux dans tout le bassin.

S. pentandra, L. — Champs sablonneux. — Doubs : vers la lisière vosgienne (nul dans le reste du Doubs et Jura). — Terrains granitiques de Saône-et-Loire ; de Côte-d'Or vers Saulieu et Rouvray ; du Lyonnais à Beaunant, Brignais. — Ain : Garnerans, Thoisse, Saint-Didier. — Isère : Décines, Charvieu, Leyrieu. — Drôme : granite de Saint-Vallier. — Var : Pignans, Fréjus, le Luc. — Alpes-Maritimes : Berre. — Gard.

S. Morisonii, Boreau. — Rochers. — Granite de Saône-et-Loire et Côte-d'Or dans le Morvan. — Région granitique du Lyonnais à Vaugneray, Saint-Bonnet-le-Froid, Chaponost, bords du Garon ; de la Loire à Pilat, la Valla, Ruthiange, Saint-Julien-Molin-Molette, Chalmazelle, le Puy-Morand ; des Cévennes dans la chaîne de l'Espérou,

SPERGULARIA segetalis, Fenzl. — Champs sablonneux. —

Haute-Saône : Doubs et Jura : lisière vosgienne de l'arrondissement de Montbéliard, grès kempriques des bords de l'Ognon autour de Cubrial et sur le même terrain vers Villersexel (Haute-Saône), Dôle, Baverans, Chatenois, Salins, Arbois, Poligny, Sellières. — Côte-d'Or et Saône-et-Loire. — Ain : commun sur les terrains argilo-siliceux de la Bresse et de la Dombes. — Région granitique du Lyonnais à Dardilly, Charbonnières. — Isère : Charvaz près Pusignan. — Rare dans la région méridionale et dans le bassin du Léman.

S. rubra, Pers. — Champs sablonneux. — Doubs et Haute-Saône : commun sur la lisière vosgienne de l'arrondissement de Montbéliard, sur les grès kempriques des rives de l'Ognon, les grès rouges et porphyres du canton de Champagny. — Jura : granite de la forêt de la Serre ; commun en Bresse. — Côte-d'Or et Saône-et-Loire ; région granitique du Lyonnais et du Pilat ; rare sur les sables de la molasse dans le bassin du Léman ; Savoie et Dauphiné. — Isère : sables granitiques de la Bérarde-en-Oisans. — Hautes-Alpes : Névache, Lautaret. — Provence et Languedoc.

S. media, — Pers. — Bords de la Méditerranée où cette espèce polymorphe est très-commune.

Variété *marginata*, Fenzl. — Mêlée à la précédente ; se trouve aussi sur les terrains imprégnés d'eau salée près des sources du Plan-de-Phazy (Hautes-Alpes).

ELATINÉES

ELATINE macropoda, Guss. — Bords de l'étang de Campuget près Manduel (Gard).

E. alsinastrum, L. — Etangs, fossés. — Cravanches près Belfort. — Jura : étang de Saint-Seine près Dôle. — Côte-d'Or : Cîteaux, forêt de Saint-Nicolas, Saint-Seine-en-Bâche, Longway. — Saône-et-Loire : Saint-Pierre près Autun, Navilly. — Ain : Reyrieu, étangs de la Bresse, Montribloud, Saint-André-de-Corcy, environs de Bourg. — Isère : Montceau près Bourgoin, Artas près Saint-Jean-de-Bournay.

- E. hexandra**, D. C. — Etangs. — Environs de Belfort, Eloye, Roppes, Bourogne. — Haute-Saône : étang du Grand-Morveau et d'Essouivre. — Le Morvan dans Saône-et-Loire et Côte-d'Or. — Jura : autour des étangs de la Bresse, Chaussin, Chaumergy, Sellières, Poligny, mont Sous-Vaudrey. — Bords du Léman entre Genthod et Versoix.
- E. triandra**, Schk. — Jura : autour de tous les étangs du canton de Chaussin, Saint-Baraing, Servotte, Balaisseaux, Fort-Clos, Tassenières, Gatey, la Chênée, Pleurre, Chêne-Bernard, Abergement-Saint-Jean, Neublans.

LINÉES.

- LINUM mediflorum**, L. — Var : Sablottes près Toulon. — Alpes-Maritimes : Cannes, Grasse, mont Chauve et Ferrion au-dessus de Nice.
- L. campanulatum**, L. — Coteaux pierreux calcaires. — Hautes-Alpes : Laragne, Ventavon, pont de Lagrand près Orpières. — Drôme : Condillac. — Ardèche : Rochemaure, Cruas, Baix, vallée d'Ouvése. — Collines des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse. — Var : Bagnols, Vidauban, le Luc, Fox-Amphoux. — Alpes-Maritimes : de la Trinité à l'Escarène. — Gard : Vaqueirole près Nîmes, Saint-Nicolas, Anduze, Alais, Salbous. — Hérault : bords de la Mosson, Saint-Loup, Cambous, Viels, Valène, Saint-Guilhem, de Saint-Bauzile à Ganges, Capouladou, sources du Lez. — Cette espèce présente une variété *flavum* à sépales denticulés-ciliés.
- L. gallicum**, L. — Champs sablonneux des terrains *siliceux*. — Haute-Saône : terrain minier d'Oyrière près Gray. — Jura : la Bresse, Chaumergy, Bois-de-Gand, les Abergements, Grozon. — Nul dans le bassin du Léman. — Côte-d'Or : le Pays-Bas, Auxonne. — Saône-et-Loire : Chinay près Brancion, Château-Renaud près Louhans, Ratte, Saint-Bonnet-en-Bresse. — Ain : Muzin, Meximieu, Balan, la Pape. — Isère : Décines, environs de Crémieu, Scyssuel, Vienne. — Drôme : Saint-Vallier. — Bouches-du-Rhône ; Var ; Alpes-Maritimes. — Gard : Nîmes.

Alais, Saint-Ambroix, Anduze, Manduel. — Hérault : Murviel, Palavas, Pérols, Vauguières, Castelnaud.

L. strictum, L. — Cotcaux secs. — Très-commun dans la Provence et les Alpes-Maritimes. — Gard : Aigues-mortes, Tresques, Saint-Nicolas. — Hérault : environs de Montpellier, de Cette, de Béziers. Sa limite septentrionale est d'une part Livron dans la Drôme, d'autre part Comboire et Beauregard près Grenoble.

L. maritimum, L. — lieux humides de la région méditerranéenne; remonte jusque dans la partie méridionale de la Drôme vers Nyons, Montélimar.

L. tenuifolium, L. — Lieux arides dans tout le bassin.

L. suffruticosum, L. — Débris de rochers calcaires dans la région méridionale. — Bouches-du-Rhône : Estaque, chaîne de l'Etoile. — Var : Touris près Toulon, Nans. — Alpes-Maritimes. — Gard : Nîmes, Uzès, Campestre, Montdardier. — Hérault : environs de Montpellier et de Béziers. Remonte dans l'Ardèche jusqu'au mont Charray; dans Vaucluse et Drôme jusqu'à Nyons, Crest; dans Basses et Hautes-Alpes jusqu'à Esparon, Tallard, mont Séuse; dans l'Isère jusqu'à Saint-Andéol et au col de l'Arc.

L. narbonense, L. — Lieux arides de la région méridionale. — Commun dans la Provence, les Alpes-Maritimes et le Languedoc; remonte dans l'Ardèche à Rochemaure et Viviers; dans la Drôme à Nyons, Crest, Montélimar, Condillac; dans les Hautes-Alpes à Charance, Puy-Maure près Gap.

L. angustifolium, Huds. — Prés humides. — Commun dans la Provence, les Alpes-Maritimes et le Languedoc; remonte jusque vers Grenoble et Lyon.

L. usitatissimum, L. — Subspontané et fugace.

L. alpinum, L. — Rochers et pelouses des montagnes. — Jura : mont d'Or, Montendre, Dôle, Colombier, Reculet. — Haute-Savoie : mont Châtillon, Vergy, Tournette, col de Balme. — Savoie : mont Cenis, montagnes des Avanchers. — Isère : chaîne de Belledonne et de la Grande-Chartreuse. — Hautes-Alpes : Lautaret, mont Viso, mont Séuse, Boscodon. — Alpes-Maritimes.

- L. saxicolum*, Jord. — Rochers. — Hautes-Alpes : la Garde, Charance, Brame-Buou près Serres.
- L. montanum*, D. C., *L. Loreyi*, Jord. — Coteaux calcaires bien exposés. — Côte-d'Or : Marsannay, Gevrey, Savigny. — Saône-et-Loire : Dezize, Solutré, Vergisson.
- L. austriacum*, L. — Coteaux calcaires de la Côte-d'Or. — Le groupe qui comprend les quatre formes ci-dessus énumérées a besoin d'une révision sérieuse. Les auteurs ne sont point d'accord sur la synonymie, non plus que sur les caractères spécifiques.
- L. catharticum**, L. — Prés humides des plaines et des montagnes dans tout le bassin.

RADIOLA limoides, Gmelin. — Lieux sablonneux et humides des terrains siliceux et argilo-siliceux. — Jura : la Bresse, forêt granitique de la Serre. — Côte-d'Or : la Roche-en-Brenil, Eau-lieu, Rouvray dans le Morvan granitique. — Saône-et-Loire : Tavernay, Autun, Issy-l'Evêque. — Ain : la Bresse et la Dombes, les Echeyx, Montriblond, Reyrieu, Bâgé, Chevroux, étang Genoux à Pont-de-Veyle. — Isère : sables de la mollasse autour de Voiron, Bourgoin, la Côte-Saint-André, Saint-Geoirs, Charette. — Bouches-du-Rhône : Aix. — Var : granites et porphyres de la forêt des Maures, Hyères, Antibes. — Alpes-Maritimes : sables tertiaires des collines de Menton. — Gard : terrains granitiques autour du Vigan et d'Alzon.

TILIACÉES.

- TILIA grandifolia**, Ehrh. — Assez rare dans les bois.
- T. intermedia**, D. C. — Même habitat.
- T. parvifolia**, Ehrh. — Même habitat.

MALVACÉES.

- MALOPE malacoides**, L. — Bois. — Var : la Sainte-Baume, Aiglun. — Alpes-Maritimes : la Paoule près de Grasse, la Roquette, Nice au Var.
- MALVA alcea**, L. — Bois et coteaux calcaires dans tout le bassin.

Les feuilles caulinaires sont divisées jusqu'à la base en cinq lobes rhomboidaux dans la forme *gemina*, divisées en lanières étroites dans la forme *multidentata* et jusqu'au milieu dans la forme *fastigiata*.

VI. *moschata*, L. — Bords des chemins dans les terrains siliceux et argilo-siliceux. — Les formes des feuilles sont, comme dans l'espèce précédente, sujettes à varier. — Haute-Saône : zone vosgienne jusqu'au Ballon de Servance. — Jura, Doubs et Ain : la Bresse et la Dombes, çà et là dans la région des sapins, lisière vosgienne de l'arrondissement de Montbéliard. — Sables de la mollasse dans le bassin du Léman. — Côte-d'Or : terrains granitiques du Morvan. — Même terrain dans Saône-et-Loire. — Région granitique du Lyonnais. — Sables de la mollasse du Dauphiné. — Var : granites et porphyres de forêt des Maures. — Alpes-Maritimes. — Région granitique des Cèvennes : l'Espérou, Dourbie, Alzon, le Vigan.

VII. *Tournefortiana*, L. — Lieux sablonneux. — Var : forêt des Maures, Notre-Dame-des-Anges près Pignans, Fréjus, l'Estérel. — Bouches-du-Rhône : Marignane, d'Auriol à Saint-Zacharie.

VIII. *sylvestris*, L. — Lieux riches en matières azotées, tels que décombres, environs des habitations, dans tout le bassin. — Forme *ambigua*, Guss. — Bords des chemins autour de Montpellier, Cette, Antibes, Menton.

IX. *niccensis*, All. — Bords des chemins, décombres dans la Provence et le Languedoc.

X. *rotundifolia*, L. — Bords des chemins, décombres dans tout le bassin.

XI. *parviflora*, L. — Lieux graveleux de la région méridionale. — Bouches-du-Rhône : Marseille, Saint-Trone. — Var : îles d'Hyères. — Alpes-Maritimes : Courmes, le Bar, Nice, Menton. — Gard : Aigues-Mortes, Palavas.

XII. *microcarpa*, Desf. — Lieux pierreux. — Marseille, Toulon, Hyères, Nice. — Gard : mas de Campagne près Nîmes, Aigues-Mortes.

LAVATERA arborea, L. — Bouches-du-Rhône : sous le fort de

Ratonneau. — Var : Fréjus. — Alpes-Maritimes : golfe Jouan, rochers des Lions, île Sainte-Marguerite, Nice, Menton.

L. Cretica, L. — Var : les Pesquiers près Hyères.

L. Olbia, L. — Bouches-du-Rhône : Arles, la Crau, en Coustière. — Var et Alpes-Maritimes : Hyères, Fréjus, Saint-Maxime, Estérel, île Sainte-Marguerite.

L. maritima, Gouan. — Rochers. — Bouches-du-Rhône : Arles, en Crau, en Coustière. — Var : Toulon au mont Faron. — Alpes-Maritimes : Villefranche, Monaco, Menton, le Bar, Saint-Arnoux. — Hérault : près la grotte de la Madeleine.

L. punctata, All. — Champs de la région méditerranéenne. — Bouches-du-Rhône autour de Marseille. — Var : Toulon, Fréjus. — Alpes-Maritimes : Cannes, Grasse, Nice.

L. trimestris, L. — Bouches-du-Rhône : Marseille. — Var : Toulon au fort Rouge, le Pradet. — Alpes-Maritimes : la Napoule, Nice à Mont-Boron et au Fabron.

ALTHEA officinalis, L. — Terrains salés et voisinage des habitations. — Jura : autour des salines de Lons-le-Saupier, Grozon, bords du Doubs et de la Loue au-dessous de Dôle. — Pays bas de la Côte-d'Or. — Saône-et-Loire : près des bords de la Saône à Verdun, Châlon, de la Seille à Loubans, de la Grasnac à Cluny. — Ain : bords de la Ressouse à Pont-de-Vaux, Vésine, Asnières, bords de la Chalaronne. — Rhône : d'Anse à Villefranche. — Isère : environs de Grenoble. — Drôme : Valence, Crest. — Bouches-du-Rhône : environs de Marseille, Camargue, marais de Fos, Coustière. — Var et Alpes-Maritimes : Antibes, Grasse, la Napoule, Nice au Var. — Gard : Jonquières, Bellegarde, Manduel — Hérault.

A. cannabina, L. — Bords des haies et des bois dans la Provence, les Alpes-Maritimes et le Languedoc ; remonte dans la Drôme à Montélimar, Valence et jusqu'à Vienne (isère) vers Seyssuel, Chuzelle.

A. narbonensis, Pourr. — Bords des haies et des bois dans la Provence et le Languedoc.

A. hirsuta, L. — Coteaux graveleux et calcaires dans tout le bassin.

ABUTILON Avicenne, Presl. — Gard : marais de Jonquières près Beaucaire, bords du contre-canal à Bellegarde.

GÉRANIÉES.

- GERANIUM tuberosum**, L. — Coteaux de la région méridionale. — Bouches-du-Rhône : environs de Marseille, Plan-de-Cuques, Rouet, Château-Gombert. — Var : le Revest, Toulon. — Alpes-Maritimes : Cannes, Antibes, Nice au mont Chauve. — Hérault : Agde.
- G. pratense**, L. — Haies et prés humides. — Doubs : environs de Pontarlier, marais de Saône. — Gard : Anduze, Lanuejols.
- G. sylvaticum**, L. — Prairies et bois des montagnes. — Haute-Saône, Doubs, Jura, Bugey, Savoie, Dauphiné, Forez, Pilat, Cévennes, Alpes-Maritimes.
- G. aconitifolium**, Lher. — Prairies humides des hautes montagnes. — Hautes-Alpes : Lautaret, mont Genève à Gondran, vallée de Névache, mont Viso, Aiguilles, Ubac-de-Villevieille, Abriès, mont Séuse, col de Glaise. — Alpes-Maritimes.
- G. bohemicum**, L. — Bois et prairies sur terrains siliceux. — Var et Alpes-Maritimes : Fréjus, la Napoule, l'Estérel, Maures de Tanneron.
- G. nodosum**, L. — Bois des montagnes. — Nul dans la chaîne jurassique de Haute-Saône, Doubs, Jura, Bugey. — Rare dans la Haute-Savoie au pied du Môle au-dessus de Marignier, aux Voirons au-dessus de Saint-Cergues, Serraval, Sainte-Colombe, vallon d'Entrevernes. — Saône-et-Loire : Semur-en-Brionnais. — Isère : très-commun à Uriage, Eybens, Revel, côté nord de Saint-Eynard, Saint-Nizier, la Motte-les-Bains, la Salette. — Hautes-Alpes : Manteyer, Morgon près Gap. — Rhône : Givors, Collonges, bords de l'Azergue. — Loire : Pilat. — Ardèche : massif volcanique du Coyron et du Gerbier-de-Jonc. — Gard : Alais, Anduze, le Vigan, Alzon. — Alpes-Maritimes.
- G. phocum**, L. — Prairies des montagnes. — Jura : Reculet au valon d'Ardran et en descendant vers Chézery. — Haute-Savoie : chaîne des Cornettes, mont Charvin, Tournette, vallée du Repo-

soir. — Savoie : montagne des Avaanchers. — Isère : la Grande-Chartreuse à Bovinant, entre Tenaïson et Pont-Pérant, le Sappey. — Alpes-Maritimes.

G. palustre, L. — Prairies humides. — Doubs : Pontarlier, Etupes, Exincourt. — Haute-Saône : Plancher-Bas, Plancher-les-Mines. — Jura : le long du ruisseau de Saint-Joseph près de Salins. — Bassin du Léman. — Haute-Savoie : bords de l'Arve près de Sallanche, Allonzier.

G. argenteum, L. — Rochers des hautes montagnes. — Hautes-Alpes : Chaillol-le-Vieil, mont Quimpel près Saint Bonnet. — Basses-Alpes : montagnes de Digne à la forêt de Faye-Feu.

G. sanguineum, L. — Collines pierreuses. — Haute-Saône : Chariez. — Doubs : Lomont, Blamont, environs de Besançon, à Rosemont et à la Citadelle. — Jura : Salins, Lons-le-Saunier, Champagnole, Thoirette, le Reculet. — Côte-d'Or et Saône-et-Loire. — Bassin du Léman et Valais. — Ain : le Revermont, le Bugey, Charnoz, Pierre-Châtel, Sathonay, la Pape. — Rhône : Saint-Alban, Beaunant. — Isère : environs de Grenoble, Sassenage, base du Saint-Eynard. — Hautes-Alpes : mont Séuse. — Drôme : Crest. — Provence, Alpes-Maritimes et Languedoc.

G. columbinum, L. — Haies, bords des chemins dans tout le bassin.

G. dissectum, L. — Mêmes lieux.

G. pyreneum, L. — Bois, prés, bords des chemins dans tout le bassin.

G. molle, L. — Bords des chemins, vignes, champs dans tout le bassin.

G. pusillum, L. — Mêmes lieux.

G. rotundifolium, L. — Mêmes lieux.

G. lucidum, L. — Rochers ombragés, haies. — Doubs et Jura : Besançon, Baume-les-Dames, de Salins à Saint-Amour, Saint-Claude, Thoirette. — Côte-d'Or : Verrey-sous-Salmaise, route de Chaume, vallée de Savigny-sous-Beaune, Saint-Aubin, Fussey. — Saône-et-Loire : Dezize, Chamilly, Cuiseaux. — Valais : entre Martigny et Pissevache. — Haute-Savoie : banc supérieur du haut Salève, fontaine du Pas-de-l'Echelle, mont Gosse, Chaumont-sur-le-Vuache, col du Corbier entre le Biot et Bonnevaux. — Ain : le Revermont à Ramasse, environs de Belley, Pierre-

Châtel, Lancrans, Confort. — Isère : Crémieu, Pont-de-Beauvoisin, la Motte-les-Bains, Pariset, balmes de Fontaine. — Drôme : Romans, Chanvasse près Saint-André-de-Romans, Aucelon, Crest. — Ardèche : Rochemaure. — Vaucluse. — Bouches-du-Rhône : Pilon-du-Roi. — Var : Roquebrune, le Luc. — Alpes-Maritimes. — Gard : le Vigan, Anduze, Espérou, Alzon.

G. Robertianum, L. — Haies dans tout le bassin. — Espèce polymorphe.

G. semiglabrum, Jord. — Ain : Tenay, Rossillon.

G. purpureum, Vill. — Débris de rochers. — Isère : Seyssuel près Vienne, Grenoble à Guy-Pape, Vouillant, Rochefort près du Pont-de-Claix. — Drôme : Saint-Vallier, Servas, Tain. — Ardèche : vallée d'Ouvèze.

G. simile, Jord. — Gard.

G. modestum, Jord. — Buissons. — Isère : Crémieu.

G. minutiflorum, Jord. — Ain : Serrières.

G. Villarsianum, Jord. — Basses-Alpes.

ERODIUM malacoides, Willd. — Bords des champs et des chemins dans la région méridionale.

E. chium, Willd. — Murs et décombres. — Var : Fréjus.

E. pallidiflorum, Jord. — Pelouses. — Bouches-du-Rhône : Saint-Rémy. — Var : forêt des Maures.

E. littoreum, Lèman. — Bouches-du-Rhône : Montredon, Endoume.

E. laciniatum, Cav. — Sables maritimes. — Var : salines d'Hyères. — Alpes-Maritimes : Nice, Menton.

E. botrys, Bertol. — Terrains granitiques du Var et des Alpes-Maritimes, à Hyères, Roquebrune, le Luc, Cannes.

E. ciconium, Willd. — Lieux secs de la région méridionale; remonte dans la Drôme jusque vers Montélimar et Aucelon, dans les Hautes-Alpes jusque vers Gap; a été observé accidentellement en Savoie entre Moutiers et Brides, et aussi à Lyon.

E. moschatum, Willd. — Lieux sablonneux de la région méridionale. Bouches-du-Rhône : environs de Marseille. — Var : Fréjus, le Luc, Hyères, Toulon. — Alpes-Maritimes. — Gard : bois de Campagne près Nîmes.

E. cicutarium, Lhérit. — Espèce polymorphe répandue dans les

champs et sur le bord des routes dans tout le bassin. — Les formes suivantes sont démembrées de celle-ci.

- E. triviale*, Jord. — Environs de Lyon, de Grenoble et de Gap.
E. prætermisum, Jord. — Environs de Lyon.
E. commixtum, Jord. — Pelouses. — Haute-Saône : Champagney. — Saône-et-Loire : environs de Verdun. — Jura : forêt de la Serre. — Rhône : Chaponost. — Gard : montagnes du Vigan.
E. subalbidum, Jord. — Environs de Lyon à Villeurbanne, la Pape. — Drôme : Saint-Vallier.
E. bicolor, Jord. — Ardèche : Viviers.
E. fallax, Jord. — Gard : Uzès.
E. pilosum, Bor. — Isère : entre Jouage et Anthon.
E. romanum, Willd. — Pelouses et bords des chemins dans la région méridionale. — Provence, Alpes-Maritimes et Languedoc.
E. petraeum, Willd. — Rochers. — Hérault : pic Saint-Loup. — Plus commun dans le Roussillon.

HYPÉRICINÉES.

- HYPERICUM perforatum**, L. — Coteaux dans tout le bassin. — Espèce polymorphe.
H. microphyllum, Jord. — Même dispersion.
H. lineolatum, Jord. — Saône-et-Loire : Bugey, Pilat, Briançonnais.
H. medianum, Jord. — Ain : Retord.
H. quadrangulum, L. — Bois des montagnes. — Haute-Saône : zone vosgienne. — Région des sapins du Doubs, Jura, Bugey, Dauphiné, Savoie. — Saône-et-Loire : l'Autunois, bois du Bourcier près Cluny. — Gard : Lanuejols. — Var et Alpes-Maritimes.
H. tetrapterum, Fries. — Lieux humides dans tout le bassin.
H. humifusum, L. — Champs sablonneux des terrains siliceux et argilo-siliceux. — Haute-Saône : zone vosgienne, vallée de Mansvillers, Eromagny, Raddon, forêt d'Arobert, vallée du Fray, Château-Lambert; diluvium et grès bigarré à Francheville, Linxert, Saint-Germain, Granges-du-Bois-Béni; oxfordien siliceux à Grattery, Chariez. — Doubs : lisière vosgienne et mollasse de l'arrondissement de Montbéliard. — Jura : ter-

rains sablonneux de la plaine. — Pays bas de la Côte-d'Or. — Saône-et-Loire. — Haute-Savoie : Veyrier. — Isère : Saint-Nizier, Revel, Jarrie, Brié, la Chapelle-en-Vercors. — Rhône et Loire : région granitique du Lyonnais et du Pilat. — Gard : environs du Vigan.

H. australe, Tenore. — Coteaux. — Var : Toulon, Hyères, le Luc, Fréjus. — Alpes-Maritimes : Antibes, Cannes, la Roquette, l'Estérel.

H. tomentosum, L. — Prairies humides de la région méridionale. — Vaucluse Avignon. — Bouches-du-Rhône : environs de Marseille et d'Aix. — Var : Fréjus, le Revest, le Luc. — Alpes-Maritimes : Auribeau, Grasse, Cannes, Saint-André, Blausasc, l'Escarène, entre Levens et Coarazza. — Gard : Nîmes, Manduel, Corconne, Pujau, Aigues-Mortes. — Hérault : Montpellier, Caunelle, Peyrols, Lattes.

H. Coris, L. — Collines de la région méridionale. — Basses-Alpes : Saint-Arnoux. — Alpes-Maritimes : de Nice à Menton.

H. hyssopifolium, Vill. — Débris de rochers. — Isère : la Salette. Hautes-Alpes : Embrun, mont Aurouse, Charance, Loubet. — Drôme : Aucelon, Lus au-dessus de Durbon. — Basses-Alpes : Digne. — Bouches-du-Rhône : Sainte-Victoire, pic de Bretagne, Sainte-Baume. — Alpes-Maritimes : Sigale, sommet de l'Agel au-dessus de la Turbie. — Gard : d'Avèze à Montdardier, Salbous.

H. pulchrum, L. — Bois humides dans les terrains siliceux et argilo-siliceux. — Haute-Saône : zone vosgienne, Raddon, tourbière d'Arfin près Saint-Hilaire; grès bigarré de la Grange-du-Bois-Béni; diluvium de Francheville, Linexert, Saint-Germain; oxfordien à chailles siliceuses à Montigny, Chariez, Lambrey, Grattery. — Doubs et Jura : lisière vosgienne et mollasse, terrains sablonneux des plaines. — Côte-d'Or : forêt de Saint-Nicolas, Gerland. — Saône-et-Loire : le Morvan. — Région granitique du Beaujolais, du Lyonnais, du Pilat et du Forez. — Haute-Savoie : bois de Saint-Julien et de Viry. — Ain : environs de Belley, Bourg au bois de Seillon. — Isère : terrains sablonneux des Terres-Froides à Chambaran, Saint-Geoirs, Ville près Vienne, Meyrieu. — Drôme : la Chapelle-en-Vercors. — Gard :

bois de pins du Chanet près Bourdezach. — Nul dans la Provence et les Alpes-Maritimes.

H. nummularium, L. — Fentes des rochers des montagnes. — Savoie : mont du Chat. — Isère : Grande-Chartreuse à Fourvoirie et Bovinant, le Collet, Bellefont, Dent-de-Crolles. — Alpes-Maritimes.

H. hirsutum, L. — Bois des basses montagnes dans toute la partie septentrionale et moyenne du bassin ; plus rare dans la région méridionale. — Alpes-Maritimes : le Chaudan, les Mujouls dans la vallée de l'Esteron. — Gard : Vigan, Camprieux, Aumessas.

H. montanum, L. — Bois des basses montagnes dans tout le bassin.

H. Richeri, Vill. — Prairies des hautes montagnes. — Toute la chaîne jurassique helvétique et française : Chasseral, Chasseron, Aiguillon, Suchet, Montendre, Noirmont, Dôle, Colombier, Reculet, la Faucille. — Ain : le Colombier-du-Bugey. — Savoie : mont du Chat. — Haute-Savoie : mont Vergy, Méry, Tournette, Brévent vers le chalet de Bellevue près Chamonix. — Savoie. — Isère : Grande-Chartreuse à Bovinant, chaîne de Belledonne, Alpe du mont de Lans. — Hautes-Alpes : la Grave, le Lautaret, mont Viso, montagnes du Gapençais, Chaillol. — Drôme : Glandaz. — Alpes-Maritimes.

H. ciliatum, Lam. — Prés humides. — Var : Hyères, îles d'Hyères.

H. androsæmum, L. — Bois et prés. — Saône-et-Loire : bois de Prodhun, de Chizeuil, du Borsier, la Motte-Saint-Jean. — Jura : Condal près Saint-Amour. — Ain : forêt de Scillon, Saint-Rambert. — Rhône : Propières, entre Sainte-Colombe et Ampuis. — Isère : Morestel, Parmilieu, Chandieu, Combe-de-Malafossan près le Pont-de-Beauvoisin, Saint-Geoirs, Saint-Laurent-du-Pont, Saint-Georges-d'Espéranche, Vienne, balmes de Voreppe. — Bouches-du-Rhône : Arles. — Var : les Maures, Chartreuse de la Verne, l'Estérel. — Alpes-Maritimes : le Revest, Gourdon, Nice, Menton. — Gard : Anduze, Valleraugue, Gaujac.

ELODES palustris, Spach. — Marais tourbeux dans les terrains siliceux. — Côte-d'Or : Morvan granitique, la Roche-en-Brenil, étang Champeau près Saulieu, étang de Tournesac, Pré-Carré.

Saône-et-Loire : abîme de Poizot à Tavernay. — Isère : Charette près Crémieu. — Gard : la Grandès-Haute, le Lengas, l'Espérou.

ACÉRINÉES.

ACER pseudoplatanus, L. — Rare dans les bois. — Zone vosgienne de Haute-Saône. — Doubs. — Jura : forêts de Chaux et de la Serre. — Saône-et-Loire : Cluny, Autun, Louhans. — Ain. — Rhône : Poleymieu. — Loire : mont Pilat. — Isère : Revel, Prémol, Clavans, Saint-Eynard, Saint-Nizier, Pont-de-Beauvoisin. — Savoie : environs de Moutiers, détroit du Ciex. — Drôme : Morgon, Crest. — Hautes-Alpes : Loubet. — Gard : Nîmes, Bagnols. — Bouches-du-Rhône : bords de l'Huveaume à la Moutte.

A. opulifolium, Vill. — Bois. — Basses montagnes calcaires. — Côte-d'Or : Bouillant, Arcenant, forêt de Mantuan. — Saône-et-Loire : Cortembert. — Doubs : côtes du Dessoubre, environs de Besançon. — Versant helvétique dans le Jura Bernois, Soleurois et Neuchâtelois. — Jura : toute la chaîne de Salins à Saint-Amour, Champagnole, Saint-Claude. — Ain : Colliard, le Colombier, Charabotte, Ruffieu, Hotonnes, Parves, Ceyseriat, Saint-Rambert, Cerdon, fort de l'Écluse. — Haute-Savoie : le Salève, mont de Mandallaz près Bromine, vallon des Usses. — Rhône : Couzon. — Savoie : mont du Chat, Châtelard. — Isère : Crémieu, Chambaran, Sassenage, Comboire, Saint-Eynard, Grande-Chartreuse. — Hautes-Alpes : Charance, Rabou. — Var : Sainte-Baume. — Alpes-Maritimes : Menton, Saorgio, l'Authion. — Gard : l'Espérou, Campestre, Montdardier, à la Roque, près Tresques.

A. monspessulanum, L. — Bois. — Manque dans les départements de Haute-Saône, Doubs, Jura, Côte-d'Or, Saône-et-Loire. — Sa limite septentrionale est dans l'Ain au fort de l'Écluse, Pierre-Châtel, mont de Parves, le Thuy, Muzin près Belley, Charabotte. — Haute-Savoie : Val-de-Fier, Bromine. — Savoie : mont du Chat, Châtillon, Chambotte, Moutiers. — Rhône : Couzon, Albigny, rives du Garon. — Isère : la Balme, Crémieu,

Vienne, la Bastille de Grenoble, Rochefort près le Pont-de-Claix. — Hautes-Alpes : la Grave, Charance près Gap. — Drôme : Saint-Uze près Saint-Vallier. — Ardèche : Crussol. — Bouches-du-Rhône. — Var : Coudon près Toulon. — Hérault. — Gard : bords du Gardon, Saint-Nicolas, l'Espérou.

A. Martini, Jord. — Couzon près Lyon.

A. campestre, L. — Coteaux et taillis dans tout le bassin.

A. platanoides, L. — Bois. — Haute-Saône : zone vosgienne. — Doubs. — Jura helvétique et français. — Ain : Lélèx, Thur. — Savoie : mont du Chat. — Rhône : Limonest. — Isère : Grande-Chartreuse près de la chapelle Saint-Bruno, le Champsaur. — Gard : les Cévennes, l'Espérou. — N'est pas signalé dans la Provence ni dans les Alpes-Maritimes.

AMPÉLIDÉES.

VITIS vinifera, L. — Cultivé et souvent subspontané.

MÉLIACÉES.

MELIA azedarach, L. — Plante orientale naturalisée autour de Nice et sur plusieurs points de la Provence, notamment près Cannet-du-Luc, au Bouillidou ; en divers lieux du Languedoc.

BALSAMINÉES.

IMPATIENS noli-tangere, L. — Bois des montagnes. — Commun dans les Vosges, la chaîne jurassique française et helvétique, le Valais, le Bugey, la Savoie, le Dauphiné, le Morvan autunois, la chaîne des montagnes du Beaujolais, du Lyonnais, du Forez et du Pilat. — Manque dans la Provence et le Languedoc ; rare dans les Alpes-Maritimes : val de Pesio, Tende, Sainte-Anne de Vinaï.

I. parviflora, D. C. — Plante originaire de la Russie laquelle s'était naturalisée à Lyon dans le voisinage de l'ancien Jardin-des-Plantes et à l'Île-Barbe. — Environs de Genève sur la route de Plain-Palais à Carouge, Rolle.

OXALIDÉES.

OXALIS acetosella, L. — Bois humides. — Toute la chaîne vosgienne et jurassique, Valais, Savoie, Bugey, Dauphiné, le Morvan, Beaujolais, Forez, Pilat, Vivarais et Cévennes. — Manque dans la région inférieure de la Provence ; se retrouve dans la région montagneuse des Alpes-Maritimes.

O. lybica, Viv. — Plante du Cap de Bonne-Espérance qui s'est naturalisée à Cannes, Nice, Villefranche, Monaco et Menton.

O. stricta, L. — Champs cultivés. — Haute-Saône et Doubs : Fougères, Fouvent, Larret, vallée de l'Ognon à Pesmes, Vy-les-Lure, Montigny, Rougemont, environs de Besançon. — Jura : forêt de Chauv, la Vieille-Loye. — Côte-d'Or : Auxonne, Dijon. — Saône-et-Loire : bords de la Seille à Louhans, de la Saône à Mâcon. — Lyonnais, environs de Genève et bassin du Léman. — Isère : environs de Grenoble et de Bourg-d'Oisans. — Var et Alpes-Maritimes : Fréjus et Nice.

O. corniculata, L. — Lieux cultivés. — Nul dans la partie septentrionale du bassin. — Rhône : l'Argentière, environs de Lyon, la Mouche, les Étroits, la Croix-Rousse. — Isère : environs de Grenoble. — Commun dans la Provence, les Alpes-Maritimes et le Languedoc.

ZYGOPHYLLÉES.

TRIBULUS terrestris, L. — Champs cultivés du Languedoc, de la Provence et des Alpes-Maritimes. — Drôme : Saint-Paul-Trois-Châteaux, Saint-Maurice-d'Exil, Romans. — Trouvé accidentellement à Lyon à Perrache et Pierre-Bénite.

RUTACÉES.

RUTA montana, L. — Coteaux secs et pierreux. — La Provence et le Languedoc.

ers. — Coteaux secs. — Drôme : Nyons, Rochers
vèze, Saint-Paul-Trois-Châteaux. — Ardèche :

— Gard : Nîmes, Broussan, la Baume. —
Provence et les Alpes-Maritimes.

6. — Coteaux secs. — Bouches-du-Rhône : Marseille,
Marguerite, la Belle-de-Mai, Saint-Jean-du-Désert, Raphaële
Arles. — Var : Hyères, Fréjus, Grimaud. — Très-commun
sur le littoral des Alpes-Maritimes : de Nice à Menton.

H. graveolens, L. — Souvent cultivé ; parfois subspontané sur les
rochers. — Valais : Saint-Maurice. — Ain : entre Béon et Talis-
sieu. — Savoie : au-dessus de Centron près Aime. — Isère :
Vарces. — Drôme : Livron, Saint-May près de Rémusat, Venterol.
— Ardèche : Châteaubourg. — Alpes-Maritimes : Saint-Martin-
de-Lantosque. — Gard : Anduze.

DICTANNUS albus, L. — Coteaux bien exposés au soleil. — Savoie :
rive gauche du Doron entre Moutiers et Salins. — Isère : de Vif
aux Saillans, Nantoin près la Côte-Saint-André. — Hautes-
Alpes : mont Gauvi près Guillestre. — Drôme : le Buis. — Vau-
cluse : Orange. — Bouches-du-Rhône : Rognes, Beaulieu, les
Alpines entre Saint-Remy et Eyguières. — Alpes-Maritimes :
environs de Nice et de Grasse, Saint-Antoine, Utelle, Saint-
Dalmas-de-Tende et Malaussène près du Villars. — Gard :
environs de Nîmes à Roquecourbe, la Beaume, Pont-du-Gard,
Coucol près Bagnols, Boussargues.

CORIARIÉES.

CORIARIA myrtifolia, L. — Coteaux et bords des bois dans la
Provence et le Languedoc. — Var : Cannes, Bagnols à Curebe-
sace, Seillans. — Alpes-Maritimes : Auribeau, Grasse, très-com-
mun de Nice à Menton. — Gard : bords du Gardon, la Beaume,
d'Alais à Saint-Ambroix, Anduze. — Ardèche : Jovyac près de
Rochemaure.

Le premier volume contenant la première partie du *Catalogue de la Flore du Bassin du Rhône*, divers *Mémoires* et les *Comptes-rendus* est en vente chez M. HENRI GEORG, libraire à Lyon, Genève, Bâle.
